



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°144

PÉKOUDÉ

4 & 5 Mars 2022

Proposé par



Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les
feuillet de Chabbath suivants :

Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
Pa'had David	15
Boï Kala.....	19
Baït Neeman.....	21
Koidinov	25
La Daf de Chabat	26
Autour de la table du Shabbat.....	30
Haméir Laarets.....	32



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT PÉKOUDÉ

«Ce fut au premier mois de la deuxième année, au premier jour du mois, que fut érigé le Tabernacle. Moché érigea le Tabernacle...» (Chémot 40, 17-18). Rachi explique (Chémot 39, 33) [au nom du Midrache Tan'houma]: «Parce qu'ils (les Béné Israël) n'étaient pas capables de le monter. Et comme Moché n'avait exécuté aucun travail dans la fabrication du Tabernacle, le Saint béni soit-Il lui a conféré l'honneur de le monter. Aucun homme au Monde n'aurait été capable de le faire, étant donné le poids des planches, que nul n'aurait pu dresser. Cela, Moché l'a fait. Moché avait dit au Saint béni soit-Il: 'Comment pourrait-on le monter de la main d'un homme?' Hachem lui a répondu: 'Applique ta propre main, et ce sera comme si c'est toi qui le montais!' En fait, il s'est monté et dressé de lui-même...» Nos Sages disent que Moché érigeait le Tabernacle et le démontait chaque jour des sept jours d'inauguration. Pourquoi? Rabbi Abraham Mordekhai de Gour explique que ces sept montages du Tabernacle représentaient une sorte de préparation aux sept destructions (ou disparition) du «Tabernacle» de D-ieu: Dans le désert, à Guilgal, à Chilo, à Nov, à Guivone, le Premier Temple et le Second Temple. Par ses sept montages, Moché «releva» ces sept chutes des Temples afin qu'elles ne soient pas éternelles. En érigeant le Michkane, Moché rétablit la Présence divine sur terre, comme au jour de la Création du Monde. Aussi, le Midrache (Béréchit Rabba 19, 7) enseigne-t-il que «l'essentiel de la Chékhina résidait initialement sur Terre (dans le Gan Eden). Mais avec la faute d'Adam, elle rejoignit le premier firmament. Avec la faute de Caïn, elle rejoignit le deuxième. Avec Énoch, le troisième. Avec la génération du déluge, le

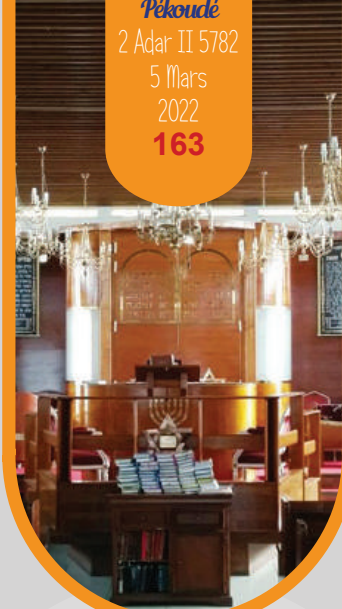
quatrième. Avec la génération de la division (de la Tour de Babel), le cinquième. Avec les Sodomites, le sixième. Et avec les Égyptiens, au temps d'Abraham, le septième. Toutes ces phases furent contrebalancées par sept Justes: Abraham, Its'hak, Yaacov, Lévi, Kéhat, Amram et Moché. Abraham vint et fit redescendre la Chékhina au sixième firmament. Its'hak vint et La fit redescendre du sixième au cinquième. Yaacov vint et La fit redescendre du cinquième au quatrième. Lévi vint et La fit redescendre du quatrième au troisième. Kéhat vint et La fit redescendre du troisième au deuxième. Amram (le père de Moché) vint et La fit redescendre du deuxième au premier. Puis vint Moché, le septième Juste, qui la fit redescendre du premier firmament vers la Terre – Dans le Michkane.» On retrouve ainsi, le lien fort qui existe entre Moché, le Michkane et le chiffre «sept». Nous possédons tous un «Moché» intérieur, autrement dit, la capacité de nous attacher à D-ieu de manière désintéressée, par l'intermédiaire de l'étude de la Thora et l'accomplissement des Mitsvot. Cette force nous permet de relever les défis et les épreuves de nos vies (les «chutes») et de révéler Hachem en nous (le Michkane). Notre simple volonté de révéler notre «Moché» intérieur peut dévoiler cette capacité qui est en nous, comme le disent nos Sages: «Dans le chemin que l'homme désire emprunter, [du Ciel] on l'emmène» (Makot 10b). Ainsi, nous mériterons la révélation de la dimension du chiffre «huit», le nombre messianique – au-dessus des forces de la nature (7), lors de la construction du Troisième Beth HaMikdache, «huitième» et définitive résidence de la Chékhina. בנ"א.

Collel

«Pourquoi le mot 'Michkane' est-il répété au début de notre Paracha?»

לעילוי נשמות

à Sassi Ben Fredj Atlani à David Ben Mari Myriam Hagege à Claudine Esther Bat 'Hanna Assayag à Dan Chlomo Ben Esther à Emma Simha Bat Myriam à Meyer Ben Emma à Fraoua Bat Nona à Saouda Mazal Bat Aouicha Marciano à Haziza Bat Sol Ovadia à William Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 18h20



Motsaé Chabbat: 19h27



1) Nos Sages nous enseignent: «MichéNikhness Adar Marbim Béssim'ha - Dès que le mois de Adar débute, on multiplie les manifestations de Sim'ha (joie)» (Talmud Traité Taanit 29 a et b; Michna Broua 686,8). Durant ce mois, on devra principalement écarter de son cœur toute inquiétude et tristesse (Rav Chlomo Zalman Auerbach). On devra étudier et prier avec joie, faire des choses qui nous mettrons de bonne humeur. On s'efforcera aussi de sourire, etc. (Léket Réchimot de Rav Nathan Wachtvoguel).

2) Nous trouvons dans les écrits de l'un des Richonim (Mikhtam), qu'il faut également réjouir les nécessiteux, c'est-à-dire en distrayant les personnes tristes et en multipliant les actes de charité envers les pauvres: tel est le sens profond de «Marbim Béssim'ha - multiplier les actes de joies» vis-à-vis des autres. Nos Sages écrivent qu'en ce mois, le Mazal d'Israël est plus élevé et plus fort. C'est pourquoi ils nous conseillent si nous avons un procès avec un non-juif durant les mois précédents, de le reporter au mois de Adar (Maguen Avraham 686,5).

3) Le 7 Adar est le jour de la naissance et du décès de Moché Rabbénou. Certaines personnes jeûnent en ce jour qui a été décrété comme «Taanit Tsadikim» (jeûne des Tsadikim).

Reb Israël de Rizhin racontait que le Shpoler Zeide avait l'habitude de se plaindre au Tout-Puissant: «Maître de l'Univers! Est-il juste que pour Te permettre de marquer quelques points, Ton Peuple doive supporter un aussi long exil? Car Tu as avec lui une discussion sans fin. Ils disent: (Hachivénou Hachem Elekha VéNachouva) **ה'שבונו ה' אליך ונשובה** 'Ramènénous à Toi, O D-ieu, et nous reviendrons' (Ekha 5, 21). Tu dis: (Chouvou Elai VéAchouva Alékhem) **שובו אלי ואשובה אליכם** 'Retournez vers Moi, et Je reviendrai vers vous' (Malakhi 3, 7). Et à cause de cette discussion sans issue, Tu retardes la Délivrance, et attends que les Enfants d'Israël Te reviennent, plein de repentir. Très bien, alors: Par la sainteté de ma barbe, je Te jure qu'Israël ne fera pas Téchouva avant la Délivrance.» Et Reb Israël de Rizhin d'ajouter: «Je suis du même avis, mais il y a une chose que je peux affirmer. Quand le Machia'h viendra, les Enfants d'Israël se repentiront sûrement, car d'ici là, leur plainte est justifiée: Nous disons dans les prières des fêtes: «OuMipné וּמִפְנֵי 'Hatanou Galinou MéArtsénou – A cause de nos péchés, nous avons été exilés de notre Terre.» Mais מִפְנֵי (Mipné) signifie en réalité 'avant': même avant que nous commettions nos péchés, nous étions condamnés à l'Exil, car lors de Ton Alliance avec Abraham, Tu condamnâs ses descendants à quatre Exils.» «C'est pourquoi, Maître de l'Univers», poursuivait Reb Israël de Rizhin, «tout comme Tu les condamnâs à l'Exil avant qu'ils aient péché, Tu devrais pardonner Tes Enfants avant qu'ils se repentent!»

Réponses

Il est dit au début de la Paracha de Pékoudé: «**Voici les comptes du Michkane, Michkane de Témoignage** מִשְׁכַּן הָעֵדוּת...» (Chémot 38, 21). Pour quelles raisons le mot Michkane – מִשְׁכַּן (Tabernacle) est-il répété? Plusieurs explications, parmi lesquelles: 1) La répétition du mot: «**Michkane** – מִשְׁכַּן» fait allusion à la «confiscation» du Beth HaMikdache (le mot מִשְׁכַּן s'apparente au mot מִשְׁכֹּן Machkone - Gage), lors des deux destructions à cause des fautes d'Israël [Rachi] (A noter que la valeur numérique du mot Michkane מִשְׁכַּן [410] indique exactement la durée du premier Beth HaMikdache [410 ans]. La valeur numérique du mot HaMichkane – מִשְׁכֹּן [415], augmentée du nombre de lettres [5], indique la durée du second Beth HaMikdache [420 ans]. La valeur numérique du mot HaEdouth (Témoignage) – הָעֵדוּת [479] indique la durée qui sépare la construction du Tabernacle [en l'an 2449] de la construction du Beth HaMikdache du roi Salomon [en l'an 2928, soit 479 ans] - Rabbénou Bé'hayé. La nécessité de rajouter cinq à la valeur numérique du mot HaMichkane – מִשְׁכֹּן, pour faire référence à la durée du second Temple, est une allusion à l'absence des cinq objets dans le second Beth HaMikdache – l'Arche, l'urne qui contenait la manne, celle qui contenait l'huile d'onction, le bâton d'Aaron et le coffret qui offrirent les Philistins – Yoma 52b – 'Hatam Sofer). 2) Il est dit deux fois le mot Michkane – מִשְׁכַּן pour faire allusion que le Beth HaMikdache d'ici-bas correspond exactement au Beth HaMikdache d'en-haut, comme il est dit: «Demeure pour Ta résidence לְשִׁבְתְּךָ (Léchivtékh) que Tu as faite, Hachem» (Chémot 15,17). מִשְׁכֹּן («Demeure») peut se lire מְכוּוֹן (Mékouvane) orienté en face de «Ta résidence לְשִׁבְתְּךָ» [Midrache Tan'houma]. (A noter que le mot מִשְׁכֹּן désigne le Temple Céleste – l'article «Le ה» indique l'importance de ce Temple. Le mot מִשְׁכֹּן désigne le Temple Terrestre; c'est pourquoi il est appelé «**Michkane de Témoignage**» car il témoigne de la Présence divine dans ce Monde inférieur, dans lequel D-ieu y est «caché») [Likouté Si 'hot]. 3) Nos Sages disent que le Tabernacle (Michkane) est également appelé Sanctuaire (Mikdache). On l'appelait Mikdache parce que les Béné Israël l'ont sanctifié (Kidchou) et s'y rassemblaient pour le Service sacré, et Michkane parce que D-ieu y a fait reposer (Hichkine) Sa Chékhina. Il est donc dit: «Ils me construiront un Sanctuaire (Mikdache מִקְדָּשׁ), pour que Je réside (VéChakhaneti וְשָׁכַנְתִּי) au milieu d'eux» (Chémot 25, 8) – Le Sanctuaire (Mikdache), ce sont les Béné Israël qui le font, tandis que le Tabernacle (Michkane), Hachem le fait en y faisant reposer Sa Chékhina (d'où le fait que le mot Michkane soit mentionné deux fois dans notre verset – une fois pour désigner le Mikdache des Béné Israël et une fois pour désigner le Michkane de D-ieu) [Chem Michémouel]. 4) Notre verset peut se lire de la manière suivante: «**Voici les comptes du Michkane, un Michkane qui témoigne...**» Aussi le Midrache [Rabba] interprète-t-il notre verset: «[... Michkane, un Michkane de] Témoignage עֵדוּת à toutes les créatures que le Pardon [obtenu par l'intermédiaire des Sacrifices] est destiné [uniquement] à Israël» [Rachi] rapporte par ailleurs: «... Témoignage עֵדוּת pour Israël que le Saint béni soit-Il a renoncé à le punir pour l'affaire du Veau d'Or, puisqu'Il a fait résider Sa Chékhina parmi eux»). 5) A propos du verset: «Les matériaux (apportés par les Béné Israël) suffirent et par-delà (le reste), pour l'exécution de tout l'ouvrage» (Chémot 36, 7), Rachi commente: «Les matériaux qu'on avait apportés étaient suffisants à ceux qui accomplissaient le travail pour toute la construction du Tabernacle pour le faire, et pour qu'il en reste». Aussi, lorsque Moché décompta-t-il les prélèvements, il s'adressa au Peuple et leur dit: «J'ai fait telle et telle chose pour le Michkane, et avec le reste [des offrandes], j'ai fait [suite à la réponse d'Hachem, lorsqu'il Lui demanda quoi faire de l'excédent] un Michkane de Témoignage (pour les Paroles inscrites sur les Tables de Témoignage – C'est-à-dire une Maison d'étude – voir Yafé Toar sur le Midrache Yalkout). C'est le sens de notre verset: «**Voici les comptes du Michkane** (relatifs aux prélèvements qui ont suffi à la construction du Tabernacle), (le reste ayant servi à la construction d'un) **Michkane de Témoignage** (c'est-à-dire un Beth HaMidrache)». Le Zohar rapporte qu'Hachem demanda à Moché de n'utiliser que les dons des Tsaddikim pour la construction du Michkane. Moché accepta tout de même, les dons de tous, afin de ne faire honte à personne, cependant, Hachem fit en sorte, de façon miraculeuse, que les offrandes des Tsaddikim fussent pour le travail du Michkane. On comprend maintenant pourquoi est-il fait allusion à la destruction du Temple dans notre verset (comme Rachi l'indique) [alors que sa construction n'a pas encore eu lieu]. En effet, il s'agit d'une consolation pour ceux dont les offrandes n'ont pas été utilisées pour les travaux du Michkane: Nos Sages enseignent [Méguila 29a]: «Qu'un jour viendra où les Synagogues et les Maisons d'étude [y compris celle de Moché] (principalement construites depuis la destruction du Temple et dans lesquelles réside la Chékhina) seront établies en Erets Israël (au sein même du Troisième Temple – ce qui stipule dès à présent, la joie et la consolation – Maharcha)» [Divré Yoël]



Le signe du zodiaque du mois d'Adar est celui des Poissons (דָּגִים Daguim) [à noter qu'il s'agit du seul signe pluriel, car le mois d'Adar est aussi le seul mois qui se dédouble – Adar Richone et Adar Chénil]. C'est un signe de bénédiction («Mazal Chel Bérakha»). Voici quelques raisons: 1) Les poissons ont toujours les yeux ouverts, ce qui fait allusion à la Providence divine, au sujet de laquelle il est dit: «Il ne s'endort ni ne sommeille, Celui qui est le Gardien d'Israël» (Téhilim 121, 4) [Zohar]. 2) Yaacov Avinou, en bénissant les fils de Yossef a dit: «Puisse-t-il multiplier וְיִדְּגוּ (Véidgou) à l'infini au sein de la Terre» (Béréchit 48, 16) [le mot וְיִדְּגוּ s'apparente au mot דָּג – poisson]. Rachi commente ce passage: «Ils se multiplient sans que le mauvais œil ait prise sur eux» (aucun œil malveillant n'a de prise sur les poissons, du fait qu'ils soient cachés dans les profondeurs des mers. Aussi, la malédiction qui frappa le règne animal lors du Déluge, n'a-t-elle pas frappé les poissons). Les Tribus de Binyamin, Ménaché et Ephraïm (toutes trois issues de Ra'hel) marchaient dans le désert sous la même bannière. Aussi, Mordékhaï, de la Tribu de Binyamin, a-t-il bénéficié de la bénédiction de Yaacov, pour triompher d'Haman (descendant d'Amalek, le petit fils d'Essav) durant le mois d'Adar (selon la règle qui stipule que «les descendants d'Essav tomberont dans les mains des descendants de Ra'hel» – Yalkout Chémoni 1, 264 [A noter que le mot דָּג (Dag) décomposé ainsi: דָּ-גִמַּל (Dalet – Guimel), fait allusion au nom מִרְדֵּכָי Mordékhaï, lorsqu'on substitue גִּמַּל à son At-Bach (la première lettre de l'alphabet permute avec la dernière, la seconde avec l'avant dernière et ainsi de suite): דָּ-רִמִּי (lettres formant le nom מִרְדֵּכָי) – Séfer Hatodaa]. C'est pour toutes ces raisons que le mois d'Adar est placé sous d'heureux auspices pour le peuple Juif. Aussi, nos Sages ont-ils déclaré: «Lorsque commence le mois d'Adar, il faut augmenter la joie» [Taaniit 29a] (ces jours, marqués par le miracle de Pourim, annoncent également celui de Pessa'h – voir Rachi). Une des particularités de ce mois est qu'il est le mois de la naissance (le 7 Adar) de Moché, le Libérateur du peuple Juif. Cette heureuse conjonction a en effet été à la source du miracle de Pourim (le 14 et 15 Adar) [voir Esther Rabba 3, 11] (A noter que 7 est la valeur numérique du mot דָּג – poisson, et que le «Libérateur d'Israël» [Moché ou Machia'h] est appelé «Le Poisson» – Rabbi Ménahem Azaria de Fano). Les Juifs sont comparés aux poissons, aussi le Talmud rapporte-t-il [Bérakhot 61b]: «Nos Sages enseignent qu'un jour les Romains décrétèrent l'interdiction pour les Juifs d'étudier la Thora. Un certain Pappos Ben Yéhouda surprit Rabbi Akiba réunissant autour de lui de grandes assemblées de disciples afin de les instruire à agir selon la Thora. Il lui dit: 'Akiba! Ne crains-tu donc pas la mort?' 'Je vais te raconter une histoire', lui répondit Rabbi Akiba. 'Un renard qui se promenait le long d'une rivière vit les petits poissons qui nageaient çà et là. Il leur dit: Pourquoi donc, chers amis, êtes-vous si terrorisés?' 'Nous craignons les filets par lesquels on nous piège', répliquèrent les poissons. 'Sortez donc de l'eau, poursuivit le renard, et venez donc me rejoindre sur la terre ferme! Nous y demeurerons en fort bonne entente ensemble! C'est ainsi que vos ancêtres ont vécu d'autant en compagnie des miens' (allusion au lien fraternel qui unissait Essav – l'ancêtre des Romains et Yaacov – le père des Juifs – Maharcha)... 'Tu n'es qu'un sot ou un hypocrite! Vois donc: Ici, dans notre élément, nous sommes bouleversés de frayeur à cause des filets que l'on tend pour nous prendre! Et nous irions de nous-mêmes sur cette terre ferme qui est notre mort certaine?' 'Il en est ainsi de nous', conclut Rabbi Akiba. 'La Thora (qui est comparée à l'eau) est notre élément et nous sommes les petits poissons qui y vivent. Les peuples qui veulent nous retirer de l'eau ressemblent au renard de cette histoire. Cela peut-il avoir un sens pour un poisson que de sauter sur la Terre ferme à seule fin d'échapper aux filets qui veulent, justement, l'y emporter de force? Non, Pappos! C'est dans l'Océan de la Thora seul que nous sommes sûrs de survivre...'»

PARACHA PEKOUDE 5782

DIEU ENCORE PARMIS NOUS !

Ellé pékoudé haMishkane, Mishkane ha'édouth « Ceux-là sont les comptes du Tabernacle, Tabernacle du témoignage » (Ex 38, 21). La présence du mot **pékoudé** et le double emploi du mot **Mishkane** dans ce verset qui introduit la dernière Paracha du livre de *Chemoth* (L'Exode), résume le message essentiel que la Torah veut transmettre au peuple d'Israël, sur le plan historique et sur le plan théologique.

LA REPETITION DU MOT MISHKANE.

Cette répétition du mot **Mishkane** n'a pas échappé à l'attention de nos Sages, qui y voient une information historique. « La répétition du mot « Tabernacle » fait allusion à sa prise en gage (**Mashkone**) lors des deux destructions des deux Temples à cause des fautes d'Israël » (Rachi). Le **Mishkane ha'édouth** témoigne de la « Présence divine » sur terre. En effet le premier et le second Temple ont été détruits respectivement en 586 av. et en l'an 70 après, à cause de l'infidélité du peuple des Enfants d'Israël, malgré les appels pressants des prophètes à écouter la parole divine. En effet, la décision divine de résider sur terre parmi les hommes, dépend de l'effort des hommes à lui préparer un Sanctuaire, un lieu digne de recevoir Sa divine Présence. Selon le Zohar, c'est ainsi qu'il faut comprendre l'ordre donné au peuple : **Ve'assou li Mikdash, veshakhaneti betokham** « Qu'ils me fassent un sanctuaire et je résiderai au milieu d'eux ». Si les enfants d'Israël me construisent un Tabernacle, que ce soit véritablement un **Mikdash**, un lieu sanctifié, alors Dieu y fera résider sa **Shekhina**, « Sa divine Présence ». La sanctification de la résidence dépend des êtres humains, de leurs intentions, de leur sincérité et de leur comportement fidèle aux exigences de la Torah, à commencer par l'honnêteté.

MISHKANE ET LES 18 BENEDICTIONS

Malgré l'absence d'un Temple dont la fonction est de servir de lien et de lieu de rencontre entre Dieu et les hommes, cette absence n'a jamais empêché la miséricorde divine de se manifester dans le monde. Cela signifie que Dieu n'est pas indifférent au destin de ses créatures et à leurs souffrances. Depuis la destruction du second Temple à l'époque romaine et la dispersion du peuple aux quatre coins du monde, la prière est devenue le lien entre Dieu et les hommes. « Dans le Talmud de Jérusalem, Rabbi Shmouel Bar Nahmani dit au nom de Rabbi Yohanan que la **prière** quotidienne par excellence, la **Tefila**, que l'on a coutume d'appeler "**Shemoné Essré**", comporte "**18 bénédictions**" correspondant aux 18 recommandations de Dieu à Moïse en ce qui concerne la construction du **Mishkane** ». (Berakhot 6). Or, comme il a été souligné plus haut, les deux mots **Mishkane** et **Mashkone** (gage) sont très proches, pour rappeler que le Tabernacle et plus tard le Temple de Jérusalem sont en quelque sorte un gage et un témoignage du rapport entre le peuple d'Israël et Dieu, rapport qui se traduit dans la prière. La prière est l'expression de l'amour pour Dieu de la part des enfants d'Israël au niveau de leur cœur et de leur esprit, et se traduit également au niveau de leurs actes, dans le respect des commandements de la Torah.

L'idée essentielle qui traverse tout le livre de la Torah est le souci de maintenir vivant le peuple d'Israël, par l'observance des Mitzvot par amour pour Dieu et les hommes. C'est ainsi que malgré toutes les vicissitudes que connaît le peuple juif, celui-ci demeure toujours présent et vivant : **Am Israel Haï** « le peuple d'Israël est vivant » ; la valeur numérique de **Haï / 'n**, étant 18, rappelant ainsi que le peuple d'Israël ne vit que grâce à la prière, la prière par excellence, la **Shemoné Essré** récitée trois fois par jour, le matin, l'après-midi et le soir.

En mettant en rapport la prière avec le **Mishkane** dont la construction fait intervenir tous les éléments de la nature et le travail de l'homme, l'homme peut ainsi conceptualiser son rapport avec le Créateur du monde.

LA REDEMPTION DU MONDE.

Ellé pekoudé hamishkane. Ce sont les comptes de tous les matériaux qui ont servi à la construction du Sanctuaire. Le verbe **Pakod**, a également le sens de se souvenir, de visiter comme dans l'histoire de Sarah qui était stérile et dont le texte dit que Dieu se « souvint » de Sarah pour qu'elle ait un enfant, **veHashem Pakad èt Sarah**. A propos de la promesse de délivrance faite par Dieu à Israël, il est écrit : **Pakod Pakad Elokim étkhem**, « Dieu s'est souvenu de vous, pour vous délivrer » (Ex 13,19). Le verbe **Pakod** est employé dans l'introduction de la Paracha dans son sens premier, « compter ». Au-delà du Midrash qui rapporte que le peuple soupçonnait Moïse de s'être enrichi avec les dons destinés à la construction du Sanctuaire, il était important de faire le bilan exact de tout ce qui touchait à cette édification d'un sanctuaire. En effet, les comptes (**Pekoudé**) ne sont pas dressés par Moïse dans le seul but de montrer son honnêteté. Ils veulent aussi nous rappeler un principe fondamental que le monde ne fonctionne que grâce à l'action de l'homme couronnée par l'intervention de l'aide et de la miséricorde divines.

En donnant le **demi-Sheqel**, l'homme comprend que l'autre moitié vient du ciel, c'est-à-dire que l'effort et les réalisations de l'homme n'aboutissent que grâce à l'intervention et à la bénédiction divine.

LA BÉNÉDICTION DE MOÏSE.

Lorsque Moïse vit que tout le travail était accompli selon les directives divines, Moïse bénit le peuple (Ex 40, 43) en disant « Que la bienveillance divine soit avec vous et fasse prospérer l'œuvre de vos mains » (Ps 90, 23). Comment expliquer cette bénédiction de Moïse alors que Dieu lui-même avait annoncé « qu'il me fasse un **Mishkane** et résiderai en leur sein ». Pour Dieu, le véritable sanctuaire, c'est le cœur de l'homme. En réalité, malgré ses bonnes intentions, les efforts de l'homme n'aboutissent que grâce à l'aide divine. Or cette grâce divine est accordée plus facilement par l'intermédiaire d'un saint homme, à l'exemple de Moïse. Une telle bénédiction éloigne du cœur de l'homme tout sentiment d'orgueil qui le pousse à penser **Kohi vehtzem yadi** « ma réussite est dû à mon intelligence et à la force de mon bras ». Il est des personnes qui pensent ne devoir leur réussite qu'à leur intelligence et à leur travail, et veulent ignorer la part du ciel et de la grâce divine qui leur est accordée en raison des mérites de leurs ancêtres ou d'actions d'amour envers le peuple d'Israël. Aujourd'hui, nous percevons combien le peuple est sensible à l'expression de toute bénédiction venant d'un saint homme contemporain ou de l'invocation de la mémoire de ceux qui siègent à l'ombre de l'Eternel dans le Gan Eden. D'ailleurs cette pratique est quotidienne pour tous ceux qui prient. En effet la **Shemoné Essré** débute par l'évocation des mérites de nos trois Patriarches, Avraham, Ytshaq et Yaakov.

LE VISAGE DE L'AUTRE HOMME

Le mot **avodat** hamishkane pour désigner tout le travail fourni pour l'érection du sanctuaire, est spécifiquement employé pour parler du service des prêtres et du culte sacré. Cet emploi n'est pas fortuit. Il signifie que tout Juif doit se souvenir que toute son action doit être empreinte de sainteté, car il fait partie de ce peuple au sujet duquel Dieu a déclaré « vous serez pour Moi un royaume de prêtres et une nation sainte » (Ex 19, 6). Tel en fait le sens de toute cette Paracha, en conclusion de toute l'histoire du peuple en formation avant son installation en Terre sainte, selon la promesse faite aux Patriarches et de ce que Dieu attend de la conduite de ce peuple pour mériter de bénéficier de Sa divine Présence. Sans jamais oublier que la plus belle et plus profonde relation à Dieu passe d'abord par une attention au besoin et au bonheur d'autrui. Comme le rappelait toujours Rabbi Israël Salanter : « Mon exigence spirituelle la plus élevée et l'attention que je porte aux besoins matériels de mon prochain ». La rencontre avec le « visage de Dieu » passe toujours et d'abord par le visage d'autrui. La relation métaphysique avec Dieu est d'abord une relation sociale, comme nous l'a enseigné le Baal Chem tov, un enseignement repris avec force par Emmanuel Levinas.

שבת שלוםברכה והצלחה בכל מעשי ידיכם

La Parole du Rav Brand

Le *Michkan* sert de prolongation à cet évènement que fut *Matan Torah* (Ramban, début *Térouma*). Au Sinaï, les juifs contemplèrent la Présence divine, qui se manifesta à travers les Nuées et le Feu. Puis, ils entendirent la Voix de *Hachem* qui en sortait pour leur ordonner les 10 commandements. Dans le *Michkan*, la Nuée et le Feu divins se manifestaient au-dessus du *Aron* d'où Moché entendait la Voix de *Hachem* sortir, ordonnant les autres *mitsvot* : « La Nuée couvrit la Tente d'Assignation, et la gloire de l'Eter-nel remplit le Tabernacle... La Nuée de l'Eter-nel couvrait tout le jour durant le Tabernacle, et la nuit il y avait un Feu, aux yeux de toute la maison d'Israël, à chacun de leur campement » (*Chémot* 40,38) ; « Lorsque Moché entra dans la Tente d'Assignation pour que D.ieu lui parla, il entendait la Voix s'adresser à lui du haut du Propitiatoire qui couvrait l'Arche du Témoignage, entre les deux chérubins, et il parlait avec D.ieu » (*Bamidbar* 7,89).

Si les 10 commandements furent gravés dans le « marbre », les deux Tables de la Loi, les *mitsvot* entendues par Moché furent consignées quant à elles de manière concise dans le *Sefer Torah*, et plus amplement transmises oralement. De quelle particularité jouissait donc le *Aron haKodech* pour que la Voix de *Hachem* se manifeste au-dessus de lui ? C'est qu'il contenait les Tables de la Loi. On pourrait croire que seuls les 10 commandements y furent gravés. Or le texte dit : « D.ieu dit [au lendemain du *Matan Torah*] à Moché : Monte vers Moi sur la montagne, et reste là [pendant quarante jours], et Je te donnerai des Tables de pierre, *haTorah*, et *haMitsva*, que J'ai écrites pour leur instruction » (*Chémot* 24,12). *Rech Lakich* a commenté : « Tables » : ce sont les 10 commandements ; « *haTorah* » : c'est le texte du *Houmach* ; « *haMitsva* », c'est la *Michna* (Torah orale) ; « que J'ai écrites » : ce sont les livres du *Nakh* ; « pour leur instruction », c'est la *Guemara*. Ce verset nous apprend que tout fut donné à Moché au Sinaï [durant les 40 jours] (*Berachot* 5a; *Chemot Rabba* 28,4). Ce commentaire surprend : les 10 commandements étaient gravés sur les Tables, mais « la Torah, la *Mitsva*, que J'ai écrites pour leur

instruction » au contraire ne l'étaient pas. Pourquoi le verset les énumère-t-il dans la même veine ? Mais tout y était gravé ! La matière des Tables de pierre ainsi que leur écriture n'étaient pas des choses ordinaires. Elles furent créées par D.ieu à l'entrée du premier Chabbat du monde (*Pirké Avot* 5,6). L'Écriture était « sur les Tables de pierre, écrites du Doigt de Dieu » (*Chémot* 31,18) ; « les deux Tables du témoignage... écrites des deux côtés [en les transperçant] ... écrites de l'un et de l'autre côté... Ouvrage de D.ieu, et l'Écriture était l'Écriture de D.ieu, gravée sur les Tables » (*Chémot* 32,15-16). Bien que les lettres aient transpercé les Tables des deux côtés, on pouvait lire les 10 commandements de tous les deux côtés, ou selon Rav Simaï des quatre côtés (*Yerouchalmi, Chekalim* 6,1).

Les paroles de *Rech Lakich* citées en haut doivent être complétées, et comprises grâce à un autre dicton de *Rech Lakich* : « Comme dans la mer, entre les grandes vagues se trouvent de nombreuses petites, entre les grands caractères des 10 commandements étaient gravées [en petits caractères] toutes les lettres de la Torah et toutes les déductions » (*Yerouchalmi, Chekalim* 6,1). Il est possible qu'au mont Sinaï, Moché n'ait pas lu les petits caractères, ni pris connaissance des futures prophéties et déductions des sages. A quoi servaient alors les petits caractères ?

En fait, D.ieu dit : « Je lui [Moché] parle de bouche à bouche, Je me révèle à lui sans énigme » (*Bamidbar* 12,8). Ce qui n'est pas le cas des autres prophètes à qui Il parle indirectement et par énigmes. Néanmoins, tout comme Moché recevait la prophétie, directe, à travers le *Aron* et les lettres gravées sur les *Lou'hot*, les autres prophètes recevaient les messages qui leur étaient destinés, indirectement, à travers les petits caractères qui y étaient gravés ! A l'époque du Deuxième Temple, les Tables furent enfouies sous terre, et les sages entendaient les messages gravés sur les Tables en petits caractères, à travers une *Bat-Kol*, un écho. La *Guemara* aussi est gravée, et nous la comprenons également à travers ce qui est gravé. C'est cela que *Rech Lakich* nous enseigne.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

- La Paracha débute en nous informant que Betsalel a fait tout ce que *Hachem* avait ordonné, accompagné d'Aoliav.
- La Torah fait le décompte de l'argent récupéré.
- Nous voyons ensuite la confection des habits.
- La fin de la construction est annoncée et tout a été fait convenablement.

- Hachem* ordonne à Moché de faire entrer les ustensiles dans le *Michkan*.
- Moché « entraîna » Aharon pendant 7 jours.
- Le *Michkan* fut établi le 1er Nissán 2449. Aharon commença le service. La nuée divine (représentante la présence divine) recouvrit le *Michkan*.
- La nuée ne partait que lorsqu'il fallait voyager.

Réponses n°278

Vayakhèl

Echecs :

Noirs en 2 coups

1) E7C5 C1C5

2) E1F1



Enigme 1 : Esther 8,9

Enigme 2 : Moi-même

Enigme 3 : Il s'agit du terme 'ha'h (composé de 2 'het) signifiant « bracelet », comme il est dit (35-22) : « Quiconque était spontané de cœur, ils ont apporté un bracelet... ».

Rebus :

Bêtes / Sale / Ailes / Ben / Houx / Riz / Benne / n' / Our

Enigmes

Enigme 1 : Quelle Mitsva ne peut-on accomplir qu'en étant assis à la base ?

Enigme 2 :

Mme Lévy souhaite une nouvelle disposition pour le bureau de ses assistantes, mais celles-ci ne lui facilitent pas la tâche : Rivka veut être assise derrière Yael et Yael veut être assise derrière Rivka. Comment résoudre ce problème ?

Enigme 3 :

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point ! ». Tu as tort (et le tort tue) de penser qu'il est difficile de trouver le lien entre la tortue et notre paracha ! Quel est-il ?



Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison (selon un avis de nos Sages), la Torah a-t-elle écrit le poids de toutes les offrandes d'or, d'argent et de cuivre ayant servi pour construire le *Michkan* (38-21) ?

2) Il est écrit à propos des pierres de Choham (39-7) : « Il les plaça sur les épaulières du Efod comme pierres de souvenir ("de mémoire") pour les Béné Israël... De quoi les Béné Israël doivent-ils se souvenir ?

3) Selon une opinion de nos Sages, pourquoi les artisans du *Michkan* ont-ils apporté le pain de proposition (lé'hem hapanim, 39-36) ?

4) Il est écrit (39-43) qu'après que Moché vit tout le travail (toute l'œuvre) du *Michkan* réalisé conformément à l'ordre de D... par les Béné Israël, il bénit ces derniers. Quelle est la nature de cette bénédiction ?

5) Quel miracle s'est produit concernant l'eau que Moché mit dans le Kiyor (40-30) ?

6) Il est écrit (40-38) : « ki anane *Hachem* yomame vèèche tihyé laïla bo lééné kol beit Israël ».

Qu'avait de si spécial le feu dont parle ce passouk ?

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine *Shalshelet News* par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Emilie Esther bat Zaira lebet Ganem

La Parachat Zakhor

1) C'est une Mitsva de la Torah d'écouter la lecture de la Parachat Zakhor [Dévarim 25, 17-19; Choul'han Aroukh O.H 685,7]

Pour cette raison, on pensera à s'acquitter de ce commandement en écoutant cette lecture. De plus, il est nécessaire de comprendre le sens général de ce passage : se souvenir du mal que nous a fait « Amalek », et le devoir d'effacer son nom.

2) A priori, on n'appellera pas à la Torah un enfant pas encore Bar Mitsva pour la lecture de ce passage [Michna Beroura 282,23].

3) Les avis divergent si les femmes sont tenues d'écouter la Parachat Zakhor.

Selon nombre de décisionnaires, elles y sont astreintes [Rav Nathan Adler, Minhat Yishak Tome 9, Siman 68, Halikhote Bat Yisrael page 297 au nom de rav Moché Feinstein ...].

Par contre, le Séfer Ha'hinoukh (Mitsva 603) ainsi que d'autres décisionnaires lient cette Mitsva à celle de combattre Amalek. Ainsi, de la même manière que les femmes sont dispensées d'aller à la guerre, ainsi elles ne sont pas tenues de lire la Paracha de Za'hor.

La coutume Séfarade, ainsi que celle dans plusieurs communautés Ashkénazes, est de suivre cette dernière opinion [Sansan Leyair 3-4 et Mekor Nééman Siman 557 de Rav M.Mazouz; Alé Hadass, chapitre 17,4 (voir aussi Piské Téchouvot 685 note 13)].

Toutefois, les dames souhaitant tout de même écouter Zakhor, sont dignes d'éloges [Hazon Ovadia sur Pourim page 9].

Les communautés désirant organiser une lecture supplémentaire de Zakhor pour les femmes avant Min'ha, s'assureront de la présence de 10 hommes à la synagogue lors de cette relecture. « Zakhor » sera relue sans appeler qui que ce soit à la Torah [Torat Hamoadime de Rav D.Yossef siman 2,13 page 53/57].

David Cohen

La 'Halla

La personne qui procède au prélèvement du pain doit se couvrir la tête afin de réciter la bénédiction. Il est bon de se rincer les mains auparavant afin d'en retirer tout résidu éventuel. Le mérite acquis par l'observance de ce commandement est considérable et assure une récompense particulière à celui qui l'accomplit. Par conséquent, il est recommandé à la personne qui l'effectue d'implorer l'Eternel que, par le mérite de cette mitsva, Il lui prodigue des enfants justes et remplis de crainte divine. Certaines femmes ont l'habitude de donner de l'argent à la tsedaka, avant d'accomplir l'une des trois Mitsvot qui lui sont spécifiques : le prélèvement du pain, l'allumage des bougies du chabbat, et l'immersion au Mikvé. D'ailleurs, l'abréviation de ces trois Mitsvot forment le mot 'Hana (Halla, Nida,

Hadlaka) dont la racine 'Hen signifie grâce, charme. Il est une bonne coutume que la femme pétrisse elle-même le pain du chabbat. Cette pratique est sous-entendue dans le verset : "Le vendredi, vous préparerez tous les plats à cuire, Et vous pétrirez le pain". De plus, elle pourra par la même occasion accomplir la mitsva de 'halla.

À notre époque, beaucoup de femmes achètent leur pain de chabbat, mais il est recommandé, dans la mesure du possible, de le préparer soi-même en l'honneur du chabbat. Néanmoins, certains décisionnaires affirment que ceci s'appliquait seulement à l'époque, mais de nos jours, les boulangers juifs préparent des pains spéciaux en l'honneur du chabbat, avec un goût et une forme appropriés : les hallot.

Mikhael Attal

La voie de Chemouel 2

Chapitre 22 : Les dernières retombées de Nov

« Il rend mes pieds semblables à ceux des biches, et il me place sur mes lieux élevés » (Chemouel 2 22,34). Comme vous pouvez le constater, la fin de ce verset, composé par le roi David pour remercier son Créateur d'avoir toujours veillé sur lui, n'est pas très claire. Mais dans sa grande sagesse, le Torat Haïm est parvenu à déchiffrer ce Passouk grâce à l'histoire suivante : la Guemara rapporte (Sanhédrin 95a) qu'aussi infime soit-elle, David avait une certaine responsabilité dans la mort des Cohanim de Nov. En effet, si David ne leur avait pas demandé des provisions, personne n'aurait pu les accuser de complot visant à renverser Chaoul. Par ailleurs, vu son niveau d'Emouna, nos Sages estiment qu'il aurait dû se livrer aux autorités afin d'innocenter les Cohanim, et ce, malgré le danger que représentait Chaoul.

En conséquence de quoi, Hachem proposa à David d'expié cette faute à travers le châtement de son choix : soit il tombait sous les coups de ses ennemis, soit il condamnait sa descendance à l'extermination. On notera au passage qu'on retrouve dans ces deux peines le principe de mesure pour mesure, vu que la quasi-totalité des Cohanim de Nov périrent sans laisser de descendance. Seul Eviathar, fils du Cohen Gadol de l'époque survit à cette boucherie. Et c'est exactement ce qui va se passer plusieurs dizaines d'années plus tard, lorsque la reine Athalia massacra tous les descendants de la lignée davidique. Un seul réussira à en réchapper en se cachant dans le Kodech Hakodachim. Nous reviendrons plus en détails sur cet épisode l'année prochaine sDv.

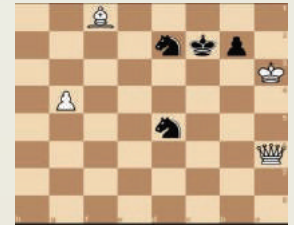
Précisons toutefois que dans un premier temps, David rejeta cette alternative. En effet, sa

Devinettes

- 1) Quel est le lien entre le Michkan et un gage ? (Rachi, 38-21)
- 2) Quelle est la différence entre un mané de « 'hol » et un de « kodech » ? (Rachi, 38-24)
- 3) Qu'y avait-il « d'extraordinaire » dans les différents dénombrements des Bné Israël ? (Rachi,38-26)
- 4) Combien de socles en argent y avait-il en tout ? (Rachi, 38-27)
- 5) Sur quel endroit du visage était posé le Tsits du Cohen Gadol ? (Rachi, 39-31)

Echecs

Comment les noirs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



Réponses aux questions

- 1) Pour nous enseigner que la grande somme des richesses employée pour faire le Michkan, était très minime par rapport à celle employée pour le 1^{er} Temple, et à plus forte raison pour la construction du 2^{ème} Temple (faite par Hordous, Soucca 51a). Cependant, la Chékina régnant au Michkan était bien plus grande que celle régnant au sein du premier Temple. Moralité : « Ce n'est pas la richesse et la grandeur d'une construction qui sont à l'origine et qui fixent la présence divine, mais plutôt le niveau de crainte de D. animant les actions des hommes ! (Sforno)
- 2) Ils doivent se souvenir que leurs noms sont gravés dans le Efad devant Hachem, et ressentir ainsi de la honte de commettre des avérot ! (Méchech 'Hokhma).
- 3) Afin de permettre l'agrandissement du miracle en montrant en effet que ce "lé'hem hapanim" qu'ils apportèrent, resta chaud et frais même après 3 mois. (Maaril Diskin rapporté dans le Otsar Mefarché Hapchat).
- 4) Qu'aucun ennemi ne puisse sévir contre l'œuvre (le Michkan) de vos mains. C'est la raison pour laquelle le Michkan est caché jusqu'aujourd'hui dans les souterrains du Mikdach (Midrach Hagada).
- 5) Soyez heureux d'avoir eu le mérite de réaliser l'œuvre du Michkan ; que vous puissiez ainsi avoir le mérite de participer également à la construction du Beth Hamikdach. (Seder Olam Rabba 7, rapporté par le Otsar Mefarché Hapchat)
- 6) Malgré le fait que tous les Cohanim se lavèrent les mains et les pieds durant toute la journée (le 8^{ème} jour de la cérémonie de consécration du Michkan), la quantité d'eau contenue dans le Kiyor ne manqua aucunement ! (Targoum Yonatan ben Ouziel).
- 6) Ce feu n'était pas le feu naturel que nous connaissons. Bien qu'apparaissant et éclairant comme un feu classique, il ne brûlait pas ! (« Hamasspik léavde Hachem » de Rabbi Avraham, le fils du Rambam).

miséricorde lui interdisait d'infliger une telle calamité à sa famille, quitte à le payer de sa vie. Cela faillit d'ailleurs se produire lorsqu'il tomba dans le piège de l'ange de mort. Ce dernier avait pris l'apparence d'un animal, alors que David chassait du gibier pour Chabbat, et il parvint à l'attirer jusqu'aux confins du territoire philistin. Sur place, David se retrouva nez à nez avec le géant Yichbi, frère de Goliath, qui le maîtrisa rapidement. Yichbi prit ensuite une poutre qu'il plaça sur David et s'assit dessus dans le but de l'écraser. David s'en sortit in extremis, la terre s'enfonçant sous son corps par miracle.

Voyant cela, Yichbi se saisit du corps de son adversaire et le projeta loin dans les airs grâce à sa force herculéenne. Il planta ensuite sa lance dans le sol, espérant que David s'empale dessus. Nous verrons la semaine prochaine comment il se sortira de cette situation critique.

Yehiel Allouche

Rabbi Raphaël Aharon ben Chimon

Rabbi Rapahël Aharon naquit à Rabat, en 1848, de Rabbi David ben Chimon, connu sous le nom de Tsouf Devach. Il étudia surtout avec son père, qui voulait le voir parfait dans toute science et toute bonne mida et ce dans tous les domaines de la Torah. Il lui enseigna l'écriture des sifrei Torah, la che'hita et la circoncision. Il étudia aussi la Torah avec le kabbaliste Rabbi Chalom Bohbot, qui était connu pour sa piété et sa sainteté.

En 1854, à l'âge de 6 ans, il immigra en Terre d'Israël avec sa famille. En 1860, il fit sa bar mitsva et se maria en même temps. Il épousa la fille du gaon Rabbi Yits'hak Benoualid, qui était connu pour faire des miracles. Il finit par être nommé à la tête de la yéchiva de son père, et ce poste l'obligea à sortir ramasser de l'argent dans les pays du Maghreb. Il arriva à Fès en 1888. Les coutumes et les édits de la ville l'intéressaient beaucoup, en raison de son ancienneté et de la beauté de ses synagogues. Au cours de ces années, Rabbi Raphaël organisa la société « Dovev Sifteï Yéchénim », dont le but essentiel était de publier les écrits des sages du Maghreb, qui avaient été négligés pendant de nombreuses années.

On raconte à ce propos qu'un jour, quand il pria à la synagogue des « Tochavim » de la ville de Fès, il s'étonna de voir que dans la synagogue il n'y avait qu'un seul livre de prières, que tenait le chalia'h tsibour, et dans lequel il lisait les prières. Les autres fidèles l'écoutaient sans participer à la prière. Alors, le Rav décida de publier le sidour « Ahavat Hakadmonim », qui est un « livre de prières pour toute l'année selon la coutume des habitants de Fès ».

En 1891, après beaucoup de pressions et de supplications, Rabbi Raphaël fut nommé au poste de « 'Hakham Bachi », le Grand Rabbin d'Égypte, à la place du gaon Rabbi Yom Tov Israël, poste qu'il assumait pendant 31 ans. Son but essentiel était de donner des décisions halakhiques au peuple d'après le Choul'han Aroukh. Au cours de son mandat, les gouvernements ottoman et égyptien lui décernèrent des prix honorifiques.

Par ailleurs, il édicta un certain nombre de décrets importants pour sa communauté. Ainsi, par exemple, il rétablit en Égypte la coutume selon laquelle le chalia'h tsibour répète la prière comme on le fait dans toutes les communautés d'Israël. Il décida aussi de ne pas organiser de mariages à l'intérieur d'une synagogue, pour ne pas porter atteinte à la sainteté et à la pudeur. Un décret économique célèbre a trait aux mohalim, qui demandaient à être payés pour pratiquer la brit

mila. Rabbi Raphaël luttait contre ceux qui prétendaient que « ein mila lelo priah », il n'y a pas de circoncision sans priah (une partie de la circoncision, mais qui peut également désigner un salaire).

Quand il atteignit 80 ans, Rabbi Raphaël quitta la rabbanout d'Égypte et s'installa en terre sainte, à Tel-Aviv-Yaffo, et les grands rabbins qui y vivaient le consultaient sur les questions juridiques et halakhiques.

En 1928, il rendit son âme à son Créateur, et fut enterré au mont des Oliviers, auprès du saint emplacement du Temple.

Rabbi Raphaël Aharon ben Chimon eut le mérite d'écrire de précieux livres et de les avoir publiés de son vivant. Parmi ses œuvres figurent Nehar Pakod, en complément du livre de son père ; Shaar Hamefaked, sur les coutumes à Jérusalem ; Nehar Mitzraïm, en deux parties, sur les coutumes et les lois en Égypte, écrit dans l'ordre du Choul'han Aroukh ; Seder Halitza, sur les lois de la halitza ; Touv Mitzraïm, sur les sages et guéonim d'Égypte à partir du Rambam ; Oumtzor Devach, rassemblant des responsa ; Lehem Hamaarekhet en trois parties, compilant des divrei Torah ; Bat Naot Hameradot, sur les lois concernant un conjoint dissident.

David Lasry

La Question

La paracha de la semaine traite de l'édification du Michkan.

Ainsi, un verset (39,32) nous dit : *“et fut achevé tout le travail du Michkan... Et les enfants d'Israël firent comme tout ce que Hachem avait ordonné”*.

Comment se fait-il que le verset s'exprime dans cet ordre ? En effet, on se serait attendu à ce qu'il soit tout d'abord indiqué, que les enfants d'Israël suivirent les instructions divines et seulement

ensuite que ce fut ainsi que fut achevé le chantier du Michkan !

Le bérakha méchoulechet répond : le michkan était pour Israël un outil d'expiation.

Ainsi, les enfants d'Israël auraient pu être tentés de se laisser aller à certaines transgressions, sachant que fut achevé ce qui leur permettrait d'accéder à la rédemption.

Malgré cela, ils continuèrent à suivre scrupuleusement et intégralement tout ce que Hachem leur avait ordonné.

G.N.

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine revient plus en détail sur la construction du Michkan. Nos Sages nous enseignent (Guittin 68a) que nos ancêtres, n'ayant pas le droit d'utiliser des outils métalliques (symbole de guerre incompatible avec la demeure de D.ieu), eurent recours au Chamir. Il s'agissait d'un ver de terre capable de briser n'importe quelle surface à l'exception du bronze dans lequel il était conservé.

Craignant que certaines personnes malintentionnées s'emparent du Chamir et risquent ainsi de détruire une partie du monde, Moché cacha le ver une fois l'érection du Michkan achevé. Il sera retrouvé des siècles plus tard par le roi Chlomo, fils de David. Ce dernier en avait également besoin puisqu'il remplaça l'autel de Moché par un Mizbéah 24 fois plus grand.

On comprend donc bien le lien entre la Paracha et la Haftara de cette semaine qui traitent toutes les deux de la demeure du Maître du monde.

Le Vihi Noam ... un procédé utile

La Torah nous dit (Chémot 39,43) qu'une fois que Moché termina l'examen de tout le travail exécuté par les Béné Israël en vue de la construction du Michkan conformément aux prescriptions d'Hachem, il les bénit.

Rachi explique que la bénédiction était la suivante : « Que ce soit Sa volonté que la chekhina repose sur l'œuvre de vos mains, et “que la grâce de Hachem ("Vihi Noam") », notre D. soit sur nous, et établit sur nous l'œuvre de nos mains...” (Téhilim 90,17) ». Ce psaume est en effet l'un des onze Téhilim (90 à 100) attribués à Moché (Cf. Rachi Vayikra 9,23).

Il est bien de réciter le passage de "Vihi Noam" avant d'accomplir toute bonne action, que cette dernière soit dans la parole ou dans un acte concret.

En effet, dans chaque mitsva il existe énormément de secrets impalpables, même pour les plus grands érudits dans les secrets de la Torah, à plus forte raison pour nous, en tant que simples individus.

Seulement, voilà que nos maîtres nous ont révélé une méthode infaillible pour être capables d'atteindre les sommets avec une mitsva, si nous n'avons aucune connaissance des moindres détails. Il suffit de penser que l'on accomplit cette mitsva uniquement dans l'intention de faire la volonté de notre Créateur et de Lui apporter de la satisfaction par nos actions, avec le désir de mettre en fonction (letaken) la base spirituelle de la mitsva (le chorech) comme elle devrait être, selon Sa volonté et la volonté des Sages.

Pélé Yoets

C'est en cela qu'il est bien de réciter cette phrase avant chaque action et parole. Il est vrai que la mitsva peut être également réalisée sans ce procédé, mais ce dernier permet d'avoir davantage d'impact étant donné que la personne se concentre sur l'action qu'elle va réaliser.

Cela ressemble à quelqu'un qui aurait une longue corde, dont une extrémité est au ciel et la seconde dans sa main sur terre. Il est évident que plus il agite le bout de corde en bas, plus cela aura un impact à l'autre extrémité en haut.

En récitant ce verset, nous demandons à Hachem de nous aider à faire en sorte que nos actions soient considérées dans le ciel comme si elles avaient été faites de la meilleure manière possible.

Le Zohar (Vol.1 p.197b) stipule qu'il est important de réciter ces versets à chaque sortie de Chabbat pour réveiller la miséricorde divine de manière à ce que le châtiment du guéhinam ne nous atteigne pas, c'est-à-dire qu'il faut, à ce moment-là, prier pour que l'on ne soit pas amené à trébucher lors de nos actions dans la semaine à venir. Par ailleurs, bien qu'il soit d'usage de ne pas dire ce passage lorsqu'une fête tombe dans la semaine, il est toutefois recommandé, selon les kabbalistes, de le dire pour soi-même.

Il est également louable de réciter ce verset même avant chaque projet qui ne correspond pas précisément à une mitsva, car cela contribue à montrer notre attachement indéfectible à Hachem et notre volonté de nous parfaire.

(Pélé Yoets Vihi Noam)

Yonathan Haïk

Rébus



Après l'épisode douloureux du veau d'or, Moché ordonne aux Béné Israël d'apporter les matériaux nécessaires à l'édification du Michkan. Leur engagement est total, et en 2 jours à peine, tout le matériel nécessaire est déjà collecté. Mais, au-delà de l'aspect financier, les Béné Israël vont participer personnellement à confectionner le Michkan. Hommes ou femmes, chacun s'implique là où il désire participer. Pourquoi la participation de chacun était-elle si importante ? Un miracle n'aurait-il pas suffi à ériger le Michkan ?

La parabole suivante peut nous permettre d'y voir plus clair.

C'est l'histoire d'un roi qui passe dans une région assez pauvre de son royaume. Alors que chacun

aspire à se présenter à lui, personne n'ose franchir le pas. En effet, personne n'a de quoi offrir un présent à la hauteur de cet invité prestigieux pour pouvoir s'approcher de lui.

Parmi eux pourtant, il y a un homme riche qui a ses entrées auprès du roi mais qui aimerait partager ce privilège avec chacun. Il leur conseille donc de fabriquer un objet d'art où chacun pourrait participer en faisant ce qu'il sait faire de mieux. L'un participe en sculptant, l'autre en y ajoutant de la couleur etc. L'œuvre d'art ainsi obtenu, il s'empresse de l'apporter au roi. Ce dernier émerveillé du résultat, lui demande qui est l'auteur de chacune des parties de ce chef-d'œuvre. Et notre homme appelle au fur et à mesure chacun des

artistes pour les présenter au roi. Ainsi, en très peu de temps, c'est tout le village qui a pu rencontrer et se rapprocher du roi.

Ainsi, le Maguid de Douvna explique que Moché, par l'intermédiaire de la confection du Michkan, va permettre à chacun de s'investir et ainsi de se rapprocher d'Hachem. Plutôt que de confier cette mission à Betsalel tout seul, c'est tout le peuple qui est invité à bâtir une maison pour la chekhina.

D'autre part, la fabrication du Michkan nous rappelle que même si nous poursuivons tous le même objectif, chacun à sa propre manière de servir Hachem. Notre avodat Hachem ne peut être standardisée, chacun peut et doit trouver quelle va être son approche et sa manière de servir Hachem.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Hanane est un jeune bahour qui étudie avec sérieux à la Yechiva depuis de nombreuses années. Voilà qu'il arrive en âge de se marier, il rencontre donc beaucoup de jeunes filles mais malheureusement ne trouve pas chaussure à son pied. Jusqu'au jour où on lui présente Estelle, une jeune fille extraordinaire chez qui il retrouve tout ce qu'il cherche mais qui a un seul problème, elle souffre de strabisme. Après plusieurs rencontres, Hanane qui n'arrive pas à se décider, se voit donc obligé d'expliquer la situation à Estelle. Elle aussi commence à apprécier Hanane et trouve donc une solution. Elle est prête pour lui à se faire opérer et ainsi guérir de son strabisme. Hanane qui n'osait pas le lui demander est aux anges et ils prévoient donc un mariage qui aurait lieu quelques mois plus tard. Estelle de son côté prend immédiatement rendez-vous auprès d'un grand docteur pour se faire opérer. Elle le paye d'avance afin de rassurer son fiancé. Mais un mois tard, juste avant le jour de son opération, une guerre se déclare et Rafael, le docteur, est convoqué au front, l'opération est donc reportée. Mais la guerre ne finit pas et Hanane se marie avec Estelle avant qu'elle n'ait pu se faire soigner mais en gardant ce projet pour après la cérémonie. Alors que la nouvelle date est fixée, quelques jours avant son rendez-vous, Estelle apprend avec grand bonheur qu'elle est enceinte. Elle contacte donc Rafael qui lui dit qu'il faudra donc convenir d'une nouvelle date après son accouchement. Mais là encore, elle ne peut se rendre chez le Professeur car elle ne s'est pas entièrement remise de son accouchement, ils conviennent donc d'une nouvelle date. Mais à la nouvelle échéance, des connaissances lui font remarquer que le fait qu'elle allaite son bébé peut poser problème et lorsqu'elle pose la question à Rafael, il lui confirme cela et repousse donc l'opération à une date ultérieure. Enfin, après deux ans, quand le moment semble propice pour se faire soigner, Hanane déclare à sa femme que l'opération ne l'intéresse plus. Comme disent les sages dans la Guemara Sota (47b), Hachem donne une grâce spéciale à la femme auprès de son mari, il lui explique donc que ce strabisme ne le dérange plus du tout mais au contraire il y trouve une certaine grâce. Estelle qui avait tout de même peur de l'opération est heureuse, elle contacte donc Rafael pour lui expliquer qu'elle ne veut plus se faire opérer et demande qu'il lui restitue la somme payée. Rafael accepte et comprend sa demande mais déclare qu'il est probable qu'il ne soit pas obligé de lui rendre l'argent car lui est prêt pour l'opérer, il demande à ce qu'on pose la question à un Rav et qu'il fera ce que celui-ci dira. Qu'en pensez-vous ?

Rav Zilberstein répond que dans notre cas, Refael n'est pas obligé de rembourser Estelle puisque de son côté il est prêt à l'opérer et, en lui donnant l'argent, elle a acheté en quelque sorte son savoir et le droit de se faire soigner et si elle ne le fait pas, c'est son tort. Le Rav compare ce cas à celui de Réouven qui paye 200 € à Chimon afin que celui-ci lui lave 20 habits et qu'après qu'il en ait lavé 10, Réouven lui demande de lui rendre 100 € car il n'a plus d'habits à laver. Le Din est que s'il n'avait pas payé d'avance, il aurait pu évidemment changer d'avis, mais dans le cas où l'argent a déjà été donné à Chimon, il ne pourra le récupérer. Il apporte un appui de la Guemara Baba Metsia (77a) qui nous enseigne que si quelqu'un demande à un employé de venir lui arroser un terrain et qu'il se met à pleuvoir au milieu de la journée et qu'il n'a donc plus besoin de lui, il ne pourra lui réclamer la somme déjà versée puisque l'employé est disponible pour lui et c'est lui qui ne veut pas de ses services. Le Rav tranche donc que Rafael n'est pas obligé de rembourser Estelle mais il devra tout de même lui rendre la différence entre le prix d'un professeur qui a travaillé et celui qu'il aurait accepté pour rester inactif et ne pas opérer. Enfin, Estelle pourrait tout aussi bien chercher un autre patient souffrant de strabisme afin qu'il se fasse opérer à sa place et récupérera l'argent du nouveau patient et Refael ne pourra refuser. On précisera que toute cette question ne se pose que s'il n'y a pas de coutume dans le pays car sinon la Halakha nous demande de donner préséance à la coutume.

En conclusion, Refael pourra garder de son salaire seulement la somme qu'il aurait acceptée si on lui avait demandé de rester sans rien faire et devra rendre le reste.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ... et il éleva sur lui (Mizbah) le ola et le Min'ha comme Hachem ordonna à Moché » (40,29)

Rachi écrit : « Même le 8^{ème} jour des Milouïm qui correspond à l'inauguration du Michkan, Moché assura le service et approcha les Korbanot Tsibour, à l'exception de ceux dont Aharon a été chargé d'approcher ce jour-là... »

On pourrait se demander : Dans la paracha Tetsavé, Hachem demande à Moché de faire le service dans le Michkan les 7 jours avant son inauguration, du 23 Adar au 29 Adar, qu'on appelle les 7 jours des Milouïm. On pourrait légitimement comprendre qu'à partir du 8^{ème} jour des Milouïm qui est le 1^{er} Nissan, jour de l'inauguration du Michkan, c'est désormais Aharon qui fera le service.

Et là Rachi vient nous apprendre que même le 8^{ème} jour des Milouïm, c'est Moché qui a fait le service, d'où la question : comment Rachi le sait-il ? Comment Rachi le déduit-il de notre verset ?

Le Gour Arié répond : Dans le verset 27, on dit que Moché a fait la ketoret. Or, dans paracha Tetsavé, il n'est pas du tout mentionné de faire la ketoret durant les 7 jours des Milouïm. C'est donc que notre paracha parle du 8^{ème} jour des Milouïm. Et voilà que notre verset dit que Moché a approché des Korbanot.

Le Ramban écrit : Du verset 27 on apprend qu'il y avait la ketoret durant les 7 jours des Milouïm.

On pourrait en déduire : Le Ramban n'est pas d'accord avec Rachi et pense que Moché n'a pas servi le 8^{ème} jour des Milouïm car sinon comment peut-il prouver qu'il y avait la ketoret durant les 7 Jours des Milouïm, peut-être c'était le 8^{ème} jour. De là, on déduit que pour le Ramban, c'était tellement évident que Moché n'a pas servi le 8^{ème} des Milouïm que forcément on est pendant les 7 jours de Milouïm. Et voilà qu'il est écrit que Moché a fait la ketoret. De là apprend le Ramban qu'il y avait la ketoret durant les 7 jours des Milouïm.

C'est là toute la problématique : quel 'hidouch (nouveau) dire pour que notre paracha s'accorde avec la paracha Tetsavé : **Rachi** : Bien que de paracha Tetsavé il ressortirait que Moché a servi seulement les 7 jours des Milouïm, Rachi dit que notre paracha vient nous apprendre que Moché a également servi le 8^{ème} jour des Milouïm.

Ramban : Bien que de paracha Tetsavé il ressortirait qu'il n'y avait pas la ketoret durant les 7 jours des Milouïm, Ramban dit que notre paracha nous apprend qu'il y avait la ketoret durant les 7 jours des Milouïm.

On pourrait proposer d'expliquer Rachi ainsi : Sur le verset 27 qui parle de la ketoret, Rachi écrit : « Il fait la ketoret le matin et le soir, comme il est dit : "Chaque matin... (30,7)" » Dans le verset que Rachi renvoie, il est écrit

explicitement qu'Aharon fait la ketoret. Ne serait-il pas possible de dire que Rachi nous renvoie à ce verset pour nous indiquer que c'est Aharon qu'a fait la ketoret ?

De plus, il y aurait une version où Rachi écrit explicitement que c'est Aharon qui a fait la ketoret (voir sefer hazikaron).

Par ailleurs, dans paracha Chemini (9,23), Rachi écrit que ce 1^{er} Nissan, Moché est rentré avec Aharon pour lui enseigner la ketoret (cela confirme bien que Rachi pense que Moché n'a pas fait la ketoret durant les 7 jours des Milouïm) donc certainement Aharon, l'a ensuite fait lui-même l'après-midi. De plus, après que le Ramban ait expliqué que c'est Moché qu'a fait la ketoret, il conclut en écrivant : « J'ai vu dans l'explication de Rachi : "Aharon a fait la ketoret", et je ne sais pas si ce n'est pas une erreur de sofer ».

À présent, selon l'hypothèse que Rachi pense que c'est Aharon qu'a fait la ketoret, la question revient : comment Rachi déduit-il que Moché a servi le 8^{ème} jour des Milouïm.

On pourrait proposer d'expliquer simplement ainsi : Ce passage débute par le verset « Et ce fut le premier mois de la deuxième année, le 1^{er} du mois, a été inauguré le Michkan » (40,17)

Ainsi, notre passage se situe le 1^{er} Nissan qui est le 8^{ème} jour des Milouïm, et dans ce contexte intervient notre verset disant que Moché approcha des Korbanot. Rachi en déduit donc que Moché a servi le 8^{ème} jour des Milouïm.

A présent, analysons la suite de Rachi : Rachi écrit que ce 1^{er} Nissan, 8^{ème} jour des Milouïm, Moché approcha également des Korbanot Tsibour (offrandes communautaires).

Le Gour arié demande : Voilà que dans la paracha Chemini, concernant le Korban de Roch 'Hodech, Rachi ramène la justification d'Aharon : « ... c'est moi qui l'ai approché et en tant que Cohen Guadol j'avais le droit même en état de onen (deux de ses enfants venaient d'être niftar). » Il en ressort que le Korban de Roch 'Hodech qui est un Korban Tsibour a été approché par Aharon, ce qui contredit notre Rachi qui dit que les Korbanot Tsibour ont été approchés par Moché !?

Le Lévousch répond : Lorsque Rachi dit que Moché a approché les Korbanot Tsibour, il s'agit de ceux qui ont été approchés durant les 7 jours des Milouïm et Rachi dit que Moché a continué de les approcher même le 8^{ème} jour. Mais le Korban de Roch 'Hodech, comme son nom l'indique, n'est approché que Roch 'Hodech et non durant les 7 jours des Milouïm. Ainsi, ce Korban de Roch 'Hodech étant spécifique à cette journée du 1^{er} Nissan, a été approché par Aharon car tous les Korbanot qui étaient spécifiques à cette journée étaient réservés pour Aharon et c'est le sens de la conclusion de Rachi : « ...à l'exception de ceux dont Aharon a été chargé d'approcher ce jour-là... »

Mordekhai Zerbib

Une vie de Torah

Rav Raphaël Yaakov ISRAËL est né le, à Fez au Maroc, de son père Aaron ISRAËL et de sa mère Yacoth MAMANE. Il fait ses études profanes jusqu'au certificat d'études et devient à l'âge de 14 ans apprenti bijoutier pendant un an auprès de M Gozlan Eliahou.

Sur les conseils de son cousin, Josio Charbit, il prend la décision de partir à la yechiva de Sunderland au nord de Angleterre. Pendant ses années d'études il eut l'occasion de rencontrer des grands comme Rav Meir Karelitz frère du Hazon Ich et le Rav Shmuel Greenman son beau frère. Il eu aussi le mérite d'écouter des cours du plus grand philosophe juif de notre siècle, le Rav Dessler. Un jour le Rav Shwadron, Grand maître d'Israel, vint visiter la Yéchiva et y donna un cours. A la fin du chiour le maître s'adressa aux élèves : « Je vous laisse un souvenir de moi. Je vais vous poser une question, et chaque fois que vous chercherez la réponse vous vous souviendrez de moi ». La question fut posée et le grand rav commençât à sortir du Beth hamidrach quand une vois d'élève s'élève et donne la réponse! Le Rav Shevadron se retourna et chercha l'auteur de la réponse. On lui désigna le Rav Israël. Admiratif le maître lança « vous avez ici d'excellents élèves ! ».

En 1959, lui et son ami intime le Rav Gabriel Ittah de Strasbourg, ouvrirent le collè de Sunderland. En 1962, le Rav Israël épouse une fille de sa ville qui étudia au Beth Yaakov d'Aix les bains. Une descendante de Rabbi Yéhouda Benattar l'auteur du Or Ahaïm Hakadoch.

Après l'Angleterre, le Rav fut sollicité pour être Roch Yéchiva à Hegenheim, un petit village

d'Alsace près de Saint-Louis à la frontière Suisse. Il restera là six années sous sa direction la yéchiva prospéra et il forma beaucoup d'élèves. Les mercredis soirs étaient réservés à un groupe de messieurs qui venaient spécialement de Bâle pour écouter le cours. Le dimanche soir était consacré aux dames de Bâle, de Saint Louis et de Hegenheim.



A nouveau Josio Charbit joue un rôle décisif en proposant au Rav Israël de s'installer à Sarcelles. En août 1975 le Rav ouvre un collè à Sarcelles. Tout de suite les Bné Thora se regroupèrent autour de lui. Le collè comptait douze Avrèkhim mariés chargés de famille. En ce qui concerne les cours tout s'organise à merveille et le Rav se dépense sans compter puisqu'il donne cours aux dames tous les soirs, et le mercredi soir aux médecins; il ne refuse jamais une demande de cours et dispense son enseignement partout et dans de nombreux pays (le Rav parle 7 langues). A Zurich (Suisse) par exemple, lors du rassemblement annuel de cent cinquante érudits en Torah, les organisateurs font appel

au Rav Israël en acceptant que le cours se fasse en hébreu. Quels ne fut pas leur ravissement et leur étonnement quand ils étendirent le Rav parler en Yidich pendant 1 h 30 !

En ce qui concerne l'action sociale le Rav Israël est devenu célèbre pour son abnégation, son écoute et sa disponibilité malgré un emploi du temps chargé. Il n'a jamais ménagé ses efforts pour rendre service, pour parler ou pour aider matériellement des gens dans le besoin. Tant que sa santé le lui a permis, il n'a jamais manqué de se rendre chez les endeuillés pour consoler les familles. Par ailleurs il a tenu très souvent à accompagner sa femme visiter les hôpitaux.

Les capacités du Rav Israël en Torah sont exceptionnelles et dans ce domaine sa force n'a d'égale que sa modestie.

Et puis la maladie survint, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein et la comparaison est valable puisque le Tsadik protège la communauté et comme un paratonnerre attire sur lui la foudre qui tombe sur la ville. Il eut des moments difficiles. Les activités du Rav diminuèrent, mais il ne refusa jamais de recevoir ceux qui avaient besoin de lui tant par ses conseils que pour des questions d'ordre Halachique. Le rav Israël a reçu sa Smikha (diplôme) de Rav du Dayan Weis qui était Possek Hador. Le Dayan Weis posa aux candidats Rabanim une question qui ne figure qu'une seule fois dans la Guémara et le Rav répondit. Le Dayan Weis fut très impressionné. Effectivement, on peut être impressionné par un tel parcours et par toutes ces qualités d'homme de cœur, d'homme de Torah unanimement reconnues.

Dr Gérard Uzan

Témoignages...

Quand le Rav nous donna la brakha pour faire notre alya, je fus un peu triste de quitter notre cher et vénéré Rav Israël. C'était un maître à penser dans tous les sujets de la vie, de notre vie...

Je lui ai partagé mon sentiment de tristesse de perdre notre guide et il me répondit : "Ne t'inquiète pas, je continuerai à t'accompagner avec l'aide de D..."

Je lui rendais visite 2 fois par an et je recevais toutes les réponses à mes questions comme il me l'avait promis.

La troisième année je me rendis auprès de lui et lui ai demandé de ces nouvelles. Quelle fut ma surprise, quand il me répondit : "Ca ne va pas." J'aurais dû comprendre qu'il sonnait une alarme mais je me suis concentrée sur moi-même et lui rétorquais : "Ah non Rav ! Jamais vous n'avez émis une plainte quelconque, qu'est-ce que vous essayez de me dire là ?"

Il me répondit : "Je voudrais que tu saches qu'à partir de maintenant, tourne-toi vers Rav

Issakhar Meir pour tes questions, car la prochaine fois que tu viendras me voir, cela sera pour me visiter et c'est tout..."

Je me suis mis à pleurer et lui dis : "Mais Rav vous m'aviez promis" !!!!!

Devant mes larmes, le Rav fut décontenancé et me répondit : "Je ne serai plus ton Rav c'est vrai, mais tu auras toujours toujours toujours un papa qui te protégera où que tu sois."

Cela me réconforta mais pas complètement. Je pris l'avion du retour en Israël très peinée.

Quelques jours plus tard, j'appris la perte de notre cher Rav Rephael Israël.....

Et en effet, je me rendis à sa levaya et je n'ai pu que le visiter !!!

Il m'avait prévenue qu'il nous quittait et je n'avais pas compris ...

Repose en paix mon cher Rav et papa.

Sache que tu resteras à jamais gravé dans le cœur de chacun des membres de ma famille et pour toujours.

M.K.

Le Rav me demanda un jour si je faisais Chabbat. Je lui répondis assez fièrement que je ne faisais pas Chabbat. Il me dit aussitôt, on va faire un deal toi et moi. A partir de maintenant, tu ne touches pas aux interrupteurs pendant Chabbat. Je lui dis alors que je n'y voyais pas d'inconvénient et, voulant respecter ma parole, le Chabbat suivant, en me trouvant devant la TV, je ne pus appuyer sur le bouton afin de l'allumer, puisqu'il y avait là un interrupteur. En y pensant, je ne pouvais pas non plus prendre l'ascenseur, tourner la clef dans ma voiture, allumer la lumière chez moi... J'ai tenu ma parole jusqu'à la fin de Chabbat. Ne me laissant plus que le fait de porter dans la rue ou utiliser mon argent mais uniquement si je marchais à pied, je ne voyais plus d'intérêt à ne pas faire le Chabbat de manière totale. C'est ainsi que je commençais à faire Chabbat, le Rav m'avait bien eu.

J.F

Mon vrai Rav en limoud

Le Rav me disait souvent : « Mon vrai Rav en limoud, c'était Rav El'hanan Wasserman zatsal, à travers ses livres! » Rav Israël, âgé de moins de 20 ans à l'époque, avait dressé une table des matières du Kovetz Héarot de Rav El'hanan.

Des années plus tard, Rav Sim'ha Wasserman zatsal, le fils de Rav El'hanan, passa une nuit chez Rav Israël à Sarcelles. Il lut le livre Menou'hat Aaron de Rav Israël sur le Traité Chabbat et remarqua une ressemblance dans la façon d'aborder l'étude avec l'ouvrage de son père intitulé « Chiourei Rav El'hanan » (un recueil des chiourim de son père). Rav Sim'ha Wasserman étudia le livre de Rav Israël toute la nuit.

Le Rav m'a fait savoir qu'il a écrit ses livres généralement sur les Massekhtot sur lesquelles Rav El'hanan Wasserman zl n'avait pas écrit de commentaires.



Betsa

Un rav a demandé à Rav Israël : Combien de fois as-tu étudié Betsa ? Le Rav lui répondit : « Autant de fois que tu as mangé un œuf. » Rav Israël m'a confié en privé, et après beaucoup d'insistance de ma part, qu'il avait étudié le Traité Bétsa au moins 400 fois. D'ailleurs dans l'introduction de son livre Ménou'hat Aharon sur le traité Bétsa, le Rav écrit par allusion que ce livre n'est qu'une partie de ce qu'il aurait pu écrire sur la massékhet Bétsa mais qu'étant tombé malade, il n'a pas pu en rédiger la suite.

La Semikha

C'est Madame Israël qui a poussé le Rav à obtenir une Semikha de Dayan, juge rabbinique.

Le Rav a reconnu qu'elle avait bien fait et que cela lui avait été utile bien plus tard. Après avoir obtenu sa semikha, le Rav dit à Madame Israël avec humour : « J'ai oublié de demander au Dayan de mettre la semikha à ton nom! »

Le Rav m'a raconté que lorsqu'il a passé l'épreuve de dayanout auprès de Rav Itshak Yaacov Weiss zatsal, il en a profité pour discuter avec lui de quelques psakim figurant dans le livre du dayan: le Min'hat Itshak. Rav Israël a apporté avec déférence des preuves attestant qu'une autre approche était possible, ce que le Dayan Weiss a admis. Rav Israël éprouvait un immense respect pour le Dayan Weiss. Celui-ci fut d'ailleurs très impressionné par Rav Israël qui avait répondu parfaitement aux 19 questions posées. Lors de l'examen, le dayan avait cité le nom d'un amora dont le nom n'est mentionné qu'une seule fois dans tout le chass : Rav Israël avait tout de suite indiqué de quelle page il s'agissait.



Ta vie est prioritaire, mais jusqu'où ?

Menouhat Aharon Baba Metsia Siman 45

Une beraita nous enseigne : « deux personnes qui marchent en chemin, l'un d'eux détenant une gourde d'eau, et la situation étant telle que s'ils se partagent l'eau, tous deux mourront de soif (la gourde ne contenant pas une quantité d'eau suffisante pour leur permettre d'arriver vivants dans un lieu habité), et si l'un d'eux boit tout, il arrivera vivant en lieu sûr (et aura donc la vie sauve puisqu'il y trouvera à boire).

Ben Péтора commenta : mieux vaut que les deux boivent et meurent plutôt que l'un soit le spectateur de la mort de son prochain. Jusqu'à ce que Rabbi Akiva vienne et enseigne : il est écrit dans la torah (Vaykra 25,36) « et que vives ton frère avec toi » pour te dire que ta vie passe avant celle de ton prochain.

Le verset selon Rabbi Akiva s'interprète ainsi : « et que vives ton frère » tu es tenu de tout mettre en œuvre pour permettre à ton frère de vivre « avec toi » ce devoir de le sauver ne t'incombe que pour lui permettre de vivre « avec toi » mais si cette assistance doit porter préjudice à ta propre vie, tu n'es pas tenu de le sauver.

En résumé, selon Ben Péтора, le propriétaire de la gourde est tenu de partager son eau avec son compagnon, bien que tous deux soient voués à une mort certaine. Tandis que selon Rabbi Akiva, le propriétaire boira la totalité et vivra alors que seul son compagnon trouvera la mort.

Le Ménouhat Aharon s'interroge.

Il semble en effet que même Rabbi Akiva eut été en mesure d'adhérer à la position défendue par Ben Péтора si ce n'est qu'un verset l'en empêche.

Ce qui revient à dire que d'un point de vue

logique, l'opinion de Ben Péтора fait l'unanimité. Or, comment concevoir qu'il faille partager l'eau, ce qui revient à condamner deux hommes, alors qu'il est possible, en recommandant au propriétaire de tout boire, de sauver une vie ? Il est en effet impossible d'admettre l'idée que la Torah puisse nous ordonner d'adopter une attitude suicidaire, inutilement, et ce afin d'éviter à quelqu'un de mourir tout seul. Car il ne faut pas oublier que la vie est le bien le plus précieux que nous a accordé Hachem, puisqu'elle est le seul moyen d'accéder au Monde futur. Aussi nous est-elle imposée par Hachem, « c'est malgré toi que tu vis, c'est malgré toi que tu meurs » dit la Michna dans Avot. Celui qui se suicide n'a pas de part au Monde futur disent nos Sages. Nous ne sommes donc pas libres d'en disposer comme bon nous semble, ni même de la sacrifier gratuitement par solidarité. En dehors des trois mitsvot pour lesquelles on a le devoir de se laisser tuer afin de ne pas les transgresser, le Créateur de la vie est le Seul qui a « le droit » d'y mettre un terme.

La question du Ménouhat Aharon prend alors une tournure explosive : pourquoi laisser mourir deux hommes alors qu'on peut en sauver un ?

Le Ménouhat Aharon rapporte alors : « J'ai entendu que le Netsiv de Volojin zal a dit que lorsque les deux boivent, cela permet de sauver « hayé chaa » (vie limitée à quelques heures) de deux hommes.

L'explication, affirme le Ménouhat Aharon, est la suivante : nous savons qu'à l'égard de la vie d'autrui, la Torah nous a donné deux mitsvots :

1) « Lo tirts'a'h » (tu ne tueras pas) qui constitue donc l'interdit de porter atteinte à la vie d'autrui.

2) « Pikouah néfachot » qui consiste en la mitsva de sauver des vies humaines.

Ces deux mitsvot s'appliquent strictement de la même façon à l'égard d'une vie éphémère dont les heures sont comptées que vis-à-vis d'une vie au « long terme ».

Ce qui signifie que celui qui met un terme à la vie d'un agonisant est passible de mort, car cela revient pour la Torah à commettre un crime « en bonne et due forme ».

De même est-on tenu de profaner le Chabbat pour tenter de permettre à autrui de vivre un peu plus longtemps, ne serait-ce que quelques heures, même si nous savons qu'il n'a aucune chance de survivre. La Torah porte ainsi la même considération et accorde la même importance à la vie, peu importe qu'il s'agisse de celle d'un être en pleine santé ou de celle d'un homme en fin de parcours. Cela s'explique par le fait que la vie terrestre est l'ultime moyen d'accéder au Monde futur. Car seules l'étude de la Torah et la pratique des mitsvot réalisées dans un monde qui est régi par la loi du libre arbitre, permettent à l'homme de s'élever et de mériter sa part au Monde à venir, dont la dimension du bonheur est tellement poussée que la Michna Avot nous affirme qu'« un instant de plaisir dans le monde futur vaut mieux que toute la vie ici-bas ». Ce qui revient à dire que si l'on parvient à rassembler tous les plaisirs que tous les hommes ont eus depuis la création du monde jusqu'à la fin des temps, nous obtenons une valeur quasiment nulle en regard d'un seul instant de plaisir dans le Monde futur. Et c'est justement parce que notre esprit limité n'est pas en mesure de s'imaginer ni de percevoir l'immensité de ce bonheur tant espéré, que nos Sages sont obligés de s'exprimer au travers de proportions.

Rétablir le chalom

« Ma récompense, me confia un jour Rav Israël, c'est le chalom... » Le Rav savait toucher les cœurs et n'avait pas son pareil pour rétablir la paix entre couples et familles. Je l'ai vu et entendu arranger des situations de disputes qui semblaient irréparables par des mots simples mais puissants. Combien de couples ont retrouvé le Chalom grâce au Rav ? Etant à ses côtés lors d'innombrables Chalom Bait, encore maintenant je ne comprends toujours pas comment les mots simples du Rav suffisaient, alors que les couples arrivaient dans des situations de blocages ardues...

Un couple est même venu d'Israël dans deux avions différents et s'est donné rendez-vous chez le Rav tel jour, telle heure. Finalement, après une heure de tension devant le Rav, ils sont repartis dans le même ascenseur...

Même pour faire le chalom entre deux familles, le Rav n'avait pas son pareil.

Rav Aaron Israël me raconta les deux épisodes suivants: Sachant que deux familles étaient fâchées, le Rav en conçut de la peine. Il lui fallait trouver une solution ingénieuse pour les mettre en présence. Il demanda à la Rabbanite de réserver une soirée pour inviter ces deux familles en même temps ! Ce soir-là, les deux familles se sont réconciliées.

Le Rav réussit même à faire la paix entre deux beaux-frères âgés de plus de 80 ans. Dans cette famille, une vieille querelle avait séparé oncles, tantes, cousins et cousines pendant des décennies.... Le Rav s'arrangea pour que les deux beaux-frères se rencontrent "par surprise"... en sa présence. Ensuite, il prit les mains des 2 beaux-frères et les serra dans les siennes en chantant : "Ki orekh yamim ouchenot 'haim véchalom yossifou lakh" Car ils te vaudront de longs jours, des années de vie et de paix. (Michlé 3,2) Le Rav avait réussi là où beaucoup avaient échoué....

Lunettes cassées

La Rav avait cassé ses lunettes, une connaissance lui proposa de se les faire rembourser par son assurance mais en mentant sur les circonstances de l'accident. Le Rav refusa évidemment. Quelqu'un lui demanda : « mais Rav pourquoi pas, tout le monde fait cela ? » Le Rav répondit : « Mon fils, est-ce que tu crois que mes yeux peuvent apprendre la Torah de Hachem à travers les verres du mensonge ? »

Comme elle craint Hachem !

Alors que le Rav me donnait un chiour de Rambam, nous fûmes interrompus par quatre appels téléphoniques consécutifs. Qui était au bout du fil ? Une femme qui a posé au Rav la même question à quatre reprises. Comme à son habitude, le Rav lui a répondu patiemment chaque fois. En rattachant pour la quatrième fois le Rav, d'humeur égale, me fit cette remarque : « Regarde comme elle craint Hachem ! »

Tikoun

Une dame troublée attend nerveusement son tour... Elle doit absolument voir le Rav et le supplier de trouver une solution à son problème. Il découvrira certainement ce qui ne va pas dans son foyer et pourquoi trois mézouzot tombent systématiquement du montant de ses portes. D'un ton ému et inquiet, elle raconte le tourment qui l'amène, et demande au Rav un tikoun.

« Le tikoun, c'est que ton mari prenne un marteau et des clous pour bien les fixer! » répond Rav Israël. Il faut aborder avoir les pieds sur terre...



Juste prix

Un producteur de vin Kacher proposa au Rav un pourcentage sur chaque bouteille de vin vendue, car le Rav lui avait donné un excellent conseil d'ordre personnel. Rav Israël refusa gentiment l'offre en lui disant: « Cette partie que tu es prêt à me donner, retire la sur le prix de vente de tes vins afin que les Bné Israël payent moins cher ce vin magnifique. »

Aussi, alors que le Monde futur se caractérise par le salaire des efforts fournis tout au long de la vie, la même Michna Avot nous affirme qu'« un instant de Téchouva et de bonnes actions ici-bas vaut mieux que toute la vie du Monde futur ». Là est exprimé le but de la vie.

En effet, la présence et la gloire de D...seront tellement éclatantes dans le Monde à venir, que la pratique des mitsvot n'aura plus aucune valeur dans un monde qui n'admet pas d'autre alternative que de se plier à Lui. Ce n'est qu'en ce Monde matériel, où D... se fait « discret », et dans lequel on a la possibilité de se laisser aller à oublier qu'il est le Maître à bord, que la pratique des mitsvot prend sa véritable dimension.

Aussi la Guémara nous raconte-t-elle plusieurs histoires d'individus qui, dans un ultime réveil à la Téchouva, ont eu le mérite d'acquiescer leur part au Monde futur en l'espace d'un instant. **Cela démontre bien à quel point le temps est précieux et que l'essentiel n'est pas dans la longueur de la vie mais dans ce qu'on en fait.** D'où le fait que la Torah ne fait pas de distinction entre le sauvetage d'une "longue vie" ou de quelques heures de vie : la profanation du Chabbat est une mitsva et obligatoire pour sauver une vie, quelle que soit sa durée prévisible.

D'après cela, nous dit le Ménouhat Aharon, si le propriétaire de la gourde partage son eau, cela permettrait de sauver deux vies au court terme (puisqu'en buvant, chacun verra sa vie rallongée de quelques heures). Alors que s'il garde son eau pour lui seul, il ne sauvera qu'une vie au long terme (la sienne). Or deux vies, même au très court terme, valent mieux qu'une seule vie au long

terme concernant la mitsva de pikouah néfachot. C'est pourquoi, l'opinion de Ben Péтора pour qui le propriétaire est tenu de partager son eau, est désormais claire.

Reste à comprendre Rabbi Akiva, selon qui le propriétaire de la gourde boira toute l'eau pour pouvoir survivre.

En réalité, explique le Ménouhat Aharon, dans le cas de figure où la gourde appartiendrait à une tierce personne qui n'a pas besoin de cette eau, il est évident que même Rabbi Akiva penserait que cette troisième personne est tenue de partager l'eau entre ses deux compagnons. Le détenteur de l'eau devra en effet faire le choix de sauver deux vies mêmes de façon éphémère, plutôt qu'une seule vie au long terme. Rabbi Akiva ne se distingue que dans le cas où la mitsva de pikouah nefech doit se faire au détriment de sa propre vie. Dans le cas initial où le partage de l'eau conduirait son propriétaire à une mort prématurée, une autre donnée doit entrer en compte.

En effet, nous savons que pour la plupart des mitsvot, la Torah a donné une limite. Il existe des limites minimales (comme la mitsva de consommer au moins un kazait de matsa le soir de Pessah) comme des limites maximales (ne pas donner à la tsédaka plus que le cinquième de ses biens).

De même, Rabbi Akiva déduit du verset "et ton frère vivra avec toi" que la Torah donne aussi une limite à la mitsva de sauver une vie humaine.

Bien que cette mitsva capitale voit la plupart des interdits de la Torah fondre devant elle, son devoir s'arrêtera si doit elle porter atteinte à la vie du sauveur. En d'autres termes, même si Rabbi Akiva reconnaît qu'en valeur absolue, deux vies

éphémères valent mieux à être sauvées qu'une seule au long terme, la Torah n'ordonne cependant pas à l'homme de se sacrifier pour respecter cette échelle des valeurs. Si sauver deux vies doit se faire au détriment de sa propre vie, alors la mitsva de pikouah nefech n'existe plus. C'est là le sens de l'affirmation de Rabbi Akiva : "ta vie est prioritaire".

Qu'en sera-t-il dans un cas où il faut tuer autrui pour sauver sa propre vie, le meurtre est-il autorisé pour une bonne cause ?

Le Ménouhat Aharon répond que tout dépend du contexte :

- Dans le cas particulier d'un "rodef", c'est-à-dire d'une personne qui cherche à attenter à notre vie (où même d'ailleurs à celle d'un autre Juif), il faut tout mettre en œuvre pour l'empêcher d'agir, quitte à le tuer.

- Par contre, s'il ne s'agit pas d'un "rodef" mais d'un cas de figure où tuer un Juif innocent nous permet d'avoir la vie sauve, alors l'interdit de tuer ne connaît plus aucune limite, puisqu'il appartient au groupe restreint des trois mitsvot pour lesquelles on doit se laisser tuer plutôt que de les transgresser.

En conclusion, selon Rabbi Akiva, si préserver sa propre vie implique de ne pas sauver celle d'autrui, "ta vie est prioritaire". Par contre, s'il faut porter atteinte à la vie d'autrui afin de sauver la sienne, alors "tu ne tueras pas".

Traduit du Menouhat Aharon par Mickael Uzan.



Le ma'hatsit hachékel

du retard de Moché, le satan mit un grand désordre dans le monde et y installa l'obscurité afin de troubler le peuple Juif. Ils pensèrent même avoir vu le cercueil de Moché. Pourquoi avoir fait cela ?

En fait, il ne manquait qu'un prétexte à la faute et, le déroulement a eu lieu de la sorte, afin de nous apprendre que lorsqu'un homme faute, il existe un intérêt derrière. Dans Béréchit, certains psoukim pourraient laisser entendre que, 'has véchalom, D. ne serait pas seul. Rachi explique que ces versets sont écrits au pluriel, afin de montrer que celui qui veut se tromper, pourra le faire. Rav Dessler indique cependant, que jamais personne ne s'est trompé de la sorte en lisant ces psoukim, sauf dans le cas où on chercherait cette explication.

Quel était alors, cet intérêt qu'avaient les Bnei Israël de faire le veau d'or ?

Dans la Guemara Avoda Zara, nos sages enseignent que le eguél permit aux hommes de se marier avec d'autres femmes que celles de leurs tribus, ce que la Torah interdisait complètement à ce moment. Quel pot de vin extraordinaire leur offrait le satan ! Le satan plaça devant eux un yetser hara énorme. Malgré cela, ils ont tenu tête à leurs envies durant quarante jours et demi.

Toujours est-il qu'une question demeure : pourquoi avoir attendu 'hatsot ? En réalité, leur attente vient nous apprendre que le peuple Juif ne perd jamais la foi. Les enfants d'Israël patientèrent de longues journées et, quand bien même l'envie de fauter était présente, ils avaient l'espoir que Moché descende de la montagne, espérant ainsi être bloqué dans leur élan. Seulement le satan savait cela et, à la moitié de la journée, il joua sa dernière carte.

Un homme ne doit jamais se reposer sur l'instant présent en se disant qu'à cet instant, si la mauvaise mida ne s'est pas manifestée, alors elle ne se manifestera plus. D'ailleurs, le Rav Simh'a Zissel disait : une bombe se trouvait sous un hôtel. Cependant, elle n'explosa que 20 ans après avoir été posée. Le danger a toujours été présent, mais la bombe choisit son moment pour exploser. Il en est de même pour les midot. Il faut y faire attention tout le temps, sans baisser la garde, ne serait-ce qu'une seconde.

Le demi-chékel a été enseigné avant l'épisode du veau d'or, parce qu'à cet instant, même si les Bnei Israël n'avaient pas encore fauté, il n'en demeure pas moins que la mauvaise mida était là et qu'ils ont su faire face au satan durant quarante jours et demi.

Bizarrement, Haman apporta aussi un demi-chékel par Juif (10000 pièces d'argent) quand il parla à Assuérus de son projet. Y a-t-il un rapport entre eux ?

En analysant l'épisode du eguél, il est écrit (Chémot 32,6), que les Bnei Israël se sont « amusés ». Rachi rapporte la Guemara qui nous apprend qu'ils transgressèrent les interdits d'avoda zara, des relations interdites et de meurtre (ils assassinèrent le mari de Miryam). Ces trois actes sont, ceux qui ont amené à la destruction du premier Temple.

Haman s'inspira d'Amalek qui avait prévu un plan impressionnant. Haman se dit, à l'époque du eguél, Hachem a pardonné Son peuple en leur offrant un michkan et le ma'hatsit hachékel. Mais aujourd'hui, après la destruction du premier Temple, leur D. ne les a pas excusés. »

Le Ramban (Vayikra) explique que toute la

'achpaa', le bien qu'Hachem envoie dans ce monde, passe par un ange intermédiaire qui désigne à chaque action un endroit. Pour Erets Israël, par contre, il n'y a pas d'envoyé qui gère tout cela. Lors de la destruction du Temple, Hachem décida de placer les Bnei Israël sous la coupole d'un ange, comme les autres nations. Ils n'avaient donc plus Sa protection directe. Haman avait compris cela et il se dit que ce serait une bonne chose de « posséder » tous les Juifs en donnant ½ chékel pour chacun d'entre eux, afin d'en faire ce que bon lui semblait. Mais, son erreur était là. Le ma'hatsit hachékel fut enseigné avant la faute et il constituait le symbole de la madréga du peuple.

Dans toutes les situations, même aujourd'hui, alors que nous n'avons ni le Beth Hamikdash, ni Erets Israël, il existe une achga'ha pratit, une protection divine. Certes, elle n'est pas dévoilée à nos yeux, mais nous ne méritons plus de 'voir' D. à cause de la faute et c'est justement cela la réparation de notre faute.

N'ayant plus de Temple, la chékhina et la achga'ha pratit se font moins ressentir, mais elles sont toujours présentes. Il perdue encore un lien avec Hachem et c'est exactement ce qu'il a voulu démontrer à Haman à travers le demi-chékel. Les Bnei Israël, avant même le passage du eguél hazahav, avaient le ma'hatsit hachékel. La madréga était déjà là.

Quand ce dernier alla voir A'hachvéroch, en pleine nuit du deuxième soir de Pessa'h, et qu'il se retrouva obligé d'honorer son ennemi de toujours, Mordékhaï, il se rendit chez lui et le trouva en train d'étudier avec d'autres sages de la ville. Il s'intéressa et demanda quel était le sujet de leur discussion. Mordékhaï lui répondit qu'il s'agissait du korban haomer. « - Et de quoi est-il composé ? demanda Haman - D'une poignée d'orge. - Votre poignée d'orge a repoussé les 10.000 chékalim que je voulais offrir au roi, répondit Haman dépité. »

Haman avait planifié tout un plan, qui prenait comme base le dégoût de D. envers Son peuple, suite aux fautes qui ont amené à la destruction du Temple. Mais en voyant que son idée échoua, il comprit que même en galout, Mordékhaï avait pu offrir à Hachem un korban. Haman, détruit mentalement, après s'être aperçu que son plan tombait à l'eau, comprit que l'absence du Temple n'empêchait pas les Juifs de se rapprocher de Hachem.

Maintenant, nous comprenons la joie d'Haman d'avoir vu sortir le mois d'Adar comme date d'extermination du Am Israël. Si à l'époque du Eguél, le peuple a pu être pardonné, c'est grâce aux prières de Moché rabbénou. Maintenant qu'il est mort, pensa Haman, ses paroles et ses doléances n'ont plus d'effet. Encore une fois, il se trompait. Moché naquit et mourut le même jour, à 120 ans près. Seuls les tsadikim ayant complété leur mission ont ce zékhouf. Etant donné que Moché en faisait partie, ses paroles s'appliquent encore aujourd'hui. Adar n'est donc pas triste.

**Cours audio donné par le Rav en 1973
retranscrit par ses petits-enfants.
Y.A et N.H.**

Pour retrouver d'autres enseignements du Rav :
rav-israel.fr

Les méfarchim essayent de comprendre pourquoi Hachem a demandé à chacun d'apporter un demi-chékel et non un chékel entier.

Dans le Talmud Yérouchalmi, il est dit que cette mitsva fut aussi ordonnée dans le but de permettre aux Bnei Israël d'être pardonnés de la faute du veau d'or.

1) Nous savons que cette Mitsva fut enseignée avant la faute du veau d'or !

Par ailleurs, cette faute fut commise au milieu de journée. Pour cela, Hachem dit : « Vous avez fauté à 'hatsot hayom (la moitié de la journée), vous apporterez un demi-chékel ».

2) On peut s'interroger sur le rapport entre l'action et la sentence.

Dans la Méguilat Esther, nous voyons qu'Haman apporta 10.000 chékalim d'argent à A'hachvéroch dans l'espoir de le soudoyer, afin que son projet d'anéantir les Juifs soit accepté. La Guemara explique que ce racha a prévu ½ chékel par juif. Cela nous ramène au ma'hatsit hachékel prévu par la Torah 1000 ans plus tôt.

3) Si cette Mitsva (qui semble sauver les juifs du décret de Haman) n'existait pas, Haman aurait-il réussi son projet ?

Aussi, nous savons que lors du tirage au sort, Haman fut heureux que le mois d'Adar soit sorti du chapeau, car durant ce mois, Moché rabbénou nous quitta. Apparemment, il ne savait pas que notre maître naquit également ce même jour.

4) Au fond, qu'est-ce que cela change ? Il mourut en Adar, c'est donc un mauvais mois !



Afin de répondre, il faut savoir que lorsque les Bnei Israël ont fauté avec le veau d'or, ce n'était pas de manière désintéressée.

En effet, ils attendirent 40 jours et au vu du retard de Moché, ils choisirent de se tourner vers autre chose. Cette précipitation est étonnante car tout le monde sait qu'il peut y avoir mille et une raisons justifiant la non-punctualité d'un gadol. Le remplacement de Moché rabbénou (par le veau d'or) paraît être une erreur d'appréciation.

Dans la Guemara Chabbat, il est expliqué que lors

PA'HAD DAVID

Pékoudé



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence des institutions Rabbi David 'Hanania chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Voici les comptes du Tabernacle, le Tabernacle du Témoignage. » (Chémot 38, 21)

Nos Maîtres commentent :

« C'est un témoignage pour l'humanité que le péché du veau d'or leur a été pardonné. »

Ils affirment également

(Tan'houma, Pékoudé 2) : « Avant

qu'ils n'aient construit le veau d'or,

le Saint béni soit-Il résidait parmi

eux. Suite à cela, D.ieu s'irrita contre

eux et les nations dirent qu'Il ne revenait

plus en leur sein. Que fit le Saint béni soit-Il ?

Il leur ordonna : "Ils Me construiront un sanctuaire et

Je résiderai parmi eux." Ainsi, tous les peuples sauront

que J'ai pardonné au peuple juif. »

Je me suis posé plusieurs questions à ce sujet. L'ordre

de l'Éternel d'édifier le Tabernacle a été donné à

Moché avant le péché du veau d'or ; comment put-Il lui

enjoindre de le construire pour expier un péché n'ayant

pas encore été perpétré ?

En marge du verset « Ils Me construiront un sanctuaire

et Je résiderai parmi eux », les Sages des anciennes

générations (Rabbénou Ephraïm, Chémot 25, 8) notent :

« Il n'est pas dit "en lui", mais "parmi eux", à l'intérieur

de chacun d'entre vous. » Mais, si le Saint béni soit-Il

désirait déployer Sa Présence sur chaque membre du

peuple, pourquoi était-il nécessaire de construire cette

demeure à Son intention ?

Il incombe à l'homme d'étudier la Torah et de prier dans

un *beit hamidrach*. L'étude d'un homme seul, à son

domicile, ne peut être comparée à celle effectuée en ce lieu

d'étude. Nos Maîtres soulignent, à cet égard (Yoma 28b) :

« Du temps de nos ancêtres, la *Yéchiva* les accompagnait

partout. Lorsqu'ils furent exilés en Égypte, ils fondèrent

une *Yéchiva*, déjà âgé, était assis à la *Yéchiva*. Il en fut de

même d'Its'hak et de Yaakov. »

N'étaient-ils pas en mesure d'étudier la Torah à

n'importe quel endroit, sans fonder de *Yéchiva* ?

Nous en déduisons qu'une étude véritable de la Torah

ne peut se faire qu'au *beit hamidrach*. C'est d'ailleurs

pourquoi, lors du siège de Jérusalem, Rabbi Yo'hanan

ben Zakaï demanda à Vespasien d'épargner Yavné et

ses Sages. Non content d'assurer à ces derniers la

vie sauve, il plaïda également en faveur de leur ville,

maskil
LÉDAVID

Le lieu
d'étude, un
refuge contre
le mauvais
penchant



où se trouvait leur *Yéchiva*, laquelle garantissait que la Torah ne serait pas oubliée du peuple juif.

L'homme ne peut étudier la Torah que dans le *beit hamidrach*. Uniquement à l'intérieur de ses murs, il est à même de vaincre le mauvais penchant et de le chasser.

Bien souvent, je vois des gens qui entrent dans le *beit hamidrach* simplement pour observer ce qui s'y passe, sans nulle intention d'étudier. Or, ils

finissent généralement par prendre un livre d'étude et s'asseoir parmi les étudiants pour s'y plonger. Car la voix de la Torah retentissant dans ce lieu d'étude triomphe sur le mauvais penchant et introduit en l'homme le désir d'étudier.

L'Éternel dit à Moché : « Du fait qu'au mont Sinai, les enfants d'Israël reçurent la Torah et se défirent de leur souillure (*Chabbat* 146a), Je vais déployer Ma Présence parmi eux, en chacun d'entre eux. Toutefois, Je te demande de construire un Tabernacle ayant la dimension d'un *beit hamidrach*, où ils pourront toujours se rendre pour subjuguier leur mauvais penchant et l'empêcher de les investir. Tu te demandes comment une demeure terrestre pourrait Me contenir, alors que même les sphères célestes ne le peuvent ? L'unique but de cette demeure dans ce monde est de servir de refuge à Mes enfants dans les assauts du mauvais penchant, car dans le *beit hamidrach*, où Je réside, il demeure impuissant. En pénétrant dans le Tabernacle, ils s'éloignent automatiquement du mauvais penchant et, grâce à cela, mériteront que Je réside en chacun d'eux. »

À présent, notre question se trouve résolue. La finalité du Tabernacle n'était pas uniquement d'expier le péché du veau d'or, mais également d'offrir aux enfants d'Israël un lieu, semblable à un *beit hamidrach*, où réside la Présence divine et où ils pourraient se réfugier pour résister au mauvais penchant. Avant ce péché, l'Éternel leur ordonna donc de le construire dans ce but. Cela étant, suite au péché, le mauvais penchant ayant repris le dessus, il était d'autant plus nécessaire de construire le Tabernacle, afin de chasser ce puissant adversaire, de permettre à la Torah de s'ancrer dans leur être et à la Présence divine de résider parmi eux.

2 Adar II 5782
5 mars 2022

1229

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haifa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	5:03	5:19	5:11	5:24
Clôture du Chabbat	6:16	6:18	6:17	6:18
Rabbénou Tam	6:56	6:53	6:54	6:57



Hilloulot

Le 2 Adar, Rabbi Yossef David Halévi Soloveitchik

Le 2 Adar, Rabbi Its'hak Elmali'h, auteur du *Vayizra Its'hak*

Le 3 Adar, Rabbi Eliezer Di Abila

Le 3 Adar, Rabbi Mordekhaï Yaffé, auteur du *Lévouch*

Le 4 Adar, Rabbi Avraham El'hadif

Le 4 Adar, Rabbi Leib Charhas

Le 5 Adar, Rabbi Yossef Abourbia

Le 5 Adar, Rabbi Moché Yéhochoua Landau

Le 6 Adar, Rabbi Yéchaya Azoulay, grand-père du 'Hida

Le 6 Adar, Rabbi Daniel Porastitz, président du Tribunal rabbinique de Presbourg

Le 7 Adar, Moché Rabbénou

Le 7 Adar, Rabbi Its'hak Eizik Taub, l'Admour de Kaliv

Le 8 Adar, Rabbi Yossef Yédid Halévi, auteur du *Yémé Yossef*

Le 8 Adar, Rabbi Eliahou Zloutnik



PAROLES DE TSADIKIM



Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

La sagesse des femmes

La Torah fait l'éloge des femmes dont la sagesse les poussa à se porter volontaires pour participer aux travaux du Tabernacle, en particulier ceux de tissage. La sagesse propre à la gent féminine s'exprime également à l'intérieur du foyer juif, à travers la manière dont elles s'évertuent à transmettre à la prochaine génération la tradition avec clarté et finesse.

Tel est le message éducatif que nous livre Rav Zilberstein *chelita*, dans son ouvrage *Alénou Léchabéa'h*, message qu'il entendit lui-même de l'*Admour* de Nadvorna *zatsal* auquel il fit une visite de deuil suite au décès de sa mère. Le Rabbi lui fit alors le discours qui suit.

La mission de transmettre aux enfants l'amour de la Torah a été confiée à la mère juive. En manifestant son amour et son respect pour la Torah et les *mitsvot*, elle en imprègne ses enfants. Ces impressions restent à jamais gravées dans leur cœur et, même lorsqu'ils grandissent et fondent leur propre foyer, elles demeurent profondément inscrites en eux, garantissant leur fidélité à cette voie.

La maman doit faire une affaire des *mitsvot*, comme s'il s'agissait d'un grand événement auquel on se prépare. Elle prouve ainsi aux membres de la famille que les *mitsvot* sont plus chères que toute autre chose et que rien ne saurait les remplacer.

Des personnes s'occupant d'un immigrant russe ont affirmé que la seule chose qu'il savait était qu'il était Juif. Mais, quand les Juges rabbiniques lui demandèrent s'il était Cohen, Lévi ou Israël, il ne sut répondre.

Après un long entretien avec cet immigrant, lors duquel ils tentèrent de vérifier certains détails sur le foyer dans lequel il grandit en Russie, ils le questionnèrent au sujet de ses souvenirs d'enfance. Se rappelait-il de quelque chose que sa mère faisait à la maison ? Soudain, il sembla se réveiller de sa torpeur et raconta que, les veilles de fête, elle avait l'habitude d'acheter une paire de chaussettes à son père et elle en faisait tout un joyeux cérémonial, au point que les enfants s'y préparaient longtemps à l'avance.

Les décisionnaires y lurent une preuve claire que cet immigrant était Cohen. En effet, en Diaspora, les Cohanim n'avaient pas l'habitude de réciter leur bénédiction à l'assemblée tout au long de l'année, mais uniquement lors des fêtes. La maman, qui désirait attester son amour pour la *mitsva* et le communiquer à ses enfants, avait l'habitude d'acheter des chaussettes à son mari en l'honneur des fêtes, afin qu'il puisse réciter cette bénédiction en portant une nouvelle paire.

Ces moments joyeux de son enfance s'étaient imprimés dans la mémoire de cet immigrant, qui décrivit la façon dont sa mère remettait à son père ces fameuses chaussettes, avec une joie mêlée de sainteté. Pour conclure, il commenta : « Même si, en tant qu'enfants, nous ne comprenions pas du tout le sens de ce cérémonial, il nous marqua profondément. »

Voici l'édifiante leçon que nous tenons du Rabbi de Nadvorna *zatsal*, le puissant impact de « la Torah de ta mère » (*Michlé* 1, 8).

GUIDÉS PAR LA Émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Le Juif qui « dérange »

Lors d'un de mes voyages en train, je remarquai que j'étais entouré de gens qui m'observaient d'un regard moqueur, tournant en dérision mon attitude paisible, en train d'étudier et de rédiger des écrits de Torah. Je les entendis également se moquer de ma longue barbe et de ma *kipa*.

De leur côté, ils se comportaient comme des bêtes sauvages, mangeant goulûment, évidemment sans *brakha*, riant bruyamment et parlant à voix haute. Toute leur attitude n'était que grossièreté, immoralité et insolence.

En comparant mon attitude sereine et posée à leur vulgarité débridée, j'en vins à me dire que c'était le monde à l'envers. Plutôt que ce soit moi qui me gausse de leur manière d'être, c'étaient eux qui riaient à voix haute en me regardant. Pourquoi ce renversement des rôles ? Pourquoi étaient-ce eux qui se moquaient quand leur propre comportement prêtait à rire ?

J'en vins à la conclusion que leurs railleries étaient en fait creuses et destinées à masquer leur propre vacuité. En me voyant si serein, imperturbablement plongé dans mon étude de la Torah et l'accomplissement des *mitsvot* – la prière, l'ablution des mains avant le repas, les *brakhot*, la *kipa*, etc. –, ils ressentaient que je sanctifiais le Nom du Ciel, et c'est le contraste avec leur propre manière d'être qui les dérangeait.

Étant témoins d'un comportement imprégné de émouna et de *dérékh érets*, ils se sentirent remis en question et, du fait qu'ils n'étaient pas prêts à réfléchir à leur vie sans foi ni loi et à s'engager à se comporter comme moi, de façon respectable, ils optèrent pour un mépris marqué, afin d'effacer cette impression de leur cœur.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

Une remise en question permanente

« Voici les comptes du Tabernacle, le Tabernacle du Témoignage, comme établi par l'ordre de Moché. » (Chémot 38, 21)

Dans le Midrach, nos Sages commentent (*Chémot Rabba* 51, 3) : « Pourquoi le terme *michkan* figure-t-il deux fois ? Rabbi Chmouel bar Marta explique qu'il fut deux fois pris en gage à cause d'eux. Mais, rappelle-t-on à l'homme son malheur au moment où il est joyeux ? Pourquoi Moché leur mentionna-t-il la destruction des sanctuaires, alors qu'ils étaient occupés à le construire et qu'il n'avait même pas encore été érigé ? »

Si l'on observe de près les versets, on constatera que le texte ne donne pas le détail de l'emploi qui a été fait de l'or. Dans la suite de leur commentaire (ibid. 51, 6), nos Maîtres en donnent la raison : « "Le Tabernacle du Témoignage, comme établi sur l'ordre de Moché" : ils faisaient tout sur l'ordre de Moché. Quant à Moché, il faisait tout exécuter par d'autres, comme il est dit : "Service des Lévites, sous la direction d'Itamar." Moché leur dit : "Je vais vous faire le bilan. Voici les comptes du Tabernacle (...)." Il s'assit pour faire les comptes et oublia les mille sept cent soixante-quinze sicles, utilisés pour la fabrication des crochets des piliers. Il se demanda donc où était passé cet argent et craignit d'être soupçonné de malversation par le peuple juif. Le Saint béni soit-Il lui ouvrit alors les yeux et il se souvint qu'ils avaient été employés pour ces crochets. »

C'est la raison pour laquelle le mot *michkan* est répété deux fois. Il n'existe pas de plus grand malheur que la ruine du Temple. Lorsqu'on se trouve dans la détresse, même si on pense ne pas avoir commis de péché et ne rien avoir à se reprocher ni à regretter, en faisant les comptes, on réalise que certains actes doivent, au contraire, être améliorés. En pesant et réfléchissant, on finit par trouver ce qu'on n'avait pas trouvé au départ, comme un relâchement dans l'étude de la Torah.

Par conséquent, Moché établit devant eux le bilan en passant en revue l'emploi de chacun des matériaux, afin de leur enseigner qu'il est impossible de s'élever spirituellement sans réfléchir à l'ensemble de ses actes et procéder à une introspection sincère. Même si on sait qu'on n'a pas fauté, il faut malgré tout reconsidérer sa conduite pour y trouver une éventuelle faille ou l'oubli d'un petit détail. Celui qui s'évertue à agir ainsi

bénéficiera de l'aide du Créateur, qui lui ouvrira
les yeux sur le point à corriger.

La chémita



Les lois relatives à la sainteté des produits de la septième année s'appliquent à ceux ayant poussé en Israël dans un champ appartenant à un Juif. Ceux qui poussent dans le champ d'un non-Juif ou dans un champ vendu à un non-Juif avant l'année de *chémita* ne sont pas dotés de sainteté. Le Tribunal du Beit Yossef [de Rav Yossef Karo] a prononcé un anathème sur celui qui veut être sévère à ce sujet et appliquer les lois de sainteté aux produits provenant de terrains appartenant à des non-Juifs.

Les fruits et légumes vendus par le « Otsar beit din » ont la sainteté des produits de la septième année.

Si on achète des produits dans un magasin dont la marchandise provient à la fois du « Otsar beit din » et de non-Juifs et qu'on a un doute concernant leur provenance, on ne doit pas craindre l'anathème du Beit Yossef, qui ne s'applique pas à une situation de doute. Il y a donc lieu de respecter la sainteté des produits achetés, puisqu'il est possible qu'ils proviennent du « Otsar beit din ».

Les produits de la *chémita* sont réservés à la consommation, à la boisson et à la fabrication de pommades. Chacun d'entre eux doit être utilisé de la manière où il l'est généralement : un aliment destiné à la consommation doit être consommé, un produit prévu pour la boisson doit être bu, ce qu'on a l'habitude de manger cru ne devra pas être mangé cuit, et inversement.

Des fruits et légumes ayant poussé durant la septième année sur un champ appartenant à un Juif sont dotés de sainteté et il est interdit de les gaspiller, tant qu'ils sont encore consommables et même lorsqu'ils le sont uniquement par des animaux. Nos Sages déduisent l'interdit du gaspillage de la précision du verset « Ce sol en repos vous appartiendra à tous pour la consommation ».

Par conséquent, s'il reste dans une assiette ou dans une casserole une quantité non négligeable de fruits ou de légumes, il est interdit de les jeter tels quels à la poubelle, car cela reviendrait à gaspiller des produits de la septième année. On veillera alors à les mettre dans un papier ou dans un sachet et à les placer ainsi dans la poubelle. De cette manière, on ne les gaspille pas de ses propres mains, mais on ne fait qu'entraîner leur perte. Or, il n'est pas interdit de causer (*grama*) du gaspillage [en particulier quand il s'agit d'une quantité inférieure à un *kazaït*]. Certains, encore plus stricts, utilisent une poubelle réservée aux restes des produits de la *chémita* et attendent qu'ils pourrissent pour les jeter dans la poubelle ordinaire. L'Éternel déversera sur eux l'abondance.



Le Maroc comptait trois villes importantes et centrales en Torah. Marrakech était connue pour l'exceptionnelle érudition de ses habitants, à tel point que la plupart des collecteurs de fonds d'Israël avaient l'habitude de ne pas s'y attarder. En effet, la coutume voulait que ce dernier prenne la parole à la synagogue et qu'ensuite, on mène une collecte en sa faveur. Mais quel orateur aurait l'audace de prononcer un cours devant des esprits bien plus aiguisés que lui ? À Marrakech, les hommes étudiaient en groupes et se livraient à une joute talmudique. Animés d'un puissant amour pour la Torah, ils s'attelaient avec sacrifice à cette tâche et s'efforçaient de comprendre la Guémara et ses commentateurs, comme Rachi, Tosfot et le Maharcha.

La ville de Rabat, dont le nom signifie littéralement « monastère fortifié », est aujourd'hui la capitale du Maroc et sa deuxième plus grande ville. Au départ, elle se limitait au village de Salé et, par la suite, elle devint une plus grande ville. Durant de nombreuses années, les Juifs s'y sont installés et y ont mené leurs affaires, jusqu'au moment où on leur fit subir diverses humiliations. On les obligea à porter des vêtements noirs et à marcher pieds

nus en dehors du quartier juif. Pour sortir des frontières du Maroc, ils devaient demander une autorisation spéciale du gouvernement.

C'est dans cette ville que grandit Rabbi Eliezer Di Abila, dont la famille faisait partie des émigrants d'Espagne, venus s'installer au Maroc. Influencé par son foyer parental, il fréquentait les Sages de la ville. Son oncle, le célèbre Or Ha'haïm, suivit son évolution depuis son plus jeune âge, conscient qu'un bel avenir l'attendait dans le monde de la Torah.

Il apprit la Torah et la manière de l'étudier, en menant des débats et en l'approfondissant, auprès de son père, lui-même élève du Gaon Rabbi Yossef ben Béhatit zatsal.

Les anciens Sages de Marrakech racontent que, lorsqu'ils rencontraient une difficulté de compréhension dans un passage de Guémara, ils disaient : « Apportons le livre de notre Maharcha et nous allons voir ce qu'il dit ! » Dans l'introduction à ses ouvrages, le 'Hida souligne, lui aussi, avoir entendu ses élèves louer l'intelligence et l'acuité de Rabbi Eliezer Di Abila.

Au sujet de l'appellation « notre Maharcha » donnée par ses contemporains, on raconte une histoire incroyable, transmise de génération en génération par les Sages du Maroc.

Un jour, lors de son enfance, le jeune Eliezer ne parvint pas à saisir l'interprétation du Maharcha sur les Tosfot d'un des traités du Talmud. Il se mit alors à pleurer. Soudain, la porte du *beit hamidrach* s'ouvrit et un vieillard à l'allure majestueuse, portant une djellaba comme les Sages marocains, entra.

Il lui demanda : « Pourquoi pleures-tu ? »

Le garçonnet était sûr que le vieillard n'était pas versé dans l'étude, certainement pas dans les commentaires des Tosfot et encore moins dans ceux du Maharcha. Aussi s'abstint-il de lui répondre. Mais le Sage insista et l'enfant finit par y consentir. Le vieillard lui expliqua alors les paroles des Tosfot d'une manière si claire que

celles du Maharcha s'éclaircissent, elles aussi, du même coup. Aussitôt après, il disparut.

La nuit venue, le vieillard lui apparut en rêve et lui dit qu'il n'était autre que le Maharcha, qui avait été envoyé du Ciel pour lui expliquer ce passage de Guémara, en guise de récompense pour son assiduité dans l'étude de la Torah.

Quand Eliezer avait l'âge de sept ans, son oncle, le Or Ha'haïm rendit visite à sa famille et demanda à la mère : « Où est Eliezer ? » Elle répondit qu'il était dans la cour. On pouvait entendre des bruits de tables et de chaises provenant de l'extérieur. Le Or Ha'haïm regarda par le trou de la serrure et vit son neveu sauter sur les chaises, comme les enfants de son âge en avaient l'habitude. Quand il termina de sauter, le Sage l'interrogea : « Pourquoi quand je viens te rendre visite, tu es toujours plongé dans un livre d'étude, alors qu'aujourd'hui, tu es allé jouer ? »

Le garçonnet lui répondit que, jusqu'à présent, il n'avait jamais participé à ce jeu, malgré les moqueries de ses camarades qui disaient qu'il n'était pas sociable. Mais, depuis plusieurs jours, le mauvais penchant tentait de le convaincre de se joindre à eux, aussi, avait-il décidé de le contenter une fois, afin qu'il le laisse ensuite retourner tranquillement au *beit hamidrach* pour étudier – réponse qui plut à son oncle.

Rabbi Eliezer fonda une *Yéchiva* à Rabat. Il y remplit les fonctions de *Roch Yéchiva*, tandis que des Sages de toutes les régions alentour affluèrent pour bénéficier de ses enseignements profonds.

Jour et nuit, il étudiait avec une assiduité hors pair, ne s'accordant que quelques heures de sommeil, comme l'atteste son gendre dans l'introduction à ses ouvrages : « Depuis l'aube de son existence, son âme aspira à se trouver à l'intérieur des murs du *beit hamidrach*, qu'il ne quittait pas du lever du jour jusqu'à la nuit. »

Au summum de son élévation spirituelle, il décéda à l'âge précoce de quarante-sept ans. Il repose à Rabat – puisse son souvenir être source de bénédictions.

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !



Pekoude (215)

אלה פקודי המשכן (לח, כא)

Voici les comptes du Tabernacle (michkan) (38,21)
Au début de la paracha, la Torah nous raconte que les matériaux récoltés pour la construction du **Michkan** ont été comptés par les **Lévi'im** sous l'ordre de **Moché**. Moché a alors pu justifier de l'utilisation de chacun des biens donnés pour le Michkan.

Rav Moché Feinstein nous enseigne que ce compte vient nous livrer comme message que l'homme se doit de comptabiliser tout ce que D. lui a donné : le temps, l'argent, les capacités, les énergies L'homme ne doit pas s'imaginer qu'il est libre de faire ce qu'il veut avec ce que D. lui a donné sans en rendre des comptes.

אלה פקודי המשכן משכן העדת אשר פקד על פי משה עבד ה' לומר כי אימרו בן אהרן הכהן. (לח, כא)
« **Voici les comptes du Michkan, le Michkan du témoignage, établis sur l'ordre de Moché par les Lévi'im, sous la responsabilité d'Itamar, fils de Aharon haCohen** » (38,21)

Le Michkan est appelé ici: Michkan du témoignage, car il témoigne du fait que Hachem s'est réconcilié avec les juifs et leur a pardonné la faute du veau d'or. La preuve en est qu'Il laissa Sa Présence reposer parmi eux. Les nations du monde croyaient la faute du veau d'or irréparable. Après tous les bienfaits et les miracles que Hachem avait accomplis pour les juifs, ceux-ci avaient eu l'audace de se rebeller contre Lui! Les nations dirent: Les juifs ont commis un délit extrêmement grave. Comment D. leur pardonnera-t-Il jamais ? Mais elles constatèrent que Hachem leur ordonna de fabriquer le Michkan, une résidence sainte qui indiquait que Hachem désirait faire résider Sa Présence parmi les juifs. Il est écrit : « **Ils Me feront un Michkan et Je résiderai parmi eux** » (Térouma 25,8). Les nations constatèrent que la Présence était descendue sur le Michkan et elle virent le feu qui l'entourait. Elles comprirent que Hachem s'était réconcilié avec Israël et lui avait pardonné la faute du veau d'or. Les nations accusèrent les juifs d'avoir fabriqué le veau d'or. Hachem ordonna donc à Son peuple de commencer par apporter de l'or pour le Michkan. Cela prouvait que l'or avec lequel le veau d'or fut fabriqué n'appartenait pas aux juifs mais au érev rav. La Torah y fait allusion lorsqu'elle désigne le Michkan sous le nom de: Michkan du témoignage (Michkan haédout), car il témoignait que Hachem avait pardonné la faute du veau d'or aux juifs. Le Michkan porte le nom de Michkan du témoignage

pour une raison supplémentaire: Il tenait lieu de témoin et d'avertissement que si les juifs fautaient à nouveau, il leur serait enlevé et détruit. Le mot hébreu : « Michkan » a la même racine que le terme « Machkon »: un gage. En effet, si l'on ne rembourse pas un prêt, le gage est gardé.

Aux Délices de la Torah

ויהי מאת כפר הכסף לזקת את אדני הקדש ואת אדני הפרקת מאת אדנים למאת הכפר כפר לאדן. (לח, כז)

« **Or, les cents Kikkar d'argent servirent à fondre les socles du Sanctuaire et les socles du voile pour les cent socles cent Kikkar, un Kikkar par socle (adén)** » (38,27)

De même que le sanctuaire reposait sur cent socles, chaque juif doit réciter cent bénédictions par jour. Comme les socles étaient les fondements du Michkan, les bénédictions sont les fondements de la sainteté de chaque juif. Le mot *adén* un socle (vient du mot : adnout) autorité, le Seigneur. Par les bénédictions que le juif prononce chaque jour, il témoigne devant le monde entier que Hachem est le Seigneur (adon) de toute la Création, ainsi qu'il est écrit : « **La terre et tout ce qu'elle contient appartient à Hachem** ». Les cent bénédictions que les juifs font sortir de leur bouche tous les jours deviennent donc cent socles pour le Sanctuaire intérieur de chacun d'eux.

Hidouché haRim

וירקעו את פחי הזהב וקצץ פתילים לעשות בתוך התכלת (לט, ג)
« **On lamina de fines plaques d'or, et on en coupa des fils pour les entrelacer** » (39. 3)

Des plaques d'or, on fit de très minces fils, qu'on fila avec la laine bleu ciel et écarlate. On peut y discerner l'allusion suivante: Les gens qui possèdent beaucoup d'or ne doivent pas s'en enorgueillir, mais se mêler aux gens simples et pauvres.

Mayana chel Torah

בכל אשר צוה ה' את משה בן עשו בני ישראל את כל העבדה וירא משה את כל המלאכה והנה עשו אתה כאשר צוה ה' וירכרו אתם משה. (לט, מב-מג)

« **Selon tout ce que Hachem ordonna à Moché, ainsi accomplirent les Béné Israël toute la tâche. Moché vit tout le travail, et voici ils le firent comme avait ordonné Hachem, ainsi firent-ils; Moché les bénit** » (39.42-43)

Rav Yossef Tsvi Diner demande: Après avoir écrit dans le verset 42, que les Béné Israël firent tout ce que Hachem avait ordonné à Moché, pourquoi la Torah répète-t-elle dans le verset « **Comme**

l'avait ordonné Hachem» Il répond que la construction du sanctuaire prit fin le vingt-cinq Kislev, comme l'affirment nos maîtres dans la **Pessikra Rabbati** (6.5) ; cependant il ne fut monté et inauguré que le premier Nissan (trois mois plus tard), comme le précise le verset. Ainsi , après avoir terminé de le construire comme l'avait ordonné Hachem, les Béné Israël durent encore faire des efforts et patienter pendant plusieurs mois. En effet, un homme qui achève un grand ouvrage d'une beauté parfaite, tel que le sanctuaire, aspire à contempler le fruit de son labeur dans toute sa splendeur. Toutefois, les Béné Israël n'ont pas agi de cette façon, car Hachem ne le leur avait pas ordonné. C'est cela dont la Tora fait l'éloge dans le verset (43). Car, outre le travail lui-même qui avait été exécuté de la façon la plus parfaite comme l'avait demandé Hachem, les Béné Israël surent se contenir et attendre l'ordonnance explicite de le monter: Ils ont fait exactement ce que Hachem avait dit. De plus, cette attente passive, leur fut comptée comme une action positive, **«Ainsi firent-ils»** Rav Diner conclut que, de manière générale, lorsque l'homme surmonte une épreuve et s'abstient de fauter ou de transgresser la volonté Divine, cela lui est compté comme s'il avait agi activement et accompli une Mitsva positive . Et il en sera récompensé, comme il est dit à la fin du verset: **«Moché les bénit»**

וַיֵּרָא מֹשֶׁה אֶת כָּל הַמְּלָאכָה
«Moché vit tout le travail» (39,43)
«Moché vit»: Qu'a-t-il vu? Moché a vu les anges qui avaient été créés par les Mitsvot accomplies par les Béné Israël lorsqu'ils ont apporté leur contribution au Michkan, puisque celui qui fait une mitsva acquiert un ange défenseur. Ils avaient atteint une perfection et un niveau très élevé, et Moché a compris de là que la Mitsva avait été faite de tout cœur, comme Hachem l'avait ordonné, avec une pensée très pure et très sainte, c'est pourquoi il les a bénis.

Birkat Chamayim

כַּאֲשֶׁר צִוָּה ה' אֶת מֹשֶׁה (מ. כא)
« Comme Hachem l'avait ordonné à Moché »
 (40,21)

Le Baal haTourim fait remarquer que la Torah insiste sur le fait que chaque aspect de la construction du Michkan a été fait exactement comme Hachem l'avait demandé à Moché. C'est ainsi que les termes : **« Comme Hachem l'avait ordonné à Moché »** sont utilisés à dix-huit reprises dans la paracha Pékoudé, en allusion aux dix-huit bénédictions que nous récitons dans la amida de chacune de nos trois prières quotidiennes. Pour quelle raison est-il répété à de nombreuses reprises: **«Comme Hachem le lui avait ordonné »?**

Parce que les Bné Israël, en voyant que Moché ne construirait rien avec eux, commencèrent à le soupçonner : « Se pourrait-il que D. n'ait prescrit à Moché qu'un ouvrage rudimentaire, et que ce soit lui qui nous ait entraînés dans tout ce labeur? Hachem répondit donc : « Parce que vous avez soupçonné Moché, J'inscris Mon Nom sur tous les ouvrages que Je lui ai ordonnés.» C'est pourquoi il est écrit à chaque fois : « Comme Hachem le lui avait ordonné. »

Halakha : La Mitsva de Chémitya

De quelle manière consommer les aliments concernés par la Chémitya ? Il est strictement interdit d'abîmer, de détériorer un aliment ou une boisson de Chémitya. On aura le droit de couper un fruit Chémitya en deux, même si on a l'intention de n'en manger qu'une des deux parties, bien qu'en faisant cela on entraînera l'accélération de la détérioration de la deuxième partie du fruit.

Rav Cohen

Dicton : Ne faites pas l'éloge de votre ami car à force d'en dire du bien, vous finirez par en dire du mal.

Guemara Baba Batra

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלמה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליו, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוה, ריש'רד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטיין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא לבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר.





Rav Hannanel Cohen,
Roch Yechiva 'Hokhmat Rahamim
et du Colel Or'hot Morché

Dimanche 21 Adar 5770



**COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA**

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
[https://www.yhr.org.
il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr)

Sujets de Cours :

1. « ויקהל משה » - « Moché convoqua ». Explication des paroles de Rachi, 2. D'où apprend-on les trente-neuf travaux interdits dans la Torah ? 3. Pourquoi le Beit Din donnait trente-neuf coups alors que dans la Torah c'est écrit « il le frappera quarante coups » ?

« משה » - « Moché convoqua ». Explication des paroles de Rachi et note du Réém sur cela

Dans la Paracha Wayakhel, il y a un Rachi étonnant, très difficile à comprendre. Le Réém l'a laissé avec la mention « il faut approfondir », et Baroukh Hashem, nous avons trouvé une réponse très belle et simple. Rachi écrit : « ויקהל משה וכו'. והוא לשון הפעיל, שאינו אוסף אנשים etc. C'est un verbe avec la forme « הפעיל » car il ne rassemble pas les gens avec ses mains, mais ce sont les gens qui rassemblent sous l'ordre de Moché ». Quelle est la question que Rachi s'est posé ? Pourquoi est-il écrit « ויקהל » et pas « וַיִּקְהַל » par exemple ? On aurait pu suivre les fois où c'est écrit « וַיִּלְמַד », « וַיִּשְׁמַע יתרו », ou encore « וַיֹּאמֶר ». Alors pourquoi ici on dit « וַיִּקְהַל » ? Alors Rachi répond que si Moché avait rassemblé les gens en faisant une action c'est-à-dire avec ses mains, alors c'est vrai qu'il aurait fallu écrire « וַיִּקְהַל ». Mais ici puisque les gens se rassemblent sans que Moché fasse d'action, ils se rassemblent en suivant sa parole, alors on utilise la forme « הפעיל » et cela s'appelle « פועל לשלישי ». Mais le Réém pose la question : Quand est-ce que l'on fait une différence entre les formes dans les verbes ? Lorsque le verbe peut aussi bien s'employer sous cette forme ou sous une autre forme. Par exemple : « לְבִישׁ » - « s'habiller » et « הַלְבִּישׁ » - « habiller quelqu'un », comme on voit dans le verset : « ויפשט משה את אהרן את בגדיו וַיִּלְבֹּשׁ אותם את אלעזר בנו » - « Et Moché dépouilla Aharon de son costume, puis le fit revêtir à Eléazar son fils » (Bamidbar 20,28). Il y a celui qui s'habille, il y a le vêtement, et il y a aussi celui qui habille quelqu'un. Trois choses. Mais dans notre cas de la Paracha Wayakhel, il est impossible d'utiliser une autre forme que celle « הפעיל », car la seule manière de rassembler les gens est de leur dire de se rassembler. Il est impossible de rassembler des gens avec ses mains, donc il est impossible de dire « וַיִּקְהַל ». Alors pourquoi Rachi intervient ici ? C'est la question du Réém.

simple. Il est écrit : « וְרָאָה זֶה מִצָּאתַי אִמְרָה קֹהֶלֶת » - « Vois, c'est là ce que j'ai trouvé, dit l'Ecclésiaste » (Kohelet 7,27). « אִמְרָה קֹהֶלֶת » c'est au féminin. Et sur ce verset, Rachi explique qu'il s'agit bien du verbe sous la forme simple : « קוֹהֵל, קֹהֶלְתִּי, קֹהֶלֶת, קֹהֵל, קֹהֶלְנוּ, קֹהֶלְתֶּם, קֹהֵל, קוֹהֵלוֹת, קוֹהֵלִים, קוֹהֶלֶת, קוֹהֵלֶת, קוֹהֵלוֹת ». On voit donc de là que ce verbe peut s'employer sous plusieurs formes, et c'est pour cette raison que dans notre Paracha, Rachi s'est demandé pourquoi il est écrit « וַיִּקְהֵל » et non « וַיִּקְהֵלָה ». Chaque mot est bien pensé et bien utilisé. J'ai écrit cela il y a plusieurs années en dehors d'Israël, et je l'ai dit à Rabbi Haïm Perets, il était très content. Il m'a dit que c'est une très belle explication.

D'où apprend-on les trente-neuf travaux interdits dans la Torah ?

Il est écrit dans la Paracha : « אלה הדברים אשר צִוָּה ה' » לעשות אותם. ששת ימים תַעֲשֶׂה מלאכה וביום השביעי יהיה לך « Voici les choses que l'Éternel a ordonné d'observer. Pendant six jours on travaillera, mais au septième jour vous aurez une solennité sainte, un chômage absolu en l'honneur d'Hashem » (Chemet 35, 1-2). Les sages ont enseigné qu'il y a trente-neuf travaux interdits à Chabbat. Dans notre Guémara (Chabbat 70a) ils ont enseigné qu'on apprend cela de la phrase « אלה דברים הדברים ». La valeur numérique du mot « אלה » est trente-six. Le mot « דברים » est au pluriel, donc on ajoute deux au nombre trente-six. Et puisqu'il y a la lettre Hé devant le mot « דברים », donc on ajoute encore un. Cela donne un total de trente-neuf. Mais dans le Yérouchalmi (Chapitre Klal Gadol Halakha 2) il est écrit une autre explication : Le mot « אלה » peut se remplacer par le mot « אלח » qui a une valeur numérique de trente-neuf ; car à plusieurs reprises nous avons vu qu'on peut remplacer ces deux lettres pour donner une explication.

D'où apprend-on les trente-neuf coups dans la Torah ?

Par cela, nous avons expliqué un autre verset : « ארבעים יכנו לא יוסיף פן יוסיף להכותו על אלה מכה רבה ונקלה אחר » - « il lui en infligera quarante, sans plus ; autrement, en dépassant ce nombre, on lui infligerait trop de coups, et ton frère serait avili à tes yeux »

Rétablissement des paroles de Rachi

Mais il y a une fois dans le Tanakh où le verbe « קָהַל » a été utilisé sous la forme

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 18:09 | 19:16 | 19:40

Marseille 18:04 | 19:06 | 19:36

Lyon 18:05 | 19:07 | 19:37

Nice 17:56 | 18:59 | 19:28

gurun nagh
bait.neheman@gmail.com

*The American Council on Education (ACE) has approved this program for 12 semester hours of college credit.
 *The American Council on Education (ACE) has approved this program for 12 semester hours of college credit.

[illegible]

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat

(Dévarim 25,3). Le verset dit : « il lui en infligera quarante, sans plus », alors pourquoi on en donne que trente-neuf ? (Makot 22a). La raison est la suivante : on devra d'abord dire au frappeur d'en donner quarante, et lorsqu'il arrive au quarantième coup, tu devras lui dire d'arrêter et de ne pas en ajouter un. Pourquoi ? Parce qu'en général, lorsque quelqu'un frappe un nombre délimité de coup, il va donner le plus fort coup en dernier. Donc si depuis le début tu lui dis de donner trente-neuf coups, il va lui donner un très gros coup à la fin. Alors la Torah nous ordonne de dire au frappeur quarante coups, et ce dernier va réserver son plus gros coup pour le quarantième, mais

lorsqu'il aura terminé le trente-neuvième coup, tu lui diras : « Il est écrit dans la Torah qu'on n'ajoutera pas de coup à « אלה », et en suivant l'explication du Yérouchalmi, ce mot fait trente-neuf. De même, si tu ajoutes encore un coup, alors « אחיך » - « ton frère » sera avili à tes yeux. Quelle est la valeur numérique de « אחיך » ? Trente-neuf. Donc on s'arrête là. Le Rambam écrit (chapitre 17 des Halakhot Sanhédrine, loie 1) que les sages ont dit qu'il fallait donner trente-neuf coups, pour ne pas que le frappeur se trompe. Car il vaut mieux donner moins de coups que d'en donner plus. C'est comme si les sages avaient fait une barrière.

COURS DU GAON LE GADOL RABBI YAAKOV COHEN (KOZO) CHALITA

Roch Collé de « Pékoudat Elazar » à Elad

Espoir, joie et Emouna

Chavoua tov. Avec la permission de notre maître, le Roch Yechiva. Malgré son absence, le respect que nous lui accordons reste le même. Qu'Hachem lui donne une bonne santé. Nous avons lu, la paracha Ki tissa, et nous en relisons le premier paragraphe, la semaine prochaine, pour Chabbat Shekalim. J'ai vu une jolie allusion, dans le Houmach Bait Neeman. Il écrit que le mot תשא-tissa, a les initiales de אמונה, שמחה, תקווה-Espoir, joie et Emouna. Et la suite du verset parle de la tête du peuple d'Israel. En d'autres termes, cela nous enseigne que l'Espoir, la joie et la Emouna élèvent notre peuple. On attend la délivrance depuis près de 2000 ans d'exil, et nous ne baissons pas les bras. Nous prions chaque jour, et attendons la redemption finale, bientôt et de nos jours, amen. Et l'espoir de chacun est important, pour ne pas tomber en dépression. En cas de difficulté, priez Hachem encore et encore. Comme nos sages disent (Berakhot 54a) « il faut toujours remercier Hachem pour le passé, et le prier pour l'avenir. Il faut se renforcer en prière et en bonnes actions, et espérer qu'Hachem fasse le mieux. L'espoir amène la joie. Quand un homme a de l'espoir, il ne déprime pas, et se renforce. Tomber en dépression est très dangereux. Mais, l'espoir amène la joie. Et ces deux là viennent grâce à la Emouna. Sans Emouna, en quoi espérer ? Mais, la Emouna en Hachem, en les sages, donne de l'espoir et de la joie.

Les 4 parachas symbolisent espoir et Emouna

Du coup, j'ai remarqué qu'on commençait, cette semaine, la série des 4 Parachas spéciales: Chabbat Shekalim, Chabbat Zakhor, Chabbat Para et Chabbat Hahodech. Et on commence donc avec le Chabbat Shekalim durant lequel on lira le premier paragraphe de Ki tissa, avec cette allusion d'espoir pour notre peuple. Effectivement, les lectures de ces Chabbats ne nous concernent pas aujourd'hui concrètement, mais nous laisse espérer la reconstruction du temple pour pouvoir accomplir ces mitvots en pratique. Shekalim, c'est le demi-shekel dont on ne peut faire aujourd'hui que le souvenir. C'est une bonne habitude, et non une obligation comme les autres institutions des sages. Ce n'est pas pareil. Nous lisons le sujet du don du demi-shekel car, à l'époque du temple, il fallait annoncer aux gens qu'il est temps de le faire. Lire ce passage nous rappelle le souvenir du don du Demi-shekel. De même lors de Chabbat Zakhor, nous lisons le devoir « d'effacer le souvenir d'Amalek », ce qui ne nous

est certainement pas possible actuellement. Lors de la redemption seulement, Hachem se vengera d'Amalek. Lors du Chabbat Para, on lira la lecture de rappel de purification avec les cendres de la vache rousse. La purification au mikve est insuffisante en cas d'impureté liée aux morts. La seule purification est alors avec les cendres de la vache rousse. Ce que nous n'avons pas aujourd'hui. Nous espérons vivre prochainement la délivrance finale pour pratiquer cela. Enfin, le Chabbat Hahodech, qui rappelle la sanctification du mois par rapport à la Lune. Cela ne pourra être fait qu'avec la venue du Machiah et par le Sanhédrin. En conclusion, ces 4 lectures nous invite à continuer d'espérer que prochainement nous vivrons la redemption et la possibilité de pratiquer toutes ces mitsvots. Et tout cela est marqué, en allusion, dans le début de la première lecture, dans ki tissa.

זט"ו ב"ו ד"ד ובי"ו

Le Choulhan Aroukh écrit (chap 685) que Roch Hodech Adar ne peut avoir lieu que durant l'un des 4 jours de la semaine suivants: Chabbat, lundi, mercredi, vendredi (זבדו). En fonction de ces 4 jours possibles, il a rangé les Chabbat «de pause» entre ces 4 Chabbats. Les initiales de rappel sont זט"ו ב"ו ד"ד ובי"ו (valeurs numériques). Si Roch Hodech a lieu Chabbat-ז, alors le Chabbat de pause aura lieu le 15-טו du mois. Le Chabbat Roch Hodech sera alors Chabbat Shekalim. Le suivant sera Chabbat Zakhor, et le troisième sera une pause, après Pourim. Et les deux Chabbats suivants seront Para et Hahodech. Si Roch Hodech a lieu lundi, la pause aura lieu lors du Chabbat 6 Adar. Le Chabbat précédent cette date serait Shekalim, et celui du 13 serait Zakhor. Et les autres suivraient. Ensuite, lorsque Roch Hodech a lieu mercredi, la pause aura lieu le Chabbat 4 Adar, pour la même raison. Le Chabbat précédent étant Shekalim, et le suivant étant Zakhor. Enfin, si Roch Hodech a lieu vendredi (comme cette année), il y aura 2 Chabbat de pause, celui du 2 Adar, et celui du 16. La Chabbat précédent Roch Hodech étant Shekalim. Celui du 9, précédent Pourim, serait Zakhor, et celui du 23 étant Para, pour laisser celui de Hahodech coïncider avec Roch Hodech Nissan. C'est un moyen de se rappeler de ces Chabbats de pause.

Le shekel

Dans la paracha Shekalim, apparaît la notion de demi-shekel. Le Shekel de la Torah correspond au Séla des sages

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

qui valait 4 dinars. Ainsi écrit la Guemara ainsi qu'Onkelos. Il faut le savoir. Le Shekel de la Guemara correspond à la moitié de celui de la Torah. Notre maître, le Roch Yechiva, explique le Rachi de la paracha ki tissa, qui écrit que « un shekel entier vaut 4 pièces ». Existerait-il des Shekels entiers ou non? Le Roch Yechiva explique que Rachi a voulu écarter le shekel de la Guemara qui vaut la moitié de celui de la Torah.

Les 5 shekels du pidione (Rachat de premier né)

Lors du rachat de premier né, le papa doit donner 5 shekels. Ainsi est-ce écrit, dans la paracha Korah (Bamidbar 18;16) « Quant au rachat, tu l'accorderas à partir de l'âge d'un mois, au taux de cinq shekels d'argent, selon le sicle du sanctuaire ». Ces 5 shekels équivalent à 10 fois le prix du demi shekel. Le Rambam écrit et ainsi le Choulhan Aroukh (Yoré Déa chap 305;1) dit que la valeur du shekel est d'un dirham. Le dirham est le poids d'une pièce de l'époque. Le Rav Ovadia écrit qu'un dirham équivaut à 3g. Le Rav Haim Naé, dans son livre Chiouré Torah, écrit que cela équivaut à 3,2g. Et ainsi a-t-on eu jusque là l'habitude de calculer. Mais, après vérification, il s'est avéré que le dirham ne pouvait peser plus de 3g. Alors, le Rav Ovadia a écrit, dans le Hazon Ovadia, que le shekel pesait 18g (6 fois 3). Et ainsi calcule le Roch Yechiva. Donc, si le Shekel pèse 6 dirhams, donc 18g, le demi-shekel pèse 9g. À partir de là, on peut alors calculer le prix du demi-shekel actuel. Aujourd'hui, j'ai demandé le prix d'un gramme d'argent, hors taxe, et on m'a répondu 2,5 shekels israéliens. Il faut alors multiplier cela par 9, ce qui devrait être aux alentours de 22,5 shekels. On peut arrondir cela à 25 shekels.

Le rachat de premier né

Lors du rachat de premier né, il faut donner au Cohen 5 Shekels de la Torah. Il est vrai que pour le demi shekel, on donne l'équivalent en billet ou en pièce. Par contre, pour le rachat, il faut impérativement donner de l'argent pur (le métal). Pourquoi ? Car nos pièces n'ont pas de valeur en tant que métal. Quel est le prix du papier d'un billet ? Si le gouvernement décide de changer de monnaie, nos billets ne valent plus rien. C'est pourquoi, lors du rachat de premier né, il faut utiliser des pièces qui ont de la valeur intrinsèquement. Il existe une loi (chap 305;3) qui interdit de racheter un premier né avec un contrat de créance. Il est de même impossible de le faire avec un chèque. La monnaie actuelle fait l'objet d'une grande polémique. Et c'est pourquoi il vaut mieux l'éviter. Comment faire alors ? On utilise des pièces en argent.

Les intérêts et le rachat

En général, le Cohen qui fait le pidion (rachat) amène avec lui ces pièces. Certains sont des habitués. Comment procèdent-ils? Le père du bébé achète ces pièces à leur vraie valeur et celles-ci lui appartiennent alors. Et ensuite, il remet ces pièces au Cohen, en guise de rachat de son fils. Parfois, le Cohen n'a pas ces pièces. Comment fait-il? Il les emprunte à un Cohen qui les possède. Peut-on faire cela? Il faut faire attention de ne pas utiliser le terme d'emprunt à cause du risque de transgression de l'interdit des intérêts.

Les intérêts

Quel est le problème ? Nos sages n'ont pas vu de problème à emprunter des sous. Tu empruntes une somme et la rend. Mais, emprunter des fruits par exemple, cela pose un problème. Pourquoi ? Car leur valeur fluctue et, en cas d'augmentation de valeur, cela serait assimilé à des intérêts. Nos sages ont alors interdit ce type de prêt. Ils n'ont autorisé cela que dans certaines conditions bien précises. Cela a des répercussions sur les prêts en devise étrangère, qui peuvent être dans la même problématique. Si on veut emprunter des dollars à un camarade, cela ne serait possible que si on en a quelques-uns, au moins. Si l'emprunteur n'en a pas, le Malvé Hachem écrit qu'il serait possible que le prêteur offre en cadeau à condition d'être rendu, un dollar. Et ensuite, il serait autorisé de lui prêter la somme demandée puisqu'il en possède alors un peu. Cela suffit pour autoriser. Mais, sans cela, c'est un interdit de nos sages qui serait enfreint.

Pour des petites affaires

Maintenant, pour le rachat, c'est pareil. Le Cohen n'emprunte pas de la monnaie, mais des pièces en argent dont la valeur fluctue. Il est vrai que le Rama écrit (Yoré Déa chap 162;1) qu'on peut être indulgent pour de petites sommes, entre voisins par exemple, pour du pain, des œufs, ou autres. Ce sujet est traité dans Baba metsia (75a). Plusieurs Rishonims sont indulgents et le Rama les a suivis. Pourquoi ? Car ce serait pour de petites choses dont la variation ne dérangerait personne. Mais, notre maître, le Beit Yossef, écrit que le Rif et le Rambam se montrent plus stricts à ce sujet. Et dans le Choulhan Aroukh, il ne mentionne pas la possibilité d'une telle indulgence, et interdirait donc même entre voisins, pour de petites choses. Le Rama tolère. Alors, que font les séfarades? A priori, nous suivons le Choulhan Aroukh et son interdiction. Mais, les décisionnaires séfarades, Rabbi Yaakov Kachtero, le Choulhan Gavoha, le Péri Hadach, le Ben Ich Hai écrivent qu'il est d'usage de se montrer indulgent. Les séfarades qui se montrent tolérants ont donc évidemment sur qui s'appuyer. On pourrait donc tolérer pour de petites affaires. Il faudra, tout de même, veiller à ne pas rendre plus (dans se prendre la tête sur la précision exact d'un poids, mais, grossièrement). Le Rav Moché Lévy a'h conseille évidemment, dans la mesure du possible, d'utiliser la solution émise plus haut: que l'emprunteur possède un peu du produit.

Le Cohen

Quoiqu'il en soit, le montant du rachat n'est pas si minime. Il s'agit d'environ 250 shekels, ce qui n'est pas une somme négligeable. Pour éviter le problème ci dessus, le Cohen devra demander à son camarade, non pas de lui prêter, mais « de lui donner à condition de rendre ». Ainsi, il ne s'agit plus d'un prêt véritablement. La différence entre un prêt et ce type de don. Lors d'un prêt véritable tu utilises l'objet du prêt, et tu rends un équivalent. Tu empruntes 100€, les utilises, et rembourses 100 autres euros. Dans ce type de prêt, on ne peut alors utiliser « le don à la condition de rendre ». Mais, lors du prêt pour le rachat, le Cohen ramène les même pièces à son propriétaire, et c'est pourquoi il peut alors utiliser cette parade.

Le demi shekel, à quel âge ?

A partir de quel âge Donne-t-on le souvenir du demi shekel ? Il existe deux avis. Certains disent à partir de l'âge de 20 ans, comme écrit la Torah (Chemot 30;13). Ainsi dit le Bartenoura (Shekalim 1;3), le Rama (chap 694;1). Mais, le Tossefote Yom tov explique que la Torah ne parlait pas du don annuel du demi shekel. Dans le paragraphe cité en référence, la Torah parle du don pour les socles du sanctuaire. Alors que le don que nous faisons actuellement est en souvenir du don pour les sacrifices. Et cela concerne les enfants à partir de la Bar mitsva. D'ailleurs, le Rambam écrit dans les lois des Shekalim (1;7) que tout homme d'Israël, Cohen, Lévy ou Israël, a le devoir du don du demi shekel. Et s'il écrit tout homme, c'est qu'il veut inclure les garçons dès la bar mitsva. Mais, le Rama exige ce don qu'à partir de l'âge de 20 ans. Peut-être qu'il a été indulgent car ce n'est qu'une coutume. Et le Gaon de Vilna a expliqué les propos du Bartenoura de taxer qu'à partir de 20 ans. Il a dit qu'il ne parler de l'âge à partir duquel il faut faire ce don, mais, de l'âge à partir duquel, on saisit des gages pour non paiement de ce don. En effet, le sujet de la michna, là-bas, est celui du gage pour non paiement. Et le Rav Ovadia a'h écrit (Hazon Ovadia Pourim p104) qu'il est bien de donner dès l'âge de 13 ans, mais que celui qui ne veut donner qu'à partir de 20 ans, a sur qui s'appuyer. Après tout, ce n'est qu'une coutume.

Les femmes

Le Maguen Avraham (chap 674) rapporte que le livre des coutumes écrit que l'habitude est de donner aussi pour femmes et enfants. Il s'est demandé l'origine de cette coutume. Sachant que les femmes sont dispensées du véritable don du demi-shekel, comme on l'apprend des versets. Et ainsi écrit le Rambam (Shekalim 1;7), que femmes et enfants sont dispensés, mais que leurs dons pourraient être acceptés. Et le Rav Torah Temima a expliqué que sachant qu'il ne s'agit là que d'une habitude et que cela venait pardonner et contrebalancer les shekels d'Haman, et que femmes et enfants ont contribué au miracle de Pourim, c'est pourquoi il est bien de donner pour eux aussi. Même le Roch Yechiva, dans Sansan Leyair (Chout chap2) a écrit qu'il n'y a pas d'obligation de donner pour femmes et enfants. Il a fait une remarque sur l'explication du Torah Temima, et a écrit que celui qui veut donner pour sa femme ou ses enfants, serait béni.

Donner du Maasser

Est-ce possible de faire ce don avec l'argent du Maasser ? La mitsva du Maasser est très importante, liée à celle de la tsedaka. Ce n'est pas une obligation comme le Maasser des fruits, en l'absence duquel il est interdit de les consommer. Mais, le Maasser sur l'argent, d'après la plupart des Aharonims, n'est qu'une coutume. Mais, Maran, dans les lois de la Tsedaka (Yoré Déa chap 249;1) écrit que celui qui fait don de 10% de ses revenus est dans la moyenne, alors que celui qui fait don de 20% est qualifié de généreux. Moins que 10% serait de l'avarice. Ce n'est donc pas une obligation, mais, celui qui ne le fait pas est mal vu par la loi, et est qualifié d'avare. Il est donc important de le faire.

Cas particulier

Dans certains cas, il ne sera pas nécessaire, voire pas recommandé de le faire. Quand un homme a des dettes, le fait de donner du Maasser retarde son remboursement, et il ne lui sera alors pas conseillé de le faire. Comment agir alors ? Le Rav Ovadia écrit alors (Yehave Daat 3, chap 76) de faire don de 10% des revenus restants après déduction de ses charges. Étant endetté, il ne serait pas correct de faire des dons sur le compte de non règlement de créances. Le Pèlé Yoets conseille également de réduire ses dons lors de l'existence de dettes. Pour quelqu'un en difficulté, le minimum à donner, serait un tiers de shekel par an (Choulhan Aroukh Yoré Déa chap 249,2), ce qui représente 17 shekels actuels environ. Il sera également déconseillé de donner Maasser si cela met la personne en découvert bancaire, car cela pose un problème d'intérêt, en Israël.

La Tsedaka

De manière générale, quand un homme donne le Maasser, il voit la bénédiction dans son argent. Nos sages disent עשר תעשר - fais le Maasser, cela peut être compris עשר בשביל שתתעשר - fais le Maasser et tu deviendras riche. En donnant de la Tsedaka, Hachem te bénira, et étudier gagneras beaucoup plus et tu auras la bénédiction. Un homme qui ne donne pas pensé gagner. Mais, nos sages disent que « le sel de l'argent est le manque ». Cela nous apprend que pour l'argent puisse durer aussi longtemps que le sel, il fait qu'il en manque, il faut en donner. Celui qui donne 10%, encore plus s'il donne 20%, verra la bénédiction dans ses affaires. Au nom du Hazon Ich, il est dit que « celui qui donne Maasser s'épargne les frais de médecin et de soins médicaux ». La Tsedaka protège donc de mauvaises choses, de maladies, et c'est une mitsva importante.

Que payer avec le Maasser ?

Peut-on faire le don du demi shekel avec les sous du Maasser ? De toute façon, cela va également à la Tsedaka. Et le Hazon Ovadia (Pourim p105) conseille de donner le demi shekel aux Yeshivas et autres centres talmudiques qui sont en difficulté. Surtout que cela contribuait, à l'origine, à payer les sacrifices qui pardonner les fautes. Aujourd'hui, c'est la Torah qui joue ce rôle. C'est pourquoi il convient de faire ce don aux endroits de Torah. On pourrait envisager alors de le faire avec les sous du Maasser. Mais, le Rav Ovadia a'h a dit (Yehavé Daat 1, chap 87) qu'étant donné que la coutume du demi-shekel est devenu presque obligatoire, on ne peut pas la faire avec le Maasser. Mais, il a ajouté que pour celui qui est en difficulté, et qui a pris l'habitude de faire le Maasser, sans engagement, pourrait faire ce don avec les sous du Maasser. Ceci dit, pour les sommes données pour les femmes et enfants, le Roch Yechiva autorise d'utiliser les sous du Maasser puisque cela n'a rien d'obligatoire.

Celui qui a béni nos saints patriarches Avraham, Itshak, et Yaakov, Moché, Aharon, Yossef, David et Chlomo, bénira le Roch Yechiva, qu'Hachem lui envoie une guérison complète et une bonne santé, une longue vie et de bonnes années. Et qu'il bénisse toute cette sainte assemblée ici présents, et ceux qui liront le feuillet ensuite. Qu'Hachem accorde tous leurs souhaits en bien, avec bénédiction, et qu'on mérite une délivrance totale bientôt et de nos jours. Amen



Parachat Pekoudé

Par l'Admour de Koidinov chlita

*"Ils amenèrent le michkan à Moché...Le premier jour du premier mois de la deuxième année **s'érigea le michkan (sanctuaire)...**"*

וַיָּבִיאוּ אֶת הַמִּשְׁכָּן אֶל מֹשֶׁה... (שמות לט לג)

וַיְהִי בַחֹדֶשׁ הָרִאשׁוֹן בַּשָּׁנָה הַשְּׁנִיָּת בְּאֶחָד לַחֹדֶשׁ הִקָּם הַמִּשְׁכָּן (שמות יז)

Rachi commente : *"ils amenèrent le michkan"* : Aucun homme ne pouvait construire le michkan à cause du poids des poutres...Moché dit à Hakadoch Baroukh Hou : *« comment peut-il être construit par des hommes ? »* Il lui répondit : *« commence à le construire et il s'érigera et s'édifiera de lui-même »* C'est pourquoi le verset précise : *"s'érigea le michkan"* autrement dit "de lui-même" (midrach Tan'Houma).

Ce détail mérite réflexion, car nous vivons dans un monde de mensonge, et le but du sanctuaire (michkan) est de dévoiler la divinité qui est la seule vérité. S'il en est ainsi, comment la construction du sanctuaire put se dérouler précisément de cette manière ? Moché fit mine de travailler et le michkan se construisit de lui-même : en quoi cela se rapproche-t-il de la vérité ?

Le fait est que l'Homme est constamment préoccupé ici-bas par sa subsistance, et lorsqu'il réussit dans ses entreprises, il lui semble que ce sont ses efforts qui sont récompensés. Cependant, la vérité est tout autre : rien ne peut être réalisé sans Hachem, notre Dieu éternel, qui a fait, fait et fera tout. Dès lors, **tout ce qui apparaît à l'Homme comme un accomplissement de ses propres mains, par ses efforts et son intelligence, n'est qu'illusion et mensonge.** L'Homme est censé reconnaître la vérité que toutes ses actions dans ce monde viennent masquer les actions d'Hachem. C'est ce qu'Hakadoch Baroukh Hou voulut nous enseigner à travers la construction du sanctuaire, car le but du michkan est d'enlever le voile mensonger de ce monde, et de révéler la vérité. Puisqu'il semble que tout est le fruit des actions de l'Homme, Hakadoch Baroukh Hou voulut dévoiler la vérité par la construction du sanctuaire, ce qui explique qu'il ordonna à Moché d'entamer le travail pour qu'il s'édifie tout seul par la suite. Tout ceci afin que les Béné Israël comprennent que toutes leurs actions sont en vérité l'œuvre d'Hakadoch Baroukh Hou, même s'il semble que cela émane d'eux-mêmes.

Ces prochains jours, nous devons donc œuvrer pour ressentir la joie du mois d'Adar dans lequel brille la foi en chaque juif que Hachem dirige tous les événements de ce monde, telle la joie éprouvée lors du miracle de Pourim où Hachem orchestra tous les événements afin de délivrer les Béné Israël des décrets d'Haman. Lorsqu'un juif en arrive à ce degré de foi, l'inquiétude n'a plus de raison d'être et laisse place à la joie intérieure, car il sait que c'est Hachem qui dirige tout et supervise tous les sujets du monde pour le bien des Béné Israël.

📌 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 📞

Ou par mail au +33782421284

📌 Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 01/03/2022



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

"ceux là sont les comptes du Michkan..qui ont été comptés sur l'ordre de Moché..."

Lorsque l'on s'attarde un peu sur la paracha de cette semaine, on remarque qu'à priori, elle ne comporte aucun 'hidouch. On aurait peut-être tendance à penser que cette paracha (que D.ieu nous préserve) n'a pas d'utilité, qu'elle serait superflue.

Bref rappel des parachiot précédentes :

Térouma : Hachem ordonne aux bnei Israël d'apporter la térouma pour la construction du Michkan ;

Tétsavé : Hachem ordonne et dirige Moché sur la construction du Michkan ;

Ki-tissa et Vayakel : relate la construction en elle-même.

Quant à la paracha de Pékoudei, quel est son but ?

La réponse est, que toute la paracha Pékoudei va parler des « comptes » du michkan. Dans notre Paracha, on nous fait la liste détaillée de tous les comptes de chacun des éléments du michkan ce qui en soit est très surprenant! La question est **pourquoi Hachem a-t-il voulu que l'on précise au chékel près les chiffres de chacune des dépenses nécessaires à la construction du michkan?**

La réponse est que tout le but de notre paracha et de ses comptes, est la prise de conscience de faire le bilan. Nous avons devant nous toute une paracha où l'on compte et recense les offrandes des bnei Israël. D'autant plus que le trésorier était Moché Rabénou, soupçonnerait-on Moché Rabénou d'avoir détourné ou volé l'argent de la communauté ? Non, 'hass vé chalom !



FAISONS LE BILAN

Établissons plutôt un raisonnement de « à fortiori », si déjà Hachem demande à Moché rabénou de faire les comptes des offrandes reçues, combien cela doit-il nous obliger d'en faire autant?!

En effet nous savons que tout commerce qui veut réussir, doit tenir une comptabilité, faire le bilan, connaître ses entrées et sortie, faire la différence entre la recette et les bénéfices... sans cela très rapidement son activité va à la perte.

Nous savons, et le monde nous le rappelle souvent, « les juifs sont dans le commerce », et oui c'est une réalité. Chaque juif doit vivre comme un véritable chef d'entreprise, pour mener à bien son commerce « spirituel » qu'Hachem lui a mis entre les mains.

Si tout le monde est d'accord que la réussite et le maintien d'un commerce passent par une bonne gestion. La réussite d'une vie dans ce monde-ci passe aussi obligatoirement par une bonne gestion, ce que l'on appelle « 'heshbone hanéfech ».

En effet la vie est une succession d'années, qui sont composées de mois, eux de semaines, eux même de jours, ces jours d'heures, ces heures de minutes, ces minutes de secondes...tous ces instants sont des parcelles de vie. Imaginez que chaque secondes soit un billet de 100€...

A ce sujet, le Midrach relate que Rabbi Akiva était en train de donner un cours lorsqu'il vit que ses élèves étaient en train de s'assoupir. Afin de les stimuler, il leur posa la question suivante : « Pourquoi Esther a-t-elle régné sur 127 provinces ? C'est parce Hakadoch Baroukh Hou a dit que la descendance de Sarah qui a vécu 127 ans régnera sur 127 provinces. »

Le « 'Hidouchei Harim » s'étonne : en quoi ces paroles pouvaient réveiller les élèves assoupis ? **Suite p3**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Notre Paracha clôture le deuxième livre de la Thora. Elle traite au début du décompte des offrandes pour la construction du Mishqan (Sanctuaire). Ensuite, la Torah décrit Son édification. Les premiers versets mentionnent en détail tous les poids d'or, d'argent et d'airain qui ont été apportés pour le Sanctuaire. La Thora nous apprend ici, que dans les affaires saintes, il faut avoir un souci de clarté et de droiture. S'il est vrai que la communauté a fait des dons pour la réalisation d'une chose des plus sublimes sur terre, c'est-à-dire l'établissement du lieu de résidence de D.ieu dans ce monde, il n'empêche, que cet engouement ne doit pas entraîner l'homme à toutes sortes de déviations. Tout l'argent sera comptabilisé et répertorié afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la justesse de son utilisation. Pour être exhaustif (et cela n'a rien à voir avec les décomptes de notre Paracha), la Guémara (Souka 30) enseigne que si, à D.ieu ne plaise, un homme a volé son prochain, le produit de son délit ne pourra pas être utilisé pour les choses saintes. Le prophète compare le vol à l'animal boiteux, de la même manière qu'un bovidé claudiquant n'est pas acceptable sur l'autel à Jérusalem, pareillement l'animal volé (par



exemple acheté avec un chèque en bois ou à partir d'un numéro de CB dérobé à son propriétaire) ne pourra être agréé devant Hachem. On apprendra aussi de ce passage que toute personne qui aurait mal agi vis-à-vis de son prochain (entourloupe, arnaque etc...) ne pourra pas utiliser cet argent mal gagné pour les choses de Mitsva comme Matanot Léévionim ou des dons au Collel. La faute ne pourra être expiée qu'au moment où l'on rendra à son propriétaire le fruit du larcin. Hachem attend de nous un comportement exemplaire vis-à-vis du Ciel comme vis-à-vis des hommes.

Après ce petit aparté nécessaire (bien que je sois sûr que mes fidèles lecteurs ont un haut niveau de respectabilité et de droiture dans le monde des affaires) je poserai une question du Rav Gamliel Rabinowits Chlita (Bet Chemech). Il fait remarquer que dans la comptabilité des offrandes, il est question d'or d'argent et d'airain. Pour l'or et l'argent, c'est facile à comprendre (la nécessité d'une telle comptabilité). Mais en ce qui concerne l'airain (qui n'est pas coûteux), qu'est-ce que la Thora veut signifier ? **Suite p2**



Le Rav apprend de là une idée intéressante. D'ieu note tous les efforts des hommes dans le domaine de la Mitsva. C'est-à-dire qu'un homme qui aurait des petites rentrées, pourrait se dire, lorsqu'il donne à la Tsédaqua, "à quoi bon donner mes 10 Euros à la Yéchiva alors que dans le même temps mes copains donnent 100 fois plus...". Sur ce, le verset compte avec la même précision l'airain et l'or pour nous apprendre qu'aux Yeux Saints de D'ieu, c'est l'intention qui compte. D'ailleurs la Guémara enseigne : "Quelques soit l'offrande, grande ou petite, d'une personne, la condition est qu'elle provienne d'une pensée pure." L'important c'est donc l'intention que l'on met dans son action. Même si je donne peu, mais que je le fait en rapport avec mes possibilités, j'aurais le même mérite que le riche qui donne beaucoup plus. Intéressant, non ? Cependant la Thora n'est pas dupe. Il est sûr qu'un homme qui a des revenus moyen et donne tout juste 10% de ses revenus pour la Mitsva (cela inclus la scolarisation de ses enfants dans les écoles juives, les dons aux diverses institutions, l'aide aux pauvres de sa proche famille et les plus éloignés) aura moins de mérite qu'un autre homme, peut-être même nanti, qui donne beaucoup plus, au de-là de ses possibilités.

Le Michna Broura écrit dans le domaine de l'étude de la Thora (et c'est extrapolable dans d'autres domaines), que tout dépend, devant Hachem, si l'homme fait tout ce qu'il peut pour réaliser la Mitsva (Sima 1.4) ". Ce même phénomène est rencontré lors de la fabrication des ustensiles (du Sanctuaire). Le verset enseigne que tout celui qui voulait participer à l'œuvre, Hachem lui insufflait un esprit créateur et une grande dextérité

pour accomplir un travail parfait. Toutefois, l'accomplissement de l'armoire sainte sera attribué, comme cela est noté dans les versets, à Bétsalel. Rachi enseigne que puisque Bétsalel s'est investi particulièrement à sa construction, la Thora précisera que c'est lui qui prend le mérite de sa réalisation. C'est un enseignement pour nos générations, qu'au jour de la rétribution (le monde futur), les personnes qui se sont le plus dévouées à la tâche, recevront la plus grande récompense.

Le premier du Mois de Nissan (de la 2ème année de la Sortie d'Egypte) le Mishqan sera édifié définitivement par Moshé Rabénou (c'est lui seul qui assemblera le Sanctuaire et placera les ustensiles). Le verset précise (39.43) que le jour de son édification, Moshé fera la bénédiction de son œuvre. Rachi précise qu'il s'agit du "Véyhi Noam etc." / Que Ta Volonté accepte l'action de nos mains (Téhilim). De ce passage, l'ancien livre "Sepher Hassidim" (alinéa 1020) apprend que lorsqu'un homme termine un grand travail, il faudra le bénir (à l'image de Moshé Rabénou). Dans un deuxième alinéa, il écrit que Moshé Rabénou a fait (aussi) la bénédiction des Cohanims "Yévaréha, Véychméra...". Peut-être est-ce une des raisons pour laquelle le père de famille béni ses enfants lorsqu'il revient le vendredi soir de la synagogue. La semaine s'est écoulée, c'est le moment de bénir le fruit de son œuvre, n'est-ce pas que les enfants sont nos véritables fruits (et pas les bénéfices de son magasin, ni son salaire mensuel)? A cogiter...

Rav David Gold

Vivre POURIM
UNE INVITATION À L'UNITÉ

Explications & Commentaires
sur les 4 Mitsvot du jour de Pourim
La Méguila traduite – Téfilot - Chants & Louanges

2 OUVRAGES EN 1
Couverture souple - 260 pages

www.OVDHM.com - 054.841.88.37



Dites moi Rav pourquoi...

POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS AU RAV

Pourquoi un homme converti ne peut plus s'isoler avec sa mère ou sa sœur ?

La raison pour laquelle un homme converti ne peut plus s'isoler avec un membre de son « ancienne » famille est qu'après sa conversions, il est comme un enfant qui vient de naître, sans aucun lien familial avec qui que ce soit (Yévamot 22a).

Ma femme a effectuée il y a une vingtaine d'années une conversion pas très honnête de notre part, qu'en est-il de nos enfants ?

Tout d'abord, bravo pour votre intégrité ! En effet, il y aurait sûrement des choses à réparer. Vous devez raconter votre histoire en détails et au plus vite, à un Rav compétent qui vous donnera la marche à suivre. Bonne chance !

Puis-je laisser mon fils de 8 ans avant une baby-sitter ?

L'isolement - Yi'houd entre une femme et un enfant (garçon) n'existe qu'à partir de l'âge de 9 ans. Il n'y a donc pas de soucis. Notez qu'entre un homme et une enfant (fille) cela commencera dès l'âge de 3 ans. (voir Ch. Aroukh Even Aezere 22,11)

Pourquoi Hachem a-t-il créé la notion de pauvreté ?

Pour donner du mérite aux riches qui aident les pauvres.



On m'a fait remarquer que le prénom Matane, n'est pas un bon choix, pourquoi ?

En effet, Matane fut un prêtre de avoda zara (voir Melakhim2 chap11 :18). Il a été tué pour ses mauvais actes. J'ai vu à plusieurs reprises que le Rav Yochiahou Pinto chlita fait changer de prénom à ce qui se nomme Matane, en Nathan. D'une manière générale, il est toujours bon de consulter un Rav avant d'attribuer un prénom à votre enfant.

Je n'arrive pas à trouver le temps pour étudier de manière fixe, avez-vous une solution ?

Je vous répondrai par un dicton populaire « Si c'est important pour vous, vous trouverez un moyen, sinon vous trouverez une excuse »

Avez-vous un conseil pour être heureux ?

Ne traînez pas vos déceptions passées, et ne vous souciez pas de l'avenir. Lâchez prise et rem-

MOUSSAR - HALAKHA - COUPLE - EDUCATION - CACHEROUTE - CONSEILS

Dites moi Rav pourquoi...

POSEZ TOUTES VOS QUESTIONS AU RAV

www.ovdhm.com/rav

CLIQUEZ-ICI



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat"
veuillez prendre contact
dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de **Binyamin ben Céliane Batcheva** parmi les malades de peuple d'Israel

La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël** ben Sim'la **Joëlle Esther** bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha ve hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim** ben Sarah **Martine Maya** bat Gabby Camiguona Qu'Hachem leur accorde brakha ve hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

La guérison complète et rapide de **Réfaël** ben **Myriam Sarah** parmi les malades de peuple d'Israel

La guérison complète et rapide de **Hanna bat Chochana** parmi les malades de peuple d'Israel



Rabbi Akiva voulait leur inculquer l'importance du temps et le devoir de l'utiliser au mieux à chaque instant. C'est en effet parce que Sarah a parfaitement rempli les années de sa vie que sa descendance a pu dominer 127 provinces. Chaque instant avait son équivalent : une seconde une famille, une minute une ferme, un jour un village, une semaine une ville... Si Sarah avait gaspillé son temps, le royaume d'Esther aurait été amoindri. Nous devons prendre conscience que le temps est précieux. Qui peut connaître la récompense de chaque moment bien utilisé, ou au contraire d'un instant gaspillé ?

La remontrance de Rabbi Akiva à ses élèves, les a éveillés et leur a fait prendre conscience de la valeur de chaque instant.

Nous sommes, nous aussi, les élèves de Rabbi Akiva, ne nous endormons pas lors de son cours, étudions la Torah, plongeons-nous dans la Guémara, tirons le meilleur parti de chaque instant. Ne vivons pas d'après les expressions de la langue française comme « tuer le temps » ou « passer le temps ».

Il n'y a de plus grande perte, que celle du temps ! Nous prenons en général conscience du temps, lorsqu'il nous en reste plus beaucoup, c'est comme un homme riche, tant qu'il a, il ne compte pas, mais lorsqu'il s'appauvrit il prend conscience de chaque sous... le temps c'est « comme » de l'argent.

C'est pour cela que chacun d'entre nous, doit se fixer un emploi du temps. Hachem est conscient que tout le monde ne peut pas étudier

toute la journée, mais on doit au moins se fixer un temps d'étude. Une des questions que l'on nous posera dans le olam ha émet est « kavata itime la torah ?/ T'es-tu fixé un temps d'étude ? ». Cinq minutes, ½ heure, 1heure, 2 jours....peu importe combien, l'essentiel est de fixer, est/ne pas d'étudier comme un papillon...si il y a un cours c'est bien, sinon ce n'est pas grave...

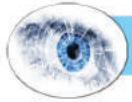
De même que l'on se fixe des heures de repas, et cela trois fois par jour, il faut en faire ainsi pour l'étude.

Il est vrai qu'Hachem a fait un grand 'hessed avec l'homme, en lui créant la sensation de faim, c'est elle qui lui rappelle qu'il faut manger, car sans elle, il serait mort.

Par contre pour la néchama, Hachem n'a pas créé cette sensation, cependant la néchama elle aussi a faim et a besoin de se nourrir. Pour éviter qu'elle ne dépérisse, nous devons faire des bilans, des plans d'action, et évidemment les revoir chaque année. Car de même qu'un homme adopte son alimentation suivant sa croissance, un bébé ne mange pas comme un enfant de 6 ans, et ce dernier pas comme un adulte.

Alors comme un commerçant qui fait sa caisse tous les soirs, faisons de même avec notre caisse de mitsvot, pour qu'elle ne soit jamais à perte !

Rav Mordékhai Bismuth ☎ 054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



Regard sur la Paracha

Apprendre et comprendre

« Et Moché vit tout le travail et voici ils l'avaient accompli comme D.ieu avait ordonné, ainsi l'avaient-ils fait ; et Moché les bénit » (Chémot 39;43)

Après avoir achevé la construction du Michkan, Moché bénit les Bnei Israël. Mais pourquoi les bénit-il ?

Après tout, ils n'ont fait qu'agir selon les commandements qui leur avaient été ordonnés. Pourquoi donc des éloges en ce qui concerne une tâche qu'ils étaient obligés d'accomplir. D'autant que s'ils n'avaient pas agi selon les ordres, par négligence ou fainéantise, cela leur aurait été compté comme une avéra.

Mais Moché les a bénis, parce que rien n'est normal ni naturel ni dû dans la vie. Ils se sont efforcés et fatigués au travail, et même s'ils étaient certes obligés de le faire, Moché éprouve cependant le besoin de les bénir. Par souci de reconnaissance.

En faisant un parallèle avec notre vie quotidienne, nous voyons bien que ce type de scène pourrait tout aussi bien se produire aussi dans nos foyers...

Le Rav Pinkouss Zatsal rapproche cet événement de la relation à l'épouse qui s'implique tant en préparant Chabat par exemple, elle cuisine, lave, nettoie, repasse, enfourne... Nous pourrions nous dire au fond de nous, rien d'exceptionnel, après tout c'est normal, c'est son rôle. Nous, on s'assoit, on mange, on boit, on chante... et madame ? Merci peut-être ?

Premièrement rien n'est normal, même si c'est effectivement SON rôle d'après les mœurs, cela empêche-t-il de lui offrir une petite bénédiction, un sourire, un merci ?

Les Bnei Israël ont travaillé dur, ils ont offert leurs biens, ils se sont investis totalement et surtout ils ont suivi les directives De Hakadosh Baroukh Hou à la lettre : « ... comme D.ieu avait ordonné, ainsi l'avaient-ils fait ».

Le Beth Halevi nous explique que le Michkan est le Tikoun de la faute du Veau d'or. Le Tikoun consiste à accomplir toutes les ordonnances sans "réfléchir". En effet, au moment de la faute du Veau d'or, les Bnei Israël n'en avaient fait qu'à leur tête, ils avaient pensé qu'ils agissaient bien en ne se référant qu'à leur pensée personnelle. Terrible erreur !

La réparation devait donc passer par un acte d'obéissance le plus absolu, agir parce que D.ieu nous le demande, et non pas pour la raison que nous comprenons et acceptons de nous y résoudre parce que c'est aussi notre décision personnelle. L'égo fut mis de côté. Quelle réussite !

Nous devons faire une Avodat Hachem, et non pas une avoda de comprendre ce que l'on fait : NAASSE VE NICHMA ! Nous ferons puis nous comprendrons, et non l'inverse.

N'oubliez pas de DIRE MERCI

Nous retrouvons ce principe dans la façon de poser les Téfiline, nous commençons par le bras, symbole de l'action, ensuite seulement nous le plaçons sur la tête, symbole de la pensée. Nous agissons pour faire la volonté du Créateur, comme Il nous l'a ordonné, puis tout s'éclaire, il faut suivre le Guide afin de découvrir la Lumière !

C'est pour cette raison que nous retrouvons 18 fois dans cette paracha, tout au long de la construction du Mishkan le verset :

« ... ainsi que l'Éternel l'avait prescrit à Moché. »

La Torah prend soin d'insister sur le fait que les Bnei Israël ont bien suivi les instructions comme il se doit. L'action aveugle des Bnei Israël représente un don de soi exceptionnel qui sera le moteur de ce fameux Tikoun. Il s'agit véritablement de mettre son moi entre parenthèses, afin d'accomplir la volonté du Tout Puissant Qui Seul connaît le Bien absolu.

C'est devant le résultat de tous leurs efforts que Moché les bénit : « Que ce soit Sa volonté que la Chékina repose sur l'œuvre de vos mains. » Cette bénédiction offre au peuple le mérite de voir chacun de ses efforts

permettant de se rapprocher de D.ieu et d'exécuter Ses commandements, couronné de la révélation de la Présence Divine.

Revenons à présent à nos foyers avec la Guémara (Sota 17a) qui écrit que la « Bayit Yéhoudit » est un mini-Michkan. En effet il est écrit : « Un homme et une femme méritent la Chékina au milieu d'eux », de même que la Chékina réside dans le Michkan, elle résidera aussi dans une « Bayit Yéhoudit ».

Comme pour les Bnei Israël, qui après avoir achevé la construction du Michkan on été bénis, de même la femme, qui

effectue cette construction au quotidien et témoigne de sa volonté et de son efficacité à gérer les petits comme les gros travaux de la maison, mérite une bénédiction, un sourire, un merci. Comme nous l'enseigne Rabbi Yossi (Guitine 52a) en disant qu'il n'a jamais appelé sa femme « ichti/ma femme », mais « Bethi/ma maison ». Le rôle de la femme n'est pas accessoire, il est primordial, elle est l'essence de la maison.

Évidemment tout ce qui est vrai envers la femme, l'est aussi envers l'homme, car c'est au milieu du couple que la Chékina résidera. Pour réussir une telle œuvre, il est donc indispensable de s'élever, en donnant de soi pour le bien du couple, car celui qui donne finit par aimer celui qui reçoit de lui. Il sera donc aussi indispensable de, chaque fois que l'occasion se présente, souligner les bienfaits que l'on a reçus de son conjoint, car c'est cette reconnaissance qui conduira à l'amour de celui qui nous a prodigué toutes les bontés qu'il suffit de regarder.





"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« 100 socles pour les 100 talents, un talent par socle » (Chémot 38,27)

De même que le sanctuaire reposait sur 100 socles, chaque juif doit réciter 100 bénédictions par jour. Comme les socles étaient les fondements du Michkan, les bénédictions sont les fondements de la sainteté de chaque juif. Le mot adén un socle יִסְדֵּיִם vient du mot adnou t(autorité). Grâce aux bénédictions, l'homme témoigne que D. est maître de toute la création. Les 100 bénédictions quotidiennes représentent 100 socles pour le sanctuaire de chaque juif. (Aux Délices de la Torah)

« [Ainsi] fut achevé tout l'ouvrage du Michkan ...et les enfants d'Israël avaient fait selon tout ce que Hachem avait ordonné à Moché » (Chémot 39,32)

Ce verset, ne devrait-il pas tout d'abord dire ce qu'ils ont été ordonnés de faire, et ensuite que le Michkan a été achevé, et non l'inverse ?

Le Alshich haKadoch répond que de nombreux aspects de la construction du Michkan étaient ignorés des juifs, Hachem devant les compléter Lui-même. Malgré cela, D. leur donne le mérite comme s'ils l'avaient entièrement eux-mêmes. Ainsi: « fut achevé tout l'ouvrage » par Hachem, et malgré cette réalité : « ils avaient fait selon tout ce que Hachem avait ordonné » ils ont reçu le mérite pour la totalité du travail.

Dans la spiritualité, nous devons faire de notre mieux, et Hachem se chargera alors de compléter ce qu'il manque. Au final, Il nous créditera pour la totalité! Rachi (v.39,33) commente : « Aucun homme au monde n'aurait été capable de monter le Michkan, étant donné le poids des planches, que nul n'aurait pu dresser ...Moché a dit à Hachem : « Comment pourrait-on le monter de la main d'un homme? » D. lui a répondu : « Charge-t'en de ta propre main, et ce sera comme si c'est toi qui le montais! » En fait, le Michkan s'est monté et dressé de lui-même. Notre devoir est seulement d'agir. Quant à la réalisation et à ses résultats, ils sont du ressort de Hachem. Quand il nous incombe de faire une chose, notre rôle n'est pas de l'amener à sa réalisation, mais simplement d'agir! » (Hafets Haïm)

« Tu les oindras, ainsi que tu auras oint leur père. » (Chémot 40, 15)

Rabbi Chouchan Hacohen s'interroge sur la précision « ainsi que tu auras oint leur père », a priori superflue. Dans son ouvrage Péra'h Chouchan, il explique que l'Eternel désirait ainsi signifier à Moché son devoir d'oindre les fils d'Aaron avec la même joie qu'il avait oint ce dernier. Lorsqu'il oignit son frère en tant que Cohen gadol, il n'éprouva pas de jalousie, puisque lui-même avait alors l'insigne mérite d'être le plus éminent des prophètes et le dirigeant du peuple juif, place encore supérieure.

Néanmoins, au moment où il devait oindre les enfants d'Aaron, il y avait lieu de craindre qu'il soit jaloux, du fait que ses propres enfants n'avaient pas accédé à la fonction de Cohen. C'est pourquoi le Saint béni soit-Il lui transmet allusivement la nécessité d'être heureux pour ses neveux comme il l'avait été pour son frère.



Vivre POURIM

Préparons-nous au GRAND jour

Découvrons l'importance de cette action, son rôle dans l'histoire de Pourim et la Halakha/loi pour bien accomplir cette mitsva.

L'origine de la Mitsva

À la mémoire de Moché Rabénou...

Le Ralbag donne la raison pour laquelle Mordékhaï a instauré la Mitsva de Matanot Laévionime, selon le Midrach (Yalkout Chimoni, Esther) :

Éliyahou Hanavi vient

auprès de Moché

Rabénou et l'informe

du décret qui s'annonce

sur Israël afin de

lui demander de prier

de l'annuler. Alors Moché

lui demande : « Y a-t-il

un Tsadik sur terre qui

pourrait s'associer à ma Téfi-

la ? ».

Éliyahou Hanavi lui répond qu'il

y a un homme Tsadik du nom de Mor-

dékhaï.

Alors Moché ordonne à Éliyahou Hanavi

d'inviter Mordékhaï à prier ; il lui assure

qu'au moment où Mordékhaï priera, il priera

avec lui, et la délivrance arrivera grâce à

leurs Téfilot simultanées.

Par reconnaissance, Mordékhaï institua les

Matanot Laévionime pour l'élévation de



l'âme de Moché Rabénou. [Kitsour Alchikh]

Une récompense pour les générations

Pourquoi avoir instauré une Mitsva de don, et spécifiquement aux pauvres ? Dans la Méguila (9;10), il est écrit : « ... Mais ils ne portèrent pas la main sur le butin ». En effet, après avoir vaincu leurs ennemis et pendu Haman et ses fils, les juifs ne portèrent pas la main sur le butin, qui alla directement dans les caisses du roi, afin de montrer que leur motivation n'était nullement financière. Cette abstention fut acceptée par tout le peuple.

Cependant, la retenue fut plus difficile pour les pauvres ; ils ont malgré tout obéi à l'ordre de Mordékhaï.

En récompense de ce comportement et de cette retenue, il fut décrété que dans toutes les générations à venir, sans exception et sans enquête, tous les pauvres bénéficieront des Matanot Laévionime.

Pour en savoir plus sur cette magnifique Mitsva, venez découvrir la suite sur :

<https://www.ovdham.com/matanot-laevionime/>



Rire & Grandir

C'est l'histoire de...

Rire...

Un homme rentre dans un bar, s'assoit au comptoir et commande au barman : « un Whisky s'il vous plaît, avant que ça commence ! »

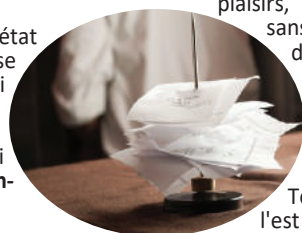
Notre homme boit le verre d'un coup, et réitère sa commande : « un Whisky s'il vous plaît, avant que ça commence ! »

Le barman étonné, lui demande qu'est-ce qui doit commencer ?

Mais notre homme imperturbable, continue : « un Whisky s'il vous plaît, avant que ça commence ! »

Au bout du douzième, l'état d'ébriété commence à se faire voir et le barman lui demande de payer ce qu'il a consommé.

Le client le regarde et lui dit : « et voilà ça commence ! »



...et grandir

Rabbi Akiva nous enseigne dans les Pirkeï Avot (3;16) « le magasin est ouvert, l'épicier fait crédit, le carnet est ouvert et la main prend note. Que quiconque veut emprunter vienne et emprunte; mais les percepteurs reviennent inlassablement chaque jour et forcent l'homme à s'acquitter [de sa dette], qu'il le veuille ou non... »

L'épicier fait crédit, de même Hachem laisse les hommes agir à leur guise jusqu'à l'échéance du paiement ! Le carnet est ouvert et la main [de l'épicier] prend note, de même toutes nos actions sont inscrites par le Tout-Puissant pour exiger le paiement au moment venu.

AVANT QUE ÇA COMMENCE...

La Michna dit « Que quiconque veut emprunter vienne et emprunte » mais personne n'est obligé de rentrer dans l'épicerie et prendre ce que bon nous semble.

Nos sages de mémoires bénies nous apprennent (Aggadat Béréchit 58) que les justes se sentent étrangers dans ce monde. En d'autres termes, ils ont confiance en D.ieu pour pourvoir à tous leurs manques. Ils Lui demandent ce dont ils ont besoin.

D'autres consomment, consomment... plaisirs, loisirs, restos, théâtres, etc.

sans se soucier de la facture, et se disent dans un coin de leur tête « avant que ça commence... »

La Corona et tous ses dérivées, la Russie, l'Ukraine... ont déstabilisé le monde et continu.

Tout ce qui était « acquis » ne l'est plus. Nos projets allez savoir !

Notre travail, notre train train, tout est chamboulé.

Chaque jour, chaque heure sont de nouvelles restrictions. PCR, passeport vert bleu, aéroport ouvert, fermé... Nous sommes devenus étrangers, d'autres décident pour nous de nos allées et venues. Nous avons peur pour notre vie, notre business

Nous devons nous tourner vers Hachem, lui demander de pourvoir à nos manques. Seul Lui nous sauvera.

Nous avons profité gratuitement d'un monde qui ne nous appartient pas, sans payer la facture en faisant notre Avodat Hachem comme il nous a été demandé. Hachem a pris note et il nous annonce : « et voilà ça commence ! »

Autour de la table de Shabbat n°322, Pékoudé



" Il ne dort ni ne somnole le gardien d'Israël !"

Bénir le fruit de son œuvre

Notre Paracha clôture le deuxième livre de la Thora. Elle traite, au début du décompte des offrandes pour la construction du Sanctuaire (Mishkan). Ensuite la Thora décrit son édification. Les premiers versets mentionnent en détail tous les poids d'or, d'argent et d'airain qui ont été apportés pour le Sanctuaire. La Thora nous apprend ici, que dans les affaires Saintes : il faut avoir un souci de clarté et de droiture. S'il est vrai que la communauté a fait des dons pour la réalisation d'une chose des plus sublimes sur terre c'est à dire l'établissement du lieu de résidence de D.ieu dans ce monde, il n'empêche, que cet engouement ne doit pas entraîner l'homme à toutes sortes de déviations. Tout l'argent sera comptabilisé et répertorié afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la justesse de son utilisation. Pour être exhaustif (et cela n'a rien à voir avec les décomptes de notre Paracha), la Guémara (Souka 30) enseigne que si, à D.ieu ne plaise, un homme a volé son prochain, le produit de son délit ne pourra pas être utilisé pour les choses Saintes. Le prophète compare le vol à l'animal boiteux, de la même manière qu'un bovidé **claudiquant** n'est pas acceptable sur l'autel à Jérusalem, pareillement l'animal volé (par exemple acheté avec un chèque en bois ou à partir d'un numéro de Carte Bleue dérobée à son propriétaire) ne pourra être agréé devant Hachem. On apprendra aussi de ce passage que toute personne qui aurait mal agi vis-à-vis de son prochain (entourloupe, arnaque etc...) ne pourra pas utiliser cet argent, mal gagné, pour les choses de Mitsva, comme les Matanot Léévionims de Pourim ou des dons au Collel... car la faute ne pourra être expiée qu'au moment où l'on rendra à son propriétaire le fruit du larcin. **Hachem attend de nous un comportement exemplaire vis-à-vis du Ciel comme vis-à-vis des hommes.**

Après ce petit aparté nécessaire (bien que je sois sûr que mes fidèles lecteurs ont un haut niveau de respectabilité et de droiture dans le monde des affaires) je poserai une question du Rav Gammiel Rabinowits Chlita (Beth Shemesh). Il fait remarquer que dans la comptabilité des offrandes, il est question d'or d'argent et d'airain. Pour l'or et l'argent ; c'est facile à comprendre (la nécessité d'une telle comptabilité). Mais en ce qui concerne l'airain qui n'est pas coûteux, qu'est-ce que la Thora veut signifier ? Le Rav apprend de là une idée intéressante : **D.ieu note tous les efforts des hommes dans le domaine de la Mitsva.** C'est-à-dire qu'un homme qui aurait des petites rentrées pourrait se dire, lorsqu'il donne à la Tsédaka : "à quoi bon donner mes dix Euros à la Yéchiva alors que dans le même temps mes copains donnent cent fois plus..." Sur ce, le verset **compte avec la même précision l'airain et l'or** pour nous apprendre **qu'aux Yeux Saints de D.ieu : c'est l'intention qui compte.** D'ailleurs la Guémara enseigne : "Quelque soit l'offrande, grande ou petite, d'une personne la condition sera qu'elle provienne

d'une pensée pure." L'important c'est donc l'intention que l'on met dans son action. Même si je donne peu, mais puisque je le fais en rapport avec mes possibilités, j'aurais le même mérite que le riche qui donne beaucoup plus. Intéressant, non ? **Cependant la Thora n'est pas dupe.** Il est sûr qu'un homme qui a des revenus moyen et donne tout juste 10% de ses revenus pour la Mitsva, cela inclus la scolarisation de ses enfants dans les écoles juives, les dons aux diverses institutions, l'aide aux pauvres de sa proche famille et les plus éloignés, aura moins de mérite qu'un autre homme, peut-être même nanti, mais qui donne beaucoup plus, au de-là de ses possibilités. Le Michna Broua écrit dans le domaine de l'étude de la Thora, (et c'est extrapolable dans d'autres domaines) que tout dépend, devant Hachem, si l'homme fait **tout** ce qu'il peut pour réaliser la Mitsva." (Sima 1.4). Ce même phénomène est rencontré lors de la fabrication des ustensiles du Sanctuaire. Le verset enseigne que tout celui qui voulait participer à l'œuvre, Hachem lui insufflait un esprit créateur et une grande dextérité pour accomplir un travail parfait. Toutefois, l'accomplissement de l'armoire Sainte sera attribué, comme c'est marqué dans les versets à Bétsalel. Rachi enseigne que puisque Bétsalel s'est investi particulièrement à sa construction, la Thora précisera que c'est lui qui prend le mérite de sa réalisation. C'est un enseignement pour nos générations, qu'au jour de la rétribution (le monde futur), les personnes qui se sont le plus dévouées à la tâche recevront la plus grande récompense. Le premier du Mois de Nissan (de la 2^e année de la Sortie d'Egypte) le Mishkan sera édifié définitivement par Moshé Rabénou (c'est lui seul qui assemblera le Sanctuaire et placera les ustensiles). Le verset précise (39.43) que le jour de son édification, Moshé fera la bénédiction de son œuvre. Rachi précise qu'il s'agit du "Véyhi Noam etc."/ Que Ta Volonté accepte l'action de nos mains. (Téhilim) De ce passage, l'ancien livre " Sepher Hassidim" (alinéa 1020) apprend que **lorsqu'un homme termine un grand travail il faudra le bénir**, à l'image de Moshé Rabénou. Dans un deuxième alinéa, il écrit que Moshé Rabénou a fait aussi la bénédiction des Cohanim "Yévaréha, Véychméra...". Peut-être est-ce une des raisons pour laquelle le père de famille bénit ses enfants lorsqu'il revient le vendredi soir de la synagogue. La semaine s'est écoulée, **c'est le moment de bénir le fruit de son œuvre**, n'est-ce pas que les enfants sont nos **véritables fruits** et non les bénéfices de son magasin, ni son salaire mensuel) ? à cogiter.

Quand un ange lui dira "je t'aime..."

Cette semaine on a parlé du Sanctuaire, des bonnes pensées etc... L'histoire que je vous propose est franchement en ligne droite de ce développement (**Béni soit Hachem qui me permet de vous**

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

transmettre ce Sippour véritable). Un Shabbat matin dans une ville de l'Amérique profonde (Cleveland) devant une synagogue de la ville s'arrête une voiture et descend son conducteur. L'homme qui a une quarantaine d'années s'approche de l'édifice et entre dans le vestibule. Il se tiendra de l'autre côté de la porte de la grande pièce où se trouvent les fidèles. Au travers des vitres de la porte, il observe attentivement tout ce qui s'y passe. Arrive le moment des montées (7) du Sepher Thora, puis Maftir et enfin Aghbaha (on soulève le Sepher Thora) lorsque le Sepher est ouvert présenté au public. Juste après cette "Aghbaha" notre homme s'éclipse, reprend sa voiture et part. Ce manège recommença plusieurs Shabbat, jusqu'au moment où un des Gabaims s'approcha de lui et lui dit : "Tu sais, ici c'est une synagogue orthodoxe (il n'y a pas que des réformés aux USA..) , et le Shabbat on ne peut pas utiliser la voiture pour venir à la synagogue...". L'homme -appartenant à la communauté, fut tout étonné et dit : "Pardon, Je ne le savais pas ,il n'avait pas lu " Autour de la Table du Shabbat", dorénavant je viendrais à pieds" La semaine suivante notre inconnu se rendit à la synagogue cette fois à pieds. Notre homme habitait à plusieurs kilomètres de l'endroit de culte. Il partit tôt le matin de chez lui afin d'arriver pour la lecture de la Thora. Les fidèles virent de nouveau cet homme dans le vestibule et lui proposèrent de franchir le pas de la porte afin de se joindre au quorum de fidèles. Shabbat suivant, de nouveau, il fit le trajet à pieds mais cette fois il rentra de lui-même dans la salle de prière. On lui indiquera quelques rudiments. La semaine suivante, même chose... Petit à petit notre homme transforma son " way of live" de citoyen américain ayant vécu dans l'ignorance totale du judaïsme en véritable Baal Téchouva. Quelques temps après, un des fidèles lui demanda ce qui l'avait attiré pour la première fois à venir et surtout pour le soulèvement de la Thora ? Il raconta son histoire impressionnante." Je suis né dans une famille juive complètement étrangère à toutes notions de judaïsme. Pourtant, j'avais une grand-mère pudique et religieuse. J'ai fait mes études dans les écoles laïques/goy. J'ai fait mon cursus comme tout jeune américain. Dans l'entreprise où je travaille tous les ans un voyage est organisé pour récompenser les employés. Une année il a été choisi d'aller jusqu'au lointain Moyen-Orient, visiter la Terre Sainte. Nous sommes descendus dans un hôtel de Jérusalem. Un matin j'étais dans le lobby de l'hôtel et j'ai demandé quelles étaient les activités du jour. On me répondit aujourd'hui c'est Shabbat (sic.) et que l'on se rendrait dans une synagogue du quartier. Nous nous sommes rendus dans une synagogue du quartier de Réhavia (tenue par un Rav américain). Comme mon habit n'était pas adapté pour entrer dans ce lieu de prières j'ai préféré m'installer dans la Ezra Nachim (salle des femmes). Elle était vide. Peu de temps après que je sois entré, la communauté venait de finir la lecture de la Thora. Un fidèle souleva les rouleaux de la Thora et je me suis rapproché (depuis la Ezrat Nachim) pour observer les rouleaux saints. **A ce moment j'ai eu un sentiment très profond et particulièrement intense. C'était comme si un ange s'adressait à moi et me dit : " Comme tu es Tsadik, comme je t'aime..." C'était une voix claire qui s'adressait à moi (dans mon cœur), ce sentiment je ne l'ai jamais ressenti de toute ma vie.** La semaine de vacances prit fin et je repartis pour Cleveland et mon train-train. Seulement je voulais revivre l'expérience de Jérusalem. C'est pourquoi je me suis rendu plusieurs fois dans votre synagogue afin de revoir le Séfer Thora, la suite vous la connaissez". Les gens de la synagogue étaient tous ébahis et ils demandèrent : "Où se trouve cette fameuse synagogue de Jérusalem ?" Il dit que c'est celle du quartier de Réhavia du Rav Cher Chlita. Une des personnes qui entendit son histoire, et qui devait se rendre en Erets Israël, profita de son séjour pour se rendre dans la communauté de ce Rav (Le Rav était d'origine américaine). Il lui demanda quel était le Sepher Thora lu l'été dernier lors de la lecture hebdomadaire. Le Rav lui répondit, c'est un Sepher qui a une histoire particulière : "Au début j'ai commencé comme Rav dans une ville d'Amérique : Cleveland (cela remonte à une quarantaine d'année). A l'époque je commençais comme jeune Rav de

communauté. Seulement je me suis vite aperçu que le Sepher de la communauté n'était pas de bonne qualité et qu'il fallait au plus vite s'en procurer un nouveau. A l'époque on me proposa un superbe Sepher qui était en vente pour la somme considérable de 6000 dollars. J'ai réuni les Gabאים (secrétaires) de la communauté pour trouver une solution. Un des hommes présents me dit qu'à Cleveland vivait une vieille dame qui ressemblait aux grands-mères d'Europe d'avant-guerre. Elle portait un châle sur la tête et était Tsadéquette. Chaque jour, elle démarchait les magasins de la ville pour soutenir la Yéchiva de Pélitz (une Hassidout) avec une grosse boîte de Tsédaqua. Son amour pour la Thora était si grand qu'il était certain qu'elle accepterait d'acheter ce Sepher Thora. Je pris contact avec cette dame, et elle me dit : "J'accepte de prendre toute la dépense sur moi à une seule condition. J'ai un petit fils qui vient de naître dans un des hôpitaux de la ville. Or il est en très mauvaise santé, c'est un prématuré. Je souhaite que le premier "Mi Chébérah" que vous direz sur ce Sepher soit pour la guérison de mon petit-fils. " On accepta sa condition et comme convenu la dame acheta le Sepher. Le Mi Chébérah fut fait et grâce à D.ieu le bébé recouvra la santé et sortit en pleine forme de l'hôpital.Ce Sepher est venu avec nous en Erets, dans notre communauté de Réhavia. Le petit bébé prématuré grandit, et quarante années passèrent. Notre homme vit dans la synagogue de Jérusalem le Sepher que sa grand-mère, la Tsadéquette qui portait le foulard, avait acheté cinquante ans auparavant pour sa guérison... (Ndlr : **le quidam de Cleveland était en fait le petit fils de cette grand -mère qui avait acheté ce Sepher Thora et dont l'ange lui avait dit : "Comme je t'aime..."**) La boucle est bouclée... **Histoire véridique** rapportée dans le livre de R. Nakar 7/7 24-24h au nom du Rav Tsvi Réouven Davidson de Jérusalem.

Coin Hala'ha : Lois de Pourim. Cette année Pourim tombe le jeudi 17 mars prochain. On veillera à accomplir les Mitsvots de la journée : lecture de la Méguila (2 fois : mercredi soir et jeudi), festin de Pourim (en pleine journée avant le coucher du soleil), envoi de deux mets à son prochain et Matanot Lééviyonims (dons aux pauvres de la communauté). Pour ces dons, il faudra veiller à donner le jour de Pourim deux présents à deux pauvres. On peut donner de la nourriture (afin qu'il fasse un bon repas) ou de l'argent. Pour l'aide pécuniaire, on donnera à chaque pauvre, **au minimum**, l'équivalent du prix d'un repas. On peut donner l'argent à des organismes , même avant la fête, afin que le jour de Pourim ils distribuent l'argent récolté. **Shabbat Chalon, pour un Shabbat de paix et de sécurité pour toutes les communautés dans le monde entier et en particulier en Ukraine à la semaine prochaine Si D.ieu le veut David GOLD**

Une Faubéra de longue et bonne vie à Ézéchiél Ben Moche et Zaïre et de Alice Aïcha Bat Sima Julie ainsi que de toute leurs descendances

Une Bénédiction à mon ami le Rav Mordéchai Bismuth Chlita (auteur du formidable feuillet hebdomadaire "la Daf du Chabat") à l'occasion de la sortie de son livret de traduction et

d'explications des bénédictions du matin... à conseiller

Une Réfoua Chléma (guérison) pour mon ami le Rav Moshé Ben Léa (Arlette) parmi les malades du Clall Israël

Nouveau à l'approche de Pourim, je me propose de distribuer aux familles nécessiteuses (en Erets) les Matanots Laéviyonims (dons aux pauvres). Prendre contact au tel 055 677 87 47 (depuis la France 972 55 677 87 47). Mon adresse : 4 Rue Raban Gamliel ; ville : Elad -Israël

Et toujours une superbe Méguila (Beit Yossef, 11 lignes) vous est proposée.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

ד"ר

Paracha Pékoudé
5782

|144|

Parole du Rav



Il est bon que le père essaie au moins quelques minutes de s'asseoir avec ses enfants pour instaurer un lien éternel dans l'étude avec eux. En fin de semaine leur cahier de correspondance, ne doit pas se transformer en contrôle de la semaine car cela deviendra un cauchemar pour l'enfant. Par contre, si tu fais des compliments à ton enfant, lui donnes du respect, de l'attention des récompenses...il attendra la fin de la semaine avec confiance et s'investira dans ses études.

Il y a des parents qui pensent qu'on achète le cœur des enfants avec des montagnes de bonbons! Un petit peu pour faire plaisir, oui, mais de nombreuses sucreries épaississent le cerveau. La douceur naît d'une âme honnête, avec un cœur large et un bon comportement. Un enfant qui apprend 15 minutes avec son père en recevant les bons outils avec une profonde compréhension, en sortira heureux, il rayonnera comme le soleil. Mais un enfant qui reçoit des coups, des humiliations...ne voudra pas rester à la maison. En tant que parent nous devons demander à Hachem beaucoup de miséricorde pour qu'il nous montre le chemin du cœur de nos précieux enfants.

Alakha & Comportement



La tristesse :

1)Empêche l'homme d'atteindre la Torah, même s'il en est digne. 2)Empêche toute réalisation spirituelle. 3)Le cœur est obstrué. 4)Elle scelle les voies de l'esprit. 5)La Chéhinah s'écarte de lui même s'il est grand comme un prophète. 6)Son service divin est abominable devant Hachem. 7)La lumière d'Hachem quitte son visage. 8)S'ouvre devant lui un large chemin qui le mènera dans toutes les transgressions de la Torah, car le début de l'éveil des mauvaises pensées et l'entrée du mauvais penchant chez l'homme se font par la tristesse. 9)Elle fait perdre toute envie dans l'étude de la Torah. 10) Elle fait perdre l'envie de faire les mitsvotes. 11)Elle fait perdre l'envie de vivre. 12)Elle fait tomber l'homme dans toutes les convoitises et surtout dans les trois plus dures : la nourriture, les femmes et l'argent.

(Hélev Aarets chap 8 - loi 2 page 508)

La lumière intense du tabernacle



Dans la paracha de Pékoudé, la Torah relate que lorsque le peuple d'Israël termina les éléments de construction et les ustensiles du Michkan, ils les apportèrent à Moché, comme il est écrit : «Ainsi fut terminé tout le travail du tabernacle de la Tente d'assignation, les enfants d'Israël l'avaient exécuté en agissant en tout point, selon ce qu'Hachem avait enjoint à Moché. Alors on apporta à Moché le tabernacle et le pavillon avec toutes leurs pièces...»(Chémot 39.32-33)

Rachi explique que la raison pour laquelle ils apportèrent toutes les parties du Tabernacle à Moché sans l'établir eux-mêmes est parce qu'ils ne pouvaient pas le monter, parce que Moché n'avait pas oeuvré à sa construction. Donc, Hachem a fait en sorte qu'aucun homme n'en soit capable à cause du poids des planches et Moché l'a fait. Moché dit à Hachem : Comment peut-il être établi par un homme ? Hachem répondit : «Fais comme si tu pouvais le monter à la force de tes bras et il s'établira de lui-même». C'est pour cela qu'il est écrit : «Moché érigea le Tabernacle»(verset 18), ainsi que : «Le tabernacle fut établi»(Chémot 40.17), ce qui signifie que l'établissement du Tabernacle a été un miracle et que Moché a seulement été l'outil de réalisation de ce miracle. Après que Moché eut fini de l'ériger et de mettre en place tous les saints ustensiles, la Chéhinah entoura le Michkan si intensément que Moché ne put y entrer, comme il est écrit : «Alors la nuée enveloppa la Tente d'assignation et la

présence divine le Michkan. Et Moché ne put pénétrer dans la Tente d'assignation, parce que la nuée reposait au sommet et que la présence divine remplissait le Michkan»(Chémot 40.34-35). Il faut le comprendre : sur le Mont Sinai, la Chéhinah se révéla de manière inhabituelle comme il est écrit : «La présence divine se fixa sur le Mont Sinai, que le nuage enveloppa... Or, la majesté divine apparut comme un feu dévorant au sommet de la montagne, à la vue des enfants d'Israël»(Chémot 24.16-18), et pourtant Moché réussit à gravir la montagne, comme il est écrit : «Moché pénétra au milieu du nuage et s'éleva sur la montagne».

Alors, qu'y avait-il de si extraordinaire cette fois-ci pour que Moché ne puisse entrer ? Le saint Tana Yonatan Ben Ouziel explique certains des secrets qui étaient inhérents au tabernacle et à ses ustensiles et selon lesquels on peut saisir un peu mieux la spécificité de ce moment dans le Michkan. La table des pains qui se trouvait du côté nord faisait descendre sur le monde l'abondance des moyens de subsistance et la richesse, d'elle dépendaient toutes les pluies et la rosée de l'année. La Ménora qui se trouvait du côté sud du tabernacle faisait se déployer les cieux, les étoiles et les chemins du soleil et de la lune et d'elle dépendaient leur lumière et leur impact sur le monde. La Ménora avait sept godets faisant écho aux sept planètes du système solaire (Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, Pluton). De plus elle fait écho à la sagesse supérieure

Photo de la semaine



comprenant le Pchat, le Drach, le Rémez et le Sod. L'arche d'alliance et les chérubins sur son couvercle font allusion aux érudits engagés dans la Torah jour et nuit et à leurs précieux enfants qui sont les garants de la sainte Torah. L'autel d'encens placé devant l'arche d'alliance fait allusion à un secret merveilleux, qui dit que chaque érudit et vrai disciple des sages exhale littéralement l'odeur du Jardin d'Eden, comme l'odeur de l'encens dans le Michkan. Nous trouvons également que lorsque Yaacov Avinou entra pour recevoir la bénédiction d'Itshak Avinou, Itshak respira une bonne odeur et dit: «Voyez, le parfum de mon fils est comme le parfum d'un champ béni par Hachem»(Beréchit 27.27), car il sentait l'odeur du Jardin d'Eden qui s'exhalait de Yaacov parce qu'il était engagé dans l'étude de la Torah jour et nuit, comme il est écrit : «Et Yaacov l'homme innocent résidant dans des tentes»(Beréchit 25.27).

La tenture qui était déployée à l'entrée du Tabernacle fait allusion aux justes de vérité qui dans chaque génération servent d'écran et protègent le peuple d'Israël de tout décret sévère d'Hachem Itbarah. De là, chacun apprendra qu'au lieu de se précipiter pour acheter des masques et autres protections anti-missiles, il faudrait se dépêcher d'adhérer aux justes de vérité et obéir à toutes leurs paroles, parce qu'eux seuls sont les vrais défenseurs du peuple juif. De plus grâce à eux, le peuple d'Israël reçoit une multitude de bénédictions et de saluts aussi bien matériels que spirituels. L'autel de cuivre sur lequel les sacrifices étaient offerts fait allusion aux riches. Et tout comme les sacrifices faisaient la réparation de leur propriétaire, ainsi il en est de même pour les riches qui donnent la tsédaka aux pauvres d'Israël afin de faire la réparation de toutes leurs iniquités et les protéger du mal. Malheureusement, cependant, la nature des riches est qu'ils "profitent et sentent mauvais", c'est à dire qu'à mesure que leur richesse augmente, il en va de même pour l'oubli des pauvres et des nécessiteux. Mais cette amnésie n'est pas dans leur intérêt parce que ce faisant, ils finissent par perdre toute leur richesse, car celui qui décide des richesses renverse la roue et fait du riche un pauvre et du pauvre un riche.

Il faut se rappeler qu'à la droite des pauvres se tient Akadoch Barouh Ouh lui-même, comme il est écrit: «Car il se tient à la droite du pauvre»(Téhilimes 109.31) et manquer de respect aux pauvres, c'est manquer de respect au créateur qui se tient à ses côtés. Les pauvres doivent être traités avec beaucoup de respect et il faut s'efforcer de les aider comme on le pourra et surtout avec de la volonté, de la joie et le visage

lumineux, ainsi nous recevrons beaucoup de bénédictions d'Hachem. Rabbi Itshak rapporte dans la Guémara (Baba Batra 9b): «Tous ceux qui donnent un sou aux pauvres sont bénis de six bénédictions, et ses paroles sont bénies de onze bénédictions» et se réaliseront ainsi pour eux, les merveilleux versets que le prophète a cités : «De partager ton pain avec l'affamé, de recueillir dans ta maison les malheureux sans toit, quand tu vois un homme nu de le couvrir, de ne jamais te dérober à ceux qui sont comme toi ! Alors ta lumière apparaîtra comme l'aube, ta guérison sera complète, ta vertu marchera devant toi...alors tu appelleras et Hachem répondra. Si tu témoignes

de la bienveillance à l'affamé et rassasies celui qui est dans le besoin, ta lumière brillera au milieu des ténèbres...Hachem te guidera constamment, il prodiguera à ton âme des jouissances pures et renforcera tes membres et tu seras comme un jardin, comme une source jaillissante, dont les eaux ne causent aucun dégât...»(Yéchayaou 58.7-12).

Le bassin des eaux pures où se lavaient les mains et les pieds les Cohanim avant d'entreprendre leur service dans le tabernacle, fait allusion aux véritables Baalé Téhouva qui expient toutes leurs iniquités et les purgent comme l'eau pure du bassin qui purifiait les Cohanim. Les poteaux qui entouraient la cour du tabernacle font allusion au mérite de nos saints patriarches Avraham Itshak et Yaacov, qui entourent et protègent le peuple d'Israël de tous les côtés, tout en le sauvant de la punition du Guéhinam. L'huile d'onction que Moché a utilisé pour oindre le Michkan et ses ustensiles fait allusion au prophète Éliaou annonciateur de la Guéoula et aux deux Machiah: Machiah ben Yossef et

Machiah Ben David, qui rachèteront le peuple d'Israël à la libération finale.

Selon toutes ses explications le Michkan et ses ustensiles détiennent d'énormes

secrets, desquels dépendait l'abondance de tous les mondes. Il n'est donc pas surprenant que lorsque Moché eut fini d'établir le Michkan et d'apporter les ustensiles saints à l'intérieur, que la Chéhina apparut si majestueusement que Moché Rabbénou ne pouvait plus entrer dans le tabernacle à cause de la taille de la présence divine qui le remplissait. En comprenant tous ses enseignements, notre travail est d'attirer un peu de la merveilleuse sainteté qui régnait dans le Michkan dans notre maison privée et de faire de notre demeure un "petit Michkan" en sanctifiant bien toutes nos actions et en nous comportant dans notre maison avec sainteté et modestie. Hachem Itbarah y résidera alors et nous couvrira de sa bénédiction.

“Du tabernacle dépendait toute l'abondance spirituelle et matérielle du monde”

Citation Hassidique



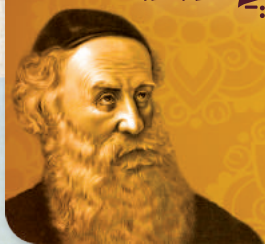
"Je rends grâce à Hachem de tout mon cœur, je veux clamer toutes tes merveilles, je veux me réjouir et jubiler en toi, chanter ton nom, Dieu souverain, alors que mes ennemis perdent pied et reculent, qu'ils trébuchent et trépassent sous tes coups. Oui, tu as fait triompher mon droit, ma cause, pris place sur ton trône en juge impartial. Tu as réprimandé les peuples, fait disparaître l'impie et leur nom, tu l'as effacé à tout jamais.

O ennemi ! Finies pour toujours les ruines, plus de villes détruites par toi ! Ton souvenir disparaîtra. Mais Hachem demeure éternellement, il a établi son trône pour la justice. Oui, c'est lui qui juge le monde avec équité, il juge les nations avec droiture. Qu'Hachem soit donc un refuge pour l'opprimé, un abri dans les temps d'affliction."

Téhilimes Chapitre 9

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Chémot - Pékoudé Maamar 3
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

”בִּי קָדוֹב אֱלֹהֵי דַּרְכֵי מֵאֵל בְּכֹף וּבְלִבְכֶּךָ לְעִשְׂתִּי”



Connaître la Hassidout



Je fixe constamment mes regards vers Hachem

L'Admour Azaken explique qu'en fait le Zohar ne parle pas de l'essence de l'âme, mais plutôt de l'habit spirituel de l'âme. Il n'y a pas de Néfech, Rouah et Néchama qui soit démunie du vêtement de l'essence du Néfech de leur père et de leur mère. Toutes les mitsvotes qu'il accomplit sont influencées par ce vêtement, etc. Même l'abondance qu'il recevra du ciel est donnée à travers ce vêtement. Comme pour le gagne-pain, tout dépend de la façon dont les parents se sanctifient pendant la relation conjugale. Si une personne a des problèmes pour gagner sa vie, c'est parce que son père ne s'est pas suffisamment exercé en sa faveur dans le domaine de la sainteté. Si une personne est malheureuse, qu'elle n'arrive pas à être joyeuse, c'est parce que sa mère n'a pas fait attention à sa pureté pour elle. Si quelqu'un souffre, au moins qu'il ne transmette pas cette souffrance à ses enfants. Grâce à cela, il apportera une expiation pour ses parents qui n'ont pas agi comme ils auraient dû et ses enfants eux n'auront pas à souffrir. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'enfants ne respectent pas leurs parents, car ils souffrent à cause d'eux.

Si la personne se sanctifie pendant l'intimité, elle apportera un vêtement saint pour la Néchama de son enfant. Le service divin de l'enfant sera allégé, les choses seront plus faciles. Même si c'est une grande âme, comme par exemple l'âme de Rachbi, elle a encore besoin de la sanctification du père, etc. Puisqu'elle est donnée par Akadoch Barouh Ouh lui-même, elle est une véritable partie d'Hachem, personne ne pourra changer cela du tout. Il arrive parfois que l'âme d'une personne infiniment élevée vienne sur terre en étant le fils d'une personne ignoble et sordide. Par exemple, l'une des âmes les plus élevées était celle de

Rabbi Hanina Ben Teraïon, ce fameux Tanna qui fut lié et brûlé avec un Sefer Torah. Il était heureux et dansait dans le feu, il a dit que le parchemin brûlait



mais que les lettres s'envolaient dans les airs. Le Or Ahaïm Akadoch dit que son âme était la réincarnation de Chéhem ben Hamor. Comment est-elle sortie de là-bas ? Quand Chéhem a violé Dina fille de Yaacov, étant donné qu'elle avait une âme sacrée, la sienne a été attirée comme un aimant et s'est collée à elle. Plus tard, l'âme est redescendue dans le monde et est passée par son processus de purification. Le Or Ahaïm Akadoch dit que cela est sous-entendu dans le verset : «Le pays est assez vaste pour les admettre» (Béréchit 34.21). Le mot vaste dans le verset, est en hébreu l'acronyme de Rabbi Hanina Ben Teraïon. C'est par le viol qu'elle a pu s'accrocher à la sainte néchama de Dina, car si Dina avait péché volontairement, elle n'aurait pas pu attirer cette âme sainte. Quand une personne pure est violentée, alors Akadoch Barouh Ouh sort l'âme de sa captivité.

Celui qui pense faire ce qu'il veut en suivant ses pulsions et va inscrire son enfant dans un bon Talmud Torah, cela n'aidera pas. C'est la conduite d'une personne au moment de l'intimité qui sera le facteur déterminant. S'il se sanctifie pendant ce temps, peu importe où il inscrit son enfant, cet

enfant sera bien éduqué. Il y a des gens qui n'observent pas la Torah et les mitsvotes, mais ils sont réservés, ils sont très pudiques et pour les quelques minutes où ils ont eu le mérite de se conduire correctement ils méritent aussi que leurs enfants deviennent des tsadikimes, avec le temps ils iront à la Yéchiva et deviendront des érudits en Torah. Cela germera à partir des quelques secondes où ils ont eu la chance de se conduire correctement. D'un autre côté, il peut y avoir un homme ayant la crainte du ciel, qui est très strict dans son service divin, mais qui pendant ces quelques minutes a agi comme le serpent de la faute originelle. Il a suivi la mauvaise direction et à cause de cela a engendré un fils très difficile, comme il est écrit : «Sa main est contre tout le monde, et la main de tout le monde est contre lui».

Tout cela a été expliqué par le Arizal, dans Likouté Torah paracha Vayéra et dans Taamé Amitsvotes paracha Béréchit. Ce qu'il faut en retenir, c'est que, plus un homme se sanctifie en bas dans ce monde, plus on le sanctifie dans le monde d'en haut. En ce qui concerne les enfants saints, tout est basé sur les principes de la sainteté. Il est rapporté dans la Guémara (Yébamot 79a) : Il y a trois signes distinctifs pour reconnaître cette nation. Ils sont miséricordieux, pudiques et font des bonnes actions. Une personne doit être timide, même lorsqu'elle est seule dans sa chambre. Elle ne devra pas dire : «Qui me verra ?» Comme expliqué dans le Choulhan Aroukh, la phrase : «Je fixe constamment mes regards vers Hachem», est un principe fondamental de la Torah et elle est la vertu des tsadikimes. Il faut toujours se rappeler qu'Hachem Itbarah aime l'homme, selon la pudeur dont il fait preuve lorsqu'il est seul.

Fin du Chapitre 2.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Betsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapter 2
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

		Entrée	sortie
	Paris	18:20	19:27
	Lyon	18:13	19:17
	Marseille	18:13	19:15
	Nice	18:05	19:08
	Miami	18:06	18:59
	Montréal	17:27	18:31
	Jérusalem	17:23	18:14
	Ashdod	17:21	18:19
	Netanya	17:20	18:18
	Tel Aviv-Jaffa	17:20	18:11

Spécial Pourim:

03 Adar 2: Rabbi Yossef Amchinov
 04 Adar 2: Rabbi Leib Charasse
 05 Adar 2: Rabbi Yossef de Pozna
 06 Adar 2: Rabbi David Faubraskey
 07 Adar 2: Moché Rabbénou
 08 Adar 2: Rabbi Eliaou Acohen
 09 Adar 2: Rabbi Haïm Zatschik

NOUVEAU:

בס"ד

Bientôt Pourim !
 Accomplissez la Mitsva du
 "Zékhèr léMahatsit Ashékel"



Donnez votre contribution
 que nous distribuons
 aux pauvres

054.943.93.94

Histoire de Tsadikimes

À l'époque du quatrième Rabbi du mouvement habad, Rabbi Chmouel Schneerson (le Maharach), les hassidimes Habad se sont multipliés et se sont installés dans de nombreuses villes et villages.

Au début du mois de Nissan, en 1880, deux hassidimes de deux endroits différents, Rav Mickaël Aharon et le Rav Leib Pazin, sont arrivés et ont attendu dans la salle d'attente à côté du bureau du Rabbi. Avant de poursuivre l'histoire, nous allons d'abord vous familiariser avec ces deux hassidimes, Rav Mickaël Aharon s'est engagé dans le commerce pour gagner sa vie et la même année, a fait faillite et est devenu pauvre. Rabbi Mickaël avait un bon ami nommé Rav Nahman Lipa qui lui aussi s'est impliqué dans les affaires et a rencontré de nombreuses difficultés. D'autre part, Rav Leib Pazin, qui était également engagé dans le commerce à l'époque, était dans une excellente situation financière, et en plus de son entreprise, qui avait beaucoup de succès, il possédait également un certain nombre de propriétés qu'il avait achetées pour l'investissement. Lui aussi avait un bon ami nommé Rav Chmouel Brin qui la même année, est tombé entre les mains de marchands trompeurs, a perdu toute sa fortune et était resté très endetté.

Rav Mickaël Aharon est entré en premier. Rabbi Chmouel Schneerson s'est tourné vers lui et lui a demandé la raison de sa visite. Rav Mickaël Aharon a fondu en larmes et a dit : «Rabbi, mon ami, Rav Nahman Lipa est dans une mauvaise situation financière et il a beaucoup d'enfants qui ont déjà atteint l'âge du mariage ! Rabbi, je ne bougerai pas d'ici jusqu'à ce que vous m'assuriez que Rabbi Nahman Lipa sortira de cette mauvaise situation !» Et le Rabbi Chmouel lui a promis ! Ensuite, Rav Mickaël Aharon a commencé à parler de lui-même au Rabbi en expliquant que sa situation financière n'était pas très bonne et qu'il était pauvre et endetté. Rabbi Chmouel fut étonné et lui dit : «Vous êtes dans une si mauvaise situation, et vous pleurez, demandez et exigez de l'aide pour votre ami Rabbi Nahman Lipa au lieu de demander pour vous-même !» Rav Mickaël Aharon a répondu : «Chaque personne doit se connaître et savoir ce qu'elle mérite et il ne faut jamais se plaindre de sa situation. Mais que peut-on dire de mon ami Rabbi Nahman Lipa ? C'est un homme bon et saint qui mérite le salut». Le Maharach a posé sa main sur ses yeux, le silence remplissait la pièce. Puis, soudain, il a dit : «La Guémara dit qu'un homme qui prie pour son ami reçoit une réponse en premier. Hachem vous apportera beaucoup de succès». La bénédiction du Rabbi s'est réalisée peu de temps après, et les deux amis, Rabbi Nahman Lipa et Rabbi Mickaël Aharon, sont devenus très riches.

Après que Rav Mickaël ait quitté la chambre du Rabbi, Rav Leib Pazin est entré et s'est assis. Le

Rabbi leva les yeux et lui demanda : «Comment allez-vous, Rav Leib ?» Rav Leib a répondu : «Barouh Hachem, cette année, j'ai eu beaucoup de succès dans mes entreprises». Après lui avoir tout dit sur ses affaires, il a terminé ainsi : «Rabbi, bénissez-moi s'il vous plaît, que je réussisse toujours !» Il a alors soupiré et a ajouté : «Rabbi, la condition de mon ami, Rabbi Chmouel Brin, n'est pas très bonne, mais si Hachem a apporté cela sur lui, alors c'est la meilleure chose pour lui, mais que le Rabbi prie pour qu'Hachem ait pitié de lui» Rabbi Chmouel a posé sa main sur ses yeux, s'est plongé dans ses pensées et n'a rien dit... Rabbi Leib a dit au revoir au Rabbi et a quitté la pièce. Pendant le voyage de



retour dans sa ville, alors qu'il était encore sur le chemin sinueux menant à la ville, il a remarqué un incendie qui faisait rage à l'intérieur en ville. Il a fait galoper ses chevaux et a fixé ses yeux sur la provenance du feu. Quand il est arrivé, ses yeux se sont assombrés. Tous ses entrepôts avec les marchandises qui s'y trouvaient avaient pris feu. Rabbi Leib, qui sentait que son cœur ne pouvait pas supporter ce fardeau et est retourné chez le Rabbi. Quand il est entré dans le bureau du Rabbi, il a fondu en larmes en s'écriant : «Rabbi, c'est terrible ! Ma marchandise s'est enflammée. J'ai perdu environ cinquante mille roubles !»

Le Rabbi l'a regardé et lui a dit : «Pour votre ami, Chmouel Brin, vous trouvez la paix car c'est la volonté d'Hachem qu'il ait perdu toute sa fortune, mais pour votre propre malheur, vous ne pouvez pas trouver la paix ? Pas même grâce aux autres investissements et propriétés que vous possédez ?» Quand il a quitté la chambre du Rabbi, il a réalisé qu'à cause du péché qu'il a fait en n'essayant pas d'améliorer la condition de son ami, ce malheur tombait sur lui. Il est devenu fou pendant deux jours, sans savoir quoi faire, puis il est retourné chez le Rabbi et lui a demandé quel chemin emprunter pour faire téhouva et a pris sur lui d'aider les autres à sortir de leur mauvaise situation financière. Le Rabbi lui a dit alors de prêter à Rav Chmouel trois mille roubles afin qu'il puisse acheter de la marchandise pour retrouver sa fortune et qu'il se rende à Moscou pour acheter des biens et Hachem le bénira avec succès.

Rav Leib est retourné chez lui, a pris l'argent et est allé donner l'argent à Rav Chmouel qui a accepté joyeusement, l'a investi rapidement et a retrouvé une bonne situation financière. Rav Leib Pazin est allé à Moscou. Sur le chemin, il a gagné quinze mille roubles à une loterie locale, a acheté des marchandises à bas prix, et a réussi en tout. Finalement, les deux amis, Rav Chmouel et Rav Leib, sont tous deux devenus riches.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous :

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméïr Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière